

# Bulletin Municipal de Brignais

DÉCEMBRE 1987 - N° 25



*avec nos meilleurs vœux*



# UN ARTISANAT QU'IL FAUT PERPETUER!

# SOMMAIRE

Bulletin Municipal n° 25  
Décembre 1987

**N'achetez pas votre pain  
n'importe où**



**Faites confiance à votre Artisan Boulanger**

**GUYOT Didier**

176, rue G. de Gaulle - 69530 BRIGNAIS  
Fermeture Hebdomadaire : Dimanche - Tél. : 78 05 31 30

**MAISON LACROIX**

102, rue G. de Gaulle - 69530 BRIGNAIS  
Fermeture Hebdomadaire : Lundi - Tél. : 78 05 25 97

**DEBAUNE LUCIEN**

81, rue G. de Gaulle - 69530 - BRIGNAIS  
Fermeture Hebdomadaire : Mercredi - Tél. : 78 05 31 76

## EDITORIAL

3

## LA MUNICIPALITE

4

## VIE DE LA MAIRIE

- 5 Les principales décisions du Conseil Municipal.
- 6 Nouvelle Mairie : l'informatique nouvelle est arrivée.
- 7 Le Personnel Communal se renforce.



## VIE SCOLAIRE

- 9 Nos Ecoliers.
- 10 Restauration Scolaire.
- 13 L'Enseignement Musical à Brignais.
- 15 L'Education en Europe : l'Espagne.



## FETES ET CEREMONIES

- 16 Jumelage... Voyage à Hirschberg.  
Rencontres Européennes des Comités de Jumelage.



## TRAVAUX

- 27 Espace "Culture Loisirs"
- 30 La Casse Froide et le Vieux Brignais.
- 31-34 Arcevi : Revitalisation du centre ville.
- 35 Réaménagement du Centre Médico Social G. Louvet
- 36 Inauguration ensoleillée de la Poste.



- 40 Les projets de travaux de voirie.  
Un pont flamant neuf.

## INFORMATIONS

- 26 Bibliothèque : toujours plus de livres.
- 41 Info Associations  
6<sup>e</sup> Braderie de Brignais
- 42 Brignais se souvient.



- 44 Fête sous les platanes.
- 45 Des dates à retenir...
- 46 L'envolée du Volley.
- 47 Approbation du projet de révision du P.O.S.  
Lotissements.
- 48 Nos entreprises.  
Des fuites...
- 49 Pour les ordures... la solution Courly.
- 50 Transports en commun.
- 52 Etat civil.

## SECURITE

- 53 Un nouveau casernement de Gendarmerie.
- 54 Quelques conseils pour une vie plus tranquille.



## SOCIAL

- 55 Programme pauvreté-précarité : du nouveau.  
UNICEF : Pour qu'un enfant vive comme un enfant.
- 56 Chantier pour l'avenir... ça avance!  
1977-1987 : La Résidence "Les Arcades" a 10 ans.
- 57 Repas à domicile des Personnes Agées.
- 58 Ouest Lyonnais santé libérale.

## ENVIRONNEMENT

- 59 Concours des maisons et balcons fleuris.
- 61 Sentiers pédestres ou... sautons les barrières.

## A Brignais, une bonne adresse pour votre vue

Depuis le mois de Juillet, le nouveau magasin Kry's de Mr. Torrilhon a ouvert ses portes, 131 avenue Général de Gaulle, à la place de l'ancienne poste de Brignais.

C'est un nouveau palier franchi par ce dynamique opticien implanté dans notre ville depuis 1972, et dont l'ancien magasin, place Gamboni commençait à être singulièrement étroit pour le développement constant de la clientèle.

Cette nouvelle réalisation met aussi une nouvelle fois en avant l'esprit d'entreprise de Mr. Torrilhon qui avec des implantations réussies à Pierre-Bénite (dont il est originaire), St Genis 2, Carrefour Givors et Brignais a réussi à développer une affaire importante, la plus grosse en optique de la région.

Esprit d'entreprise d'ailleurs récompensé le 19 janvier de cette année par Mr. Georges Chavanes, Ministre du commerce et de l'artisanat par "Le Mercure d'Or", distinction attribuée par les Chambres de Commerce de France.

J. Torrilhon s'est vu également décerner "Le Prestige d'Argent" par une sélection de consommateurs de la région.



### ● ACCUEIL ET CHOIX

Aussi, dans le souci d'offrir à ses clients de Brignais et des environs des meilleures conditions d'accueil, de confort, de pouvoir présenter des collections plus importantes à des gammes de prix variées, J. Torrilhon a repris ce local dès que l'occasion s'en est présentée.

L'agencement en a été confié au décorateur Mr. Gormand, qui a su optimiser l'espace de plus de 100 m<sup>2</sup>, et concevoir un agencement moderne, esthétique et de bon goût, parfaitement adapté aux nécessités du métier d'opticien.

### ● UNE EQUIPE POUR GAGNER

Le développement à Brignais doit également, outre le dynamisme personnel de Mr. Torrilhon, beaucoup à l'équipe qui l'entoure dans ce magasin :

Michel Benessiano, présent depuis le début, et dont l'amabilité et le sourire sont bien connus des habitants de Brignais.

Mme Dominique Bekouche, de retour après la naissance de son petit garçon, et Christian Goy, venu ces derniers mois renforcer l'équipe.

### ● LE SERVICE, LES PRIX

C'est dans ce cadre nouveau que désormais vont pouvoir s'exercer pleinement les principes commerciaux des opticiens Kry's :

Les prix "canons" d'abord : un rayon particulier du magasin : des montures agréables à des prix super-placés.

L'accord assurance gratuite 2 ans, ensuite qui vous assure gratuitement contre la casse de votre monture et de vos verres.

L'accord de paiement différé, enfin (possibilité de payer vos lunettes en 3 mois, sans frais).

Bien entendu, le rayon photo est toujours là et a su trouver naturellement sa vraie place avec toujours les mêmes services : Développement - Photos d'identité - Expo d'appareils et de matériel.

C'est donc un nouveau départ, gageons qu'il sera réussi, et, c'est une nouveauté, Kry's ouvre en même temps un centre d'adaptation de lentilles de contact qui manquait à Brignais. Bien vu !

OPTIQUE J. TORRILHON  
131, avenue Général de Gaulle - Brignais



## AU FIL DE LA VIE...



Que de vie ! que de joie ! que d'élan dans ces photos de couverture retraçant d'importants événements de l'année écoulée !

C'est le changement de visage de la Place Gamboni avec la Nouvelle Poste, et la réconciliation du piéton et de la voiture. La volonté de rénover ce centre ville de la part de vos Elus qui se prolongera par d'autres opérations cette année.

C'est la spontanéité de ces jeunes jouant dans le Parc de l'Hôtel de Ville, le dynamisme de ces scolaires se rendant en classe, la pureté de la danse de ces jeunes filles, la tendresse et le respect de cette fillette offrant une rose à une personne âgée lors de la commémoration du X<sup>ème</sup> anniversaire des Arcades.

C'est l'émerveillement de ces enfants entourant le Père Mondon- neix soufflant son gâteau d'anniversaire de sa 40<sup>ème</sup> année de sacerdoce au service de tous.

Mais c'est aussi cette colombe, colombe de paix reliant deux villes de 2 Pays devenus amis.

Oui, BRIGNAIS peut être fière d'avoir sa jeunesse, ville enviée et recherchée, elle doit encore faire mieux.

Aussi, nous comptons sur vous pour participer à nos côtés à tous ces projets

- la rénovation du centre ville,
- le développement du centre culturel, littéraire et de rencontre Espace Culture Loisirs,
- la dynamisation de nos zones économiques et bien d'autres projets qui permettront d'améliorer encore notre cadre de vie.

Oui, nous comptons sur votre engagement, car nous devons être fiers de cette jeunesse qui nous fait honneur, et nous devons nous rappeler la phrase de J. JOUBERT dans son ouvrage "Pensées"

"Les enfants ont plus besoin de modèles que de critiques"

et celle-ci de FENELON dans "L'éducation des Filles"

Dans tous les âges, l'exemple a un pouvoir étonnant sur nous ;  
dans l'Enfance, il peut tout"

Remerciant les annonceurs qui ont contribué financièrement à la publication de ce bulletin, je souhaite à chacun de vous, de passer de bonnes fêtes et au nom de l'Equipe Municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour 1988.

Michel THIERS  
Maire de Brignais  
Conseiller Général du Rhône

MAIRE  
Michel THIERS

Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :  
Urbanisme - Finances - Information - Personnel communal - Transports

## LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ELUS	MEMBRES NON ELUS
ARTISANAT-COMMERCE INDUSTRIE-EMPLOI	M. MINSSIEUX	MM. BERTICAT, CLAER, CORTIAL, GURET, SAGNOLE	
ASSOCIATIONS	M. DARFEUILLE Mme CHERMETTE	M. BERNOLLIN, Mmes CONSTANT, VAN DEN BROECK	Mme LEBLANC
CULTURE-LOISIRS	Mme RAKOUTZ	MM. DARFEUILLE, CLAER, CORTIAL, FERLAY Mmes GARDON, CHERMETTE	Mme CORTIAL MM. DUGAS-VIALIS, MOUTIE
FETES ET CEREMONIES	M. BERNOLLIN	MM. DARFEUILLE, CORTIAL, DENIS	MM. LOMBARD, MOUTIE
FINANCES	M. BERTICAT	Mme GARDON, MM. BRAND, CORTIAL, GENELOT, GURET	
INFORMATION	MM. THIERS, DARFEUILLE CORTIAL	Mme PIEGAY, MM. BRAND, BRUNOT	
JEUNES	MM. RIGAUD, BRUNOT	Mme CHERMETTE, M. MIALON	Mlle GAILLARD MM. HARTEMANN, CHOUZY
PERSONNEL COMMUNAL	M. DARFEUILLE	MM. DARFEUILLE, MASSON Mmes GARDON, PIEGAY, FONVIANNE	
SCOLAIRE	Mme GARDON M. MINSSIEUX	MM. MASSON, MIALON, RIGAUD Mme TATOT	
AFFAIRES SOCIALES	M. ARNAUD	MM. BRUNOT, MIALON, Mmes CONSTANT, PIEGAY, VAN DEN BROECK	M. DUGAS-VIALIS Mme LEBLANC
- Restaurant Arcades - 3 <sup>e</sup> Age  - Aides ménagères	Mme VAN DEN BROECK Mme PIEGAY	MM. BERNOLLIN, BRUNOT Mme VAN DEN BROECK	M. REURE
SPORTS	M. MIALON	MM. DARFEUILLE, ARNAUD, BERNOLLIN, VIRET	M. SAYER
TRANSPORTS	M. THIERS	Mme PIEGAY, VAN DEN BROECK, M. CLAER	
TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX	M. MASSON	MM. BRUNOT, LAPLACE, RIGAUD, VIRET Mmes CHERMETTE, VAN DEN BROECK MM. BERTICAT, MASSON, BRAND	
URBANISME	MM. THIERS, MASSON M. VIRET	MM. BERTICAT, ARNAUD CORTIAL, DENIS Mme GARDON	M. REURE
- Permis de Construire - Environnement	M. VIRET M. SAGNOLE	MM. MASSON, GURET, Mme CHERMETTE M. MINSSIEUX, DARFEUILLE Mmes PIEGAY, TATOT	Mme LEBLANC M. DUGAS, VIALIS
SENTIERS PEDESTRES	Mme CHERMETTE	MM. DARFEUILLE, BRUNOT, SAGNOLE	MM. DUMONT, SOLLY, TOLLET VIENCO, LECLERCQ, MARAIS, DANDEL, GARDON, Mmes CHARMETTANT, TOLLET
VOIRIE	MM. MASSON, SAGNOLE	MM. BERNOLLIN, LAPLACE, DARFEUILLE, DENIS Mme VAN DEN BROECK	

Les noms des Adjointes apparaissent en caractères gras.

### HOTEL DE VILLE. Tél. 78.05.15.11. PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS, Maire, reçoit sur rendez-vous.	Mme RAKOUTZ, sur rendez-vous.	M. VIRET, le samedi de 9 à 10 h.
M. MASSON, le jeudi de 18 à 19 h ou sur rendez-vous.	M. BERTICAT, le samedi de 8 h 30 à 10 h 30.	M. MIALON, sur rendez-vous.
M. DARFEUILLE, sur rendez-vous.	Mme GARDON, le mercredi de 9 à 11 h.	M. RIGAUD, le mercredi de 18 à 19 h.
M. MINSSIEUX, le samedi de 9 à 10 h.	M. ARNAUD, le samedi de 10 à 12 h.	

Page de couverture : Rétrospective de l'année : anniversaire 10 ans Résidence "Les Arcades", anniversaire 40 ans de sacerdoce du Père Monodoneix, inauguration de la Poste, oménagement de la Place Gomboni, la vie culturelle, les jeunes et les transports, les fleurs dans la ville, message de Paix, jumelage, Europe...

Photos : Jacques Dugos, 14 rue des Collonges, 69230 St Genis Laval. Atelier Lasercolar Pierre Rochebloine, rue des Ronzières, 69530 Brignois.

Responsable de la publication : M. Thiers. Avec l'aide de : M. Darfeuille, Mme Sogno et la participation de : Mmes Thiers, Chermette, Van Den Broeck, Rakoutz, Gardon, Altieri, Brunot, Allaix, Gayard, Goïda et de MM. Torral, Marel, Bernolin, Mialon.

Ce bulletin est édité par la Municipalité de Brignois, a été conçu et réalisé par C.D.P. Communication. Distribué par Odip, à Oullins.

## LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance publique du 26 mars 1987

#### Vote des subventions aux associations

CHEVEUX BLANCS	20 000
AMICALE DU PERSONNEL	41 000
HARMONIE MUNICIPALE	12 000
ECOLE DE MUSIQUE	248 000
ESPERANCES ET VAILLANTES	31 500
BATTERIE FANFARE	12 000
A.S. BRIGNAIS	35 000
AMICALE LAIQUE DE BRIGNAIS	10 500
GUIDES ET SCOUTS	3 800
5 <sup>ème</sup> S.S.M.	500
LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE	2 500
LE CLUB DE LA BONNE HUMEUR	3 500
A.D.I.A.F.	1 500
LES AMIS DES PERSONNES AGEES	1 000
SECOURS CATHOLIQUE	2 000
A.D.A.P.E.I.	500
COMMISSION DES FETES	20 000
LES AMIS DU LUNDI	2 000
LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	800
COMITE DU JUMELAGE	20 000
S.P.A.	1 600
CENTRE SOCIAL	247 400
SECOURISTES CROIX BLANCHE	1 000
LES AMIS DU VIEUX BRIGNAIS	2 000
LES VEUVES CIVILES	400
BI-CROSS CLUB DE BRIGNAIS	20 000
PARTICIPATION A ŒUVRE PRIVEES	60 350

Adopté à la majorité.

#### Vote des taux d'imposition des impôts locaux

Taxe d'habitation	7,31 %
Foncier bâti	15,60 %
Foncier non bâti	46,11 %
Taxe professionnelle	13,93 %

Adapté à la majorité.

#### Vote du Budget Primitif 1987

Budget dynamique avec deux gros investissements :

- autour de la zone industrielle pour développer les implantations d'entreprises en vue de création d'emplois ;
- réalisation du projet réduit d'Espace Culture Loisirs.

Le Budget Primitif 1987 s'équilibre en dépenses et en recettes à 58.038.352 F approuvé à la majorité.

#### Tarif de location des locaux municipaux

A la majorité, il est décidé qu'une location de 200 F sera demandée pour la location des salles de réunions mises à disposition des Assemblées de co-propriétaires et syndicats.

#### Vote de subventions

- au profit du Centre Communal d'Action Sociale (ancien Bureau d'Aide Sociale) : 120 000 F
- du Foyer Résidence pour Personnes Agées "Les Arcades" : 120 000 F
- des classes de découverte des écoles publiques communales : 87 700 F
- des classes de découverte des écoles privées de Brignais : 5 841 F

#### Demande de subventions au Conseil Général pour la construction de l'Espace Culture Loisirs

Le maire demandera une subvention pour la partie du projet Salle pluraliste (subvention escamptée = 40 % de la dépense subventionnable soit 1.600.000)

### Séance publique du 27 mars 1987

#### Projet de révision du POS

Adopté à l'unanimité.

### Séance publique du 29 avril 1987

#### Acquisitions foncières pour extension de la Place du Marché et l'aménagement du Boulevard périphérique.

### Séance publique du 21 mai 1987

#### Arcevi - Subvention 1987

Vote à l'unanimité de 150 000 F.

#### Espace Culture Loisirs

Approbation :

- de la modification du programme initial à la majorité
- de la mission de maîtrise d'œuvre confiée au Cabinet AC à la majorité
- de la mission de contrôle technique par le Cabinet Véritos à la majorité

#### PAIO d'Oullins - Participation aux frais de fonctionnement

Approbation à l'unanimité pour un montant de 11 318 F en raison des 247 dossiers traités pour des jeunes Brignais.

#### Prise en charge de la restauration de l'école privée

Acceptée à la majorité en fixant le prix du repas à 12,50 F pour 1987/1988.

#### Programme d'investissement 1987 - Emprunts

1 600 000 F auprès de la BNP au taux de 9 %  
1 500 000 F auprès de la C.A.E.C.L. au taux de 9,50 %

1 000 000 F auprès de la Caisse d'Epargne de LYON au taux de 9,50 %



Extension de l'enseignement musical dans les écoles.



Démarrage du chantier Espace Culture Loisirs.

## Séance publique du 25 juin 1987

### Extension de l'enseignement musical dans les écoles

Approuvé à la majorité.

RENTREE	Nombre de classes	Nombre d'heures d'enseignement	COUT ANNUEL
1987	7	5 HEURES 1/4	25 400 F
1988	13	9 HEURES 3/4	47 125 F
1989	16	12 heures	58 000 F

### Centre social — subvention exceptionnelle au titre du projet d'animation aux Pérouses

A la majorité, une somme de 25 000 F est attribuée.

### Exonération d'impôts locaux en faveur des entreprises nouvelles créées en 1987

Exonération jusqu'au 31 décembre 1989 de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

## Séance publique du 31 août 1987

### Zones industrielles

Création d'un Droit de Prémption Urbain sur l'ensemble des zones U et NA qui permettra une meilleure mise en œuvre de la politique de développement des zones industrielles menée par la commune.

### Recrutement d'un animateur sur le secteur jeunes

Principe adopté à l'unanimité.

### Complexe sportif — Création d'un parking

Adopté à l'unanimité pour un montant de 333 243 F TTC.

### Recrutement d'un responsable de la communication et de l'information

Adopté à la majorité.

### Recrutement d'un secrétaire général — modalités

A la majorité, il est décidé de confier cette mission à un cabinet de recrutement.

## Séance publique du 30 septembre 1987

### Approbation du compte administratif 1986 et du compte de gestion du receveur

#### DEPENSES.

— section de fonctionnement 27 387 586,75  
— section d'investissement 12 244 122,34

soit un montant total de dépenses de 39 631 709,09

#### RECETTES.

— section de fonctionnement 38 016 068,15  
— section d'investissement 8 460 089,28

soit un montant total de recettes de 46 476 157,43

l'excédent global de clôture s'élève donc à la somme de 6 844 448,34

## Séance publique du 12 octobre 1987

### Demande de caution d'emprunt par l'OGEC

Le conseil décide à l'unanimité de cautionner l'emprunt de 250 000 F d'une durée de 10 ans à 9,5 % pour le financement des travaux d'extension des bâtiments de l'école privée.

## NOUVELLE MAIRIE... L'INFORMATIQUE NOUVELLE EST ARRIVEE

En prévision du déménagement de la Mairie dans des nouveaux locaux refaits à neuf et fonctionnels, la modernisation de la gestion municipale avec des techniques modernes s'imposait.

La commission informatique associant les Elus et le personnel faisait appel à un cabinet conseil, la société ICARE, pour l'aider dans la démarche du choix dans la "jungle" des constructeurs d'ordinateurs !

Le recensement des équipements nécessaires pour les services municipaux fut consigné dans un cahier des charges fin 1985 pour permettre une consultation des nombreux fournisseurs début 1986.

Le choix s'arrêta sur un matériel micro-ordinateur en réseau préfigurant le bureau de l'avenir... sans papier !!! et permettant d'équiper, suivent un plan de charge établi sur 5

ans, l'ensemble des services de la Mairie ; l'accent était mis notamment sur la bureautique (encore un mot en "ique" !) afin de diminuer et de simplifier la "paperasse" administrative que nous connaissons tous.

Le matériel livré dès le mois de Septembre 1986, le personnel suivait les stages de formation nécessaires, le secrétariat général et celui des services techniques abandonnaient rapidement la "vieille" machine à écrire pour le traitement de texte.

Les services du personnel et de la comptabilité s'affairaient pour démarrer l'exercice 1987. Quelques tubes d'aspirines furent nécessaires paraît-il ! mais l'oppréhension et les craintes furent vite oubliées. Aujourd'hui, on se demande comment on faisait "à la main" ! Tout le monde veut son écran-clavier.

L'informatisation des services se poursuit.

Ainsi un nouvel écran est installé au service des élections. Le suivi du courrier, l'aide à la préparation du budget permettront un meilleur service.

La télématique (encore un mot en "ique" !) au moyen du minitel, permet à la Mairie de dialoguer avec la Préfecture et l'Association des Maires du Rhône, et les bases de données documentaires.

Toutes ces techniques ont permis, après un an de fonctionnement, d'une part de faciliter le travail administratif du personnel, et d'autre part d'améliorer la gestion municipale visant à satisfaire les besoins des administrés plus rapidement.

L'informatique à la Mairie est bien réelle et nos enfants peuvent être fiers de leurs parents qui eux aussi se sont mis à pianoter sur ces petits écrans !

J.P. CACHARD

## LE PERSONNEL COMMUNAL SE RENFORCE

L'évolution du mode de vie, l'application des lois de décentralisation transfèrent aux Communes de nouvelles responsabilités et le développement de BRIGNAIS entraînent un renforcement de nos services communaux.

La complexité des dossiers, la nécessaire coopération intercommunale, la volonté des Elus de compter sur du personnel qualifié ont pour conséquence :

— une plus grande participation des agents communaux aux cours ou stages de perfectionnement ;  
— la création de nouveaux postes (\*).

Aux **services techniques**, on remarquera les recrutements suivants :

— le 3 novembre 1986 : un contremaître aux Espaces Verts : Monsieur Pascal LIGIER,

— le 6 avril 1987 : un dessinateur : Monsieur Guy DEWULF,

— le 13 avril 1987 : une secrétaire : Mademoiselle Isabelle DENIZON,

— le 1<sup>er</sup> juin 1987 : un contremaître à la voirie : Monsieur Laurent RUCHON.

— Par la suite d'une mutation interne, le poste d'accueil des Services Techniques (cadastre, permis de construire) est vacant. En cours de recrutement.

### Dans les services administratifs :

Le Conseil Municipal a décidé (31/08/87) de recruter :

1<sup>o</sup> Un responsable de la Communication et de l'information pour le Secrétariat du Maire et des Elus (recrutement en cours) avec comme principaux objectifs :

mieux vous informer et vous écouter, améliorer la coopération entre les Elus, les Services, les Administrations, rendre plus efficace la coopération intercommunale, gage d'économie et de qualité, donner à BRIGNAIS, le maximum d'atouts pour qu'elle joue son rôle à l'heure européenne.

2<sup>o</sup> Une Secrétaire sténodactylo.

Enfin, le poste de Madame ALTIERI, Adjointe au Secrétaire Général sera pourvu temporairement pendant son congé de maternité (janvier-septembre 1988) le recrutement étant en cours.



Guy Dewulf passe à la planche.



Pascal Ligier au travail.



Au secrétariat général, Mme Altieri et Mme Col.



Mmes Clemançon, Eyraud, Denizon

Ces différents postes correspondent bien aux nécessités d'une ville de notre dimension (10-20 000 habitants).

Rassurez vous, les charges de personnel (38 % du Budget de Fonctionnement) n'atteignent pas le montant du niveau moyen (44 %) des villes de cette importance et la Municipalité est exigeante quant à la qualité du travail.

M.T.

## BONNE RETRAITE MADAME RIGAUD

Madame Jeanine RIGAUD née FAUCHERY le 1<sup>er</sup> avril 1926, a travaillé à la Mairie de Brignais à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1974, et plus spécialement à l'Ecole Primaire Claudius Fournion qu'elle a quittée à regret le 24 août 1987 pour une retraite bien méritée.

Nous la remercions chaleureusement pour ces 13 ans de dévouement et lui souhaitons de tout cœur une retraite heureuse au sein de sa famille et de ses amis.

Le service du personnel

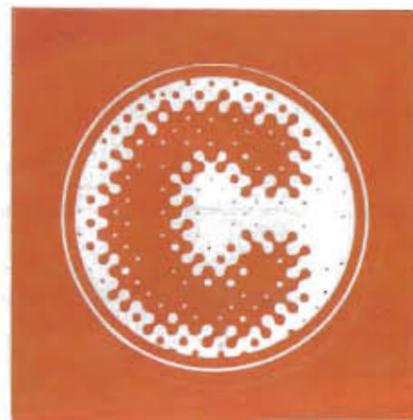


Départ à la retraite de Mme Jeanine Rigaud.

# CORDIAL

Votre marché hyper sympa  
Avec un plus : la poissonnerie

90, Rue du Général de Gaulle  
69530 BRIGNAIS  
Tél. 78 05 21 78



## NOS ECOLIERS...

La rentrée scolaire à Brignais, même si elle date de 1987, mérite une présentation générale :

### BONNES CONDITIONS DE RENTREE

L'effectif de 1189 élèves est globalement stable. Une vingtaine d'élèves supplémentaires en maternelles, mais une légère baisse en primaire qui a justifié la fermeture d'une classe à l'école primaire J. Moulin.

Pour les 470 élèves des classes maternelles et les 719 autres des classes primaires, la structure pédagogique des établissements est la suivante :

#### Ecole Maternelle Claudius Fournion

- Directrice : Madame PORCELLANA  
3 Classes de Petits : Mesdames PORCELLANA, THIROT, CHABANNES et BUISSOU  
2 Sections de moyens : Mesdames LAVABRE et MIALON  
1 Section de Grands moyens : Madame ROUXEL  
2 Sections de Grands : Mesdames MIGUEL et MARTARESCHE

#### Ecole Maternelle Jean Moulin

- Directrice : Madame BERTHOLLET  
1 Classe de Petits : Madame BERTHOLLET  
1 Classe de Moyens : Madame BAUDOT  
2 Classes de Grands : Mesdames HOREAU et HOLLER

#### Ecole Maternelle André Lassagne

- Directrice : Madame FAVRE  
1 Classe de Petits (2 ans) : Madame FAVRE  
1 Classe de Petits (3 ans) : Mesdames DUPERRAY et TOUBOULIC  
1 Classe de Moyens : Madame FARRE

#### Ecole Primaire Auguste Simondon

- Directeur : Monsieur PAYROU SALES  
1 Classe de CP : Madame THOLLET  
1 Classe de CE 1 : Madame ROSADO  
1 Classe de CE 2 : Madame GUILHON  
1 Classe de CM 1 : Madame ROCHER  
1 Classe de CM 2 : Monsieur PAYROU SALES

#### Ecole Primaire Claudius Fournion

- Directeur Monsieur LANOT  
2 Classes de CP : Mesdames ARMANET et REVOLLAT  
1 Classe de CP-CE1 : Madame BRUNEL (Nouvellement arrivée à Brignais)  
2 Classes de CE 1 : Madame DANNEYROLLES et Madame GALLICE (Nouvellement arrivée à Brignais)  
2 Classes de CE 2 : Mesdames BEL et BOURRET  
2 Classes de CM 1 : Mesdames MOREL et ROUX  
2 Classes de CM 2 : Mesdames JOURDAN et TEISSEIRE

### Ecoles Primaires André Lassagne et Jean Moulin

- Directrice Madame GENNARO  
- Directeur Monsieur LABELLE  
- 3 Classes de CP : Mesdames FIORINI, CROUZET et PRADINES  
2 Classes de CE 1 : Mesdames LABELLE et PERRIN  
3 Classes de CE 2 : Mesdames GENNARO, MANGANELLI et BERNOUD  
2 Classes de CM 1 : Messieurs BEAUX et PERRIN  
2 Classes de CM 2 : Monsieur LABELLE et Madame LABROSSE  
1 Classe de Perfectionnement : Monsieur ROLIN  
1 Classe d'Initiative et rattrapage

FIN DE CYCLE DE L'ECOLE PRIMAIRE  
ENSEIGNEMENT PUBLIC  
RESULTAT JUIN 87

118 ELEVES EN CM 2

SOIT :

112 Elèves en 6<sup>ème</sup> dont 81 % au Collège de Brignais et 19% aux Collèges Privés (VOURLES, ST-GENIS LAVAL, OULLINS, LA MULATIERE, GIVORS)

3 Elèves en Passage section d'enseignement spécialisé

3 Elèves qui redoublent

### CREDITS POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

En augmentation de 5,4 % en 1987 par rapport à 1986, elles se ventilent comme suit :

- Ecoles primaires : 137 francs par élève  
- Ecoles maternelles : 110 francs par élève  
- Classes de perfectionnement du Groupe Scolaire André Lassagne : 274 francs par élève

Crédits complémentaires

- Crédit pour la classe d'initiation du Groupe Scolaire Jean Moulin : 2780 francs  
- Crédit pour la psychologue scolaire : 2780 francs  
- Crédit pour le rééducateur psychopédagogique : 2780 francs  
- Crédit pour le rééducateur psychomotricité : 2780 francs



La vie scolaire.



## L'ECOLE PRIVEE

L'école privée accueille 243 élèves répartis en 5 classes primaires et 4 classes maternelles.

### Ecole Primaire

- Directrice Madame MOREL
- 1 Classe de CP : Madame NOE
- 1 Classe de CE 1 : Madame DUTHEL
- 1 Classe de CE 2 : Madame GAS
- 1 Classe de CM 1 : Madame BALLOUHEY
- 1 Classe de CM 2 : Madame MOREL

### Ecole Maternelle

- Directrice Madame DAVID
- 2 Classes de Petits : Mesdames DAVID et RAPHAËL
- 1 Classe de Moyens : Madame GRANJON
- 1 Classe de Grands : Madame RIVIER

## SUBVENTION A L'OGEC

Les établissements d'enseignement privé, gérés par l'O.G.E.C. (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) font l'objet d'un contrat simple signé le 30 juin 1961, renouvelé le 27 avril 1970. Il regroupent 231 élèves répartis en 9 classes, primaires et maternelles. La participation de l'Etat et celle des parents aux frais de scolarité assurent incomplètement les recettes nécessaires pour couvrir les frais de fonctionnement. Une subvention communale est nécessaire comme palliatif aux besoins croissants de ces établissements, c'est-à-dire à la prise en charge du chauffage, de l'éclairage, de l'eau, des fournitures scolaires, du salaire d'une aide à l'école maternelle, etc...

Pour 1987-1988, le Conseil Municipal a décidé d'allouer à l'O.G.E.C., une subvention de 437 francs 41 par élève et par an, soit la somme totale de 101 043 francs 90, représentant une augmentation de 3,25 %.

## RESTAURATION SCOLAIRE

### DU NOUVEAU DEPUIS LA RENTREE...

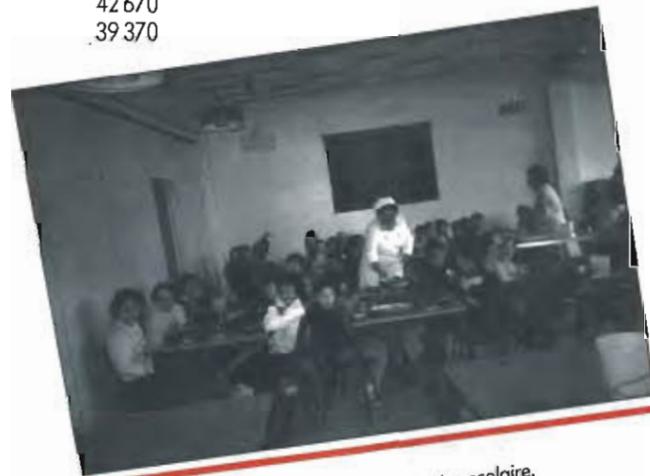
En 1985, les Elus ont décidé d'engager une étude avec l'objectif de rechercher la meilleure façon de confectionner les repas collectifs dont la responsabilité est du ressort de la Municipalité.

Deux actions ont été entreprises :

1°) Comparaison de la situation actuelle (restaurants Jean Maulin, Claudius Fournion et des Arcades) aux propositions de Spécialistes de la Restauration.

Le rapport qualité, prix inférieur au nôtre et le maintien du personnel, qui nous a toujours satisfaits (6 agents), ont plaidé en faveur du statu quo malgré la baisse de couverts :

Année Scolaire	Nombre de Couverts
1982/1983	51 645
1983/1984	51 000
1984/1985	47 780
1985/1986	42 670
1986/1987	39 370



La restauration scolaire.

2°) Proposition par l'Association de Gestion des Restaurants d'Enfants (L.A.G.R.E.) des écoles Publiques à l'école Privée, d'accueillir ses enfants au Groupe Scolaire Jean Moulin en 1985. L'Ecole Privée n'ayant pas accepté cette proposition, à la rentrée de septembre 1987, le Maire et le Président de l'Association lui ont alors proposé de confectionner ses repas (actuellement 40 à 45) à Jean Moulin et de les faire porter par un employé Communal à l'Ecole Privée, au prix de (12,50 frs) équivalent à la moyenne des prix payés par les parents de l'Ecole Publique.

La convention a été signée fin Août par les deux Présidents d'Associations, Madame Marie-Thérèse GARDON, et Monsieur Paul MINSSIEUX, Adjoint au Maire.

Cette solution de saine gestion et de solidarité devrait satisfaire les Brignairots. M.T.



## PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX ACTIVITES PERI-SCOLAIRES DES ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES DE LA COMMUNE.

Chaque année, la Commune participe financièrement aux activités péri-scolaires des écoles publiques et privées de BRIGNAIS. Cette participation comprend :

- un crédit "coopérative" affecté aux écoles publiques et privées ainsi qu'au Collège Jean Zay.
- un crédit libre affecté aux écoles publiques de la Commune.

Pour l'année scolaire 1987/1988, ces crédits sont en augmentation de 5 % et sont attribués comme suit :

Crédit "coopérative" (par élève)	Crédit libre (par élève)
- écoles primaires publiques et privées	- écoles primaires publiques
37 francs	27 francs
- écoles maternelles publiques et privées	- classes de perfectionnement
26 francs	54 francs
- collège Jean Zay	- écoles maternelles publiques
37 francs	25 francs
	- crédit matériel (par classe)
	480 francs

## LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE

Du 3 au 8 Mai derniers, 50 latinistes de 3<sup>ème</sup> du Collège Jean Zay, accompagnés de cinq professeurs et d'un parent d'élève, ont vécu à l'heure romaine. Le voyage avait été préparé depuis le mois de Novembre dans le cadre d'un Projet d'Action Educative avec pour objectif l'étude de la Rome antique et de la Rome mussolinienne.

Partis avec un autocar FONTANA — qui les a transportés dans ROME et aux alentours, ils ont été hébergés et nourris matin et soir en Auberge de Jeunesse. A midi, les élèves recevaient quelques lires pour leur déjeuner. Les visites étaient présentées chaque jour par des groupes d'élèves différents.

### PROJET D'ACTION EDUCATIVE DU COLLEGE DE JEAN ZAY AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE

50 élèves des classes de troisième du C.E.S. Jean Zay sont allés découvrir ROME pendant cinq jours, dans le cadre d'un projet d'action éducative sur l'ensemble des classes latinistes.

Ce projet d'action éducative, conduit par une équipe de professeurs et de parents d'élèves a exigé un travail inter-disciplinaire qui a permis aux élèves de découvrir la ville d'hier et d'aujourd'hui, tout en prenant en charge l'ensemble de l'organisation de ce voyage.

Le coût d'une telle "expédition" s'est élevé à 900 F par enfant, grâce à la subvention de la mairie qui a permis que tous les élèves puissent participer et profiter d'un voyage serein et agréable (par exemple, un joyeux repas italien à la fin de ce séjour).

Une soirée-retour regroupa fin Juin les participants et leurs familles : les élèves ont pu montrer panneaux, montage-diapositives, films et recevoir une récompense pour les carnets de bord qu'ils avaient réalisés. (cette exploitation audiovisuelle a été possible grâce à une subvention de la F.C.P.E.).

Ce voyage n'était pas le premier et ne sera peut être pas le dernier...  
L'équipe des professeurs



## RESULTATS AU D.N.B. DE 3<sup>ème</sup> (DIPLOME NATIONAL DU BREVET (Version MONORY, ex B.E.P.C.)

**SESSION JUIN 87**  
Sur les 113 candidats, 83 ont réussi leur examen.

POURCENTAGE	
Score National	62,51 %
Académie de Lyon	69,54 %
Collège de Brignais	73,45 %

## COLLEGE JEAN ZAY : ILS ETAIENT TOUS LA

Au collège Jean Zay et pour la première fois depuis 10 ans, la rentrée a pu s'effectuer alors que tous les professeurs étaient nommés.

Nous nous réjouissons beaucoup de l'existence cette année des enseignements artistiques, musique et dessin, si longtemps attendus.

Cependant nous déplorons le non remplacement d'un enseignant parti en stage de langue durée et face auquel l'éducation nationale n'a rien prévu.

Les 506 élèves sont répartis en 21 sections :

- 5 Classes de 6<sup>ème</sup>
- 7 Classes de 5<sup>ème</sup>
- 4 Classes de 4<sup>ème</sup>
- 4 Classes de 3<sup>ème</sup>
- 1 Classe de CPPN

### Les nouveaux professeurs du Collège :

- En mathématique : Madame EYRAUD
- En sciences physiques : Madame LAVIE et Monsieur DUPLOUY
- En lettres : Monsieur CLAITTE et Mademoiselle SERODES
- En allemand : Madame ZILLIOX
- En anglais : Madame FAZELI
- En dessin d'art : Madame BASTIAN
- En musique : Mademoiselle GENTIL
- En E.P.S. : Madame LOCTIN et Monsieur HOLLER

**ii - ORIENTATION EN FIN DU CYCLE - 5<sup>ème</sup> AU COLLEGE. JUIN 87.**  
En 4<sup>ème</sup> de Collège : 50,9 %  
Redoublement de la 5<sup>ème</sup> 24,5 %  
8,6 % En 4<sup>ème</sup> Technologie  
7,3 % En 4<sup>ème</sup> Préparatoire  
0,8 % En 4<sup>ème</sup> Agricole  
5,3 % En C.P.P.N.  
2,6 % En C.P.A.  
**151 ELEVES EN FIN DE 5<sup>ème</sup>**

**ORIENTATION EN FIN DE 3<sup>ème</sup> AU COLLEGE**  
En seconde 46,9 %  
En B.E.P. 31,3 %  
Redoublement de la 3<sup>ème</sup> 15,2 %  
Apprentissage 6,6 %  
**115 ELEVES**

MOINS DE CHARGES  
POUR LES ENTREPRISES

MESURES DE REINSERTION  
POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI C.L.D.

POUR L'EMBAUCHE  
D'UN CHOMEUR LONGUE DUREE  
(+ 1 an d'inscription à l'ANPE)

- Contrat de Réinsertion en Alternance (C.R.A.)  
(Contrat de travail)

- Stage de Réinsertion en Alternance (S.R.A.)

- Exonération 50% pour l'embauche d'un C.L.D. (contrat de travail  
à durée déterminée ou indéterminée)

L'ANPE D'OULLINS VOUS RENSEIGNERA  
N'HESITEZ PAS  
COMPOSEZ LE  
78.51.75.35

**Public :** demandeurs d'emploi de + de 26 ans, ayant + 1 an d'inscription à l'ANPE

**Durée :** 1 an minimum

**Contrat de travail :** formation effectuée tout ou partie dans l'entreprise. (mini. 300H, financée par l'Etat).

**Public :** demandeur d'emploi ayant + de 2 ans d'inscription à l'ANPE

**Durée :** 5 mois en entreprise dont 60H/mois effectuées en organisme de formation (financement Etat)

Stagiaire payé par l'Etat (3915 F brut)

Prime à l'entreprise (4000 F)

**Public :** demandeur d'emploi de longue durée ayant effectué un stage Etat au Région depuis moins de 4 mois

**Durée :** minimum 6 mois

# CARROSSERIE



# YVERIGE

NOMBREUX AVANTAGES  
AVEC LA CARTE



Chemin de la Fonderie - 69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 14 26

# LA VIE SCOLAIRE

## L'ENSEIGNEMENT MUSICAL A BRIGNAIS

### LE LEP GUSTAVE EIFFEL

Le lycée professionnel Gustave Eiffel accueille depuis la rentrée 291 élèves pour les cycles de formation suivants :

#### TECHNOLOGIE :

1<sup>ère</sup> Année (4<sup>ème</sup>) : 28 élèves  
2<sup>ème</sup> Année (3<sup>ème</sup>) : 24 élèves

#### C.A.P. MENUISIER ET METALLIER :

4<sup>ème</sup> préparatoire : 28 élèves  
3<sup>ème</sup> préparatoire : 27 élèves  
3<sup>ème</sup> - C.A.P. Menuisier : 23 élèves  
3<sup>ème</sup> - C.A.P. Métallier : 24 élèves

#### B.E.P. INDUSTRIEL (Bois - Agencement) :

en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année confondues : 21 élèves

#### B.E.P. TERTIAIRE (Bureaux)

B.E.P. Communication Administrative et Secrétariat :

1<sup>ère</sup> année : 23 élèves  
2<sup>ème</sup> année : 24 élèves

#### B.E.P. Administration Commerciale et Comptable :

1<sup>ère</sup> année : 28 élèves  
2<sup>ème</sup> année : 27 élèves

#### FORMATION COMPLEMENTAIRE (en une année)

Menuiserie métallique "Aluminium" - Agencement Bois : 14 élèves.

#### Les nouveaux professeurs du Lycée Professionnel :

En français :  
- Monsieur BASCOU  
- Madame BREVET-PHILIBERT  
- Madame BROSSIER

En secrétariat : - Madame BOULEVARD  
- Madame PEREZ

En Dessin d'Art : Monsieur BROCHOT

En Mathématique Sciences :  
- Monsieur CLEMENT  
- Monsieur DELVAL  
- Monsieur GROSSEBON

En comptabilité : Madame COUGARD

En Dessin Industriel : Madame DURAND

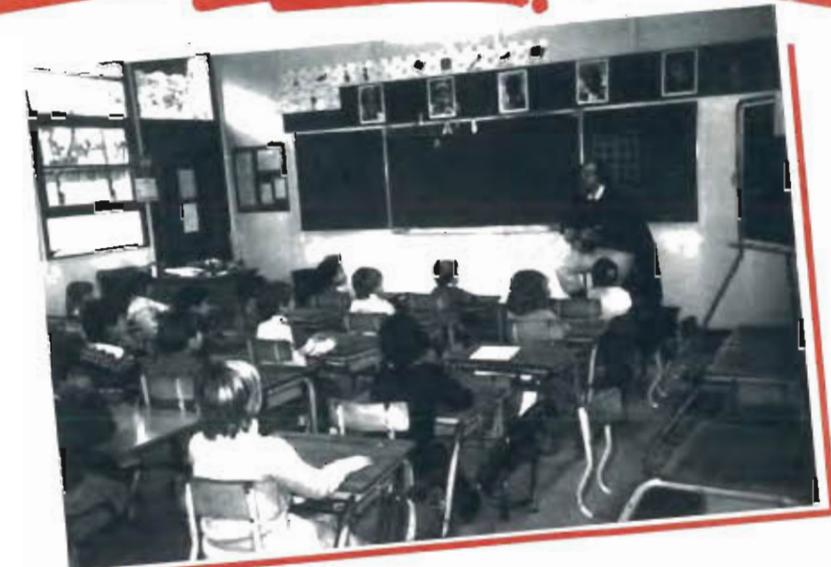
En Menuiserie : Monsieur GIOVANNONI

En Anglais : Madame ROUX

En Education Physique - Sport : Monsieur VIGNAU

A ces 2216 jeunes qui fréquentent les établissements d'enseignement de la Commune, à leurs enseignants et à leurs familles, nous souhaitons tout l'enthousiasme et l'énergie nécessaires afin de mener à bien cette année scolaire.

M.T.G.



La musique dans les écoles.

Le poste de moniteur d'enseignement musical a été créé à Brignais, par une délibération du Conseil Municipal, le 9 Novembre 1982.

Madame PAULY (alors Mademoiselle BOISSERIN) en débuta l'enseignement dans les écoles André Lassagne et Jean Moulin, dès la rentrée 1982.

Concernant, pour l'année 1983-1984, les classes de CP et CE1 des deux écoles, cet enseignement devait s'étendre, et, à la rentrée 1986, chaque classe pouvait bénéficier de la présence de l'intervenant 3/4 d'heure par semaine.

Le principe de généraliser l'enseignement de la musique à toutes les écoles primaires publiques de la Commune a été décidé récemment par le Conseil Municipal, lors de sa séance du 25 Juin 1987.

La réalisation se fera en deux étapes.

Elle commencera, pour l'année en cours par les enfants des classes de CP, CE1, CE2, des écoles Auguste Simondon et Claudius Fournian, et à la rentrée prochaine par ceux des classes de CM1, CM2. Cette extension a nécessité le recrutement d'un second moniteur.

Actuellement, Monsieur WESTPHAL qui a succédé à Madame PAULY, enseigne dans les écoles André Lassagne, Jean Moulin ainsi que dans deux classes de l'école A. Simondon. Madame TREYES, monitrice de musique nouvellement installée, a la charge de 8 autres classes.

Nous accordons une grande importance à cette ouverture culturelle offerte aux élèves dès leur entrée à l'école primaire et sommes confortés dans cette action par les options prises actuellement par les responsables de l'Education Nationale dans le domaine des enseignements artistiques.

MTG

Parmi d'autres projets intéressants concernant les disciplines d'éveil de nos petits écoliers, l'éducation musicale nous semble prioritaire pour plusieurs raisons.

En effet, la musique est présente partout, elle envahit les rues, les appartements et même les plages. Mais savons-nous écouter ? La vie organique est basée sur des rythmes que la musique calmera ou stimulera, harmonisera ou mettra en état de tension.

- Les musiques à dominante rythmique stimulent la vie sensorielle et physiologique, la mode du "faire" tout en dynamisant le corps (musiques de danse : Prokoviev, Manuel de Falla, Stravinsky, etc...).

- Les musiques à dominante mélodique stimulent la vie affective et le mode du "ressentir" (les Romantiques : Beethoven, Schubert, Schumann, Mahler, Brahms, etc...).

- Les musiques à dominante harmonique stimulent la vie intellectuelle et le mode du "penser" (époque classique : Mozart, Vivaldi, Haydn, Haendel, Bach...).

- La polyphonie va stimuler les sentiments fraternels et collectifs (chants populaires, choeurs de Verdi)...

M.R.

"La musique chasse la haine chez ceux qui sont sans amour. Elle donne la paix à ceux qui sont sans repos. Elle console ceux qui pleurent ; ceux qui sont égarés trouvent de nouveaux chemins et ceux qui refusent tout, retrouvent confiance et espoir."

Pablo Casals



## MARBRERIE GENERALE DU RHONE

Restauration - Taille de pierres

Revêtements - Escaliers - Dallages  
Cheminées

Travaux pour bâtiments  
Appartements - Magasins

**GRANITS - MARBRES  
PIERRES - ARDOISES**

**47-49, avenue Sidoine-Apollinaire  
69009 LYON - Tél. 78.83.73.60**

**Matériel de bâtiment et d'industrie  
QUINCAILLERIE - PEINTURE**

**unimate**  
S.A.

**ZONE INDUSTRIELLE NORD  
ROUTE D'IRIGNY "LES AIGAIS" BRIGNAIS**

**☎ (7) 805.18.66**

COFFRAGE - REGLES ALUMINIUM - ECHAFAUDAGES - BETONNIERES - TREUILS -  
MONTE MATERIAUX - ETAIS - BROUETTES - OUTILLAGE ELECTRIQUE PORTATIF -  
OUTILS A MAIN - SOUDURE - SCIES - ECHELLES - ESCABEAUX - CORDAGE

**LA MAISON DU PROFESSIONNEL  
AU SERVICE DE TOUS**

ETUDES, CONSEILS, REALISATIONS DE MATERIEL - LIVRAISONS RAPIDES - SERVICE APRES VENTE

# LA VIE SCOLAIRE

## L'EDUCATION EN EUROPE : L'ESPAGNE

1992 : l'Acte unique en Europe. Il est intéressant de comparer nos méthodes d'enseignements.

1<sup>er</sup> EXEMPLE : l'Espagne

Actuellement une réforme importante se met en place, qui touchera l'enseignement privé encore complètement indépendant de l'Etat. Il devrait être, par la suite subventionné, avec droit de contrôle de la part du Ministère de l'Education.

L'âge de limite de l'obligation scolaire est 13-14 ans, ce qui correspond à la fin du cycle de l'enseignement général de base.

Si la première langue obligatoire est l'anglais, le choix de la deuxième langue est facultatif ; mais cependant l'enseignement de la langue régionale est une obligation.

L'importance des mathématiques se fait moins sentir qu'en France, l'accent est surtout porté sur l'acquisition d'une culture générale importante.

La fin du cycle lycée permet d'obtenir les baccalauréats scientifiques et littéraires.

Enfin, nous remarquons que les effectifs par classe sont beaucoup plus lourds qu'en France, surtout dans l'enseignement public.



## VOYAGE A HIRSCHBERG DES ELEVES DU L.P. G. EIFFEL

Le samedi 2 Mai 1987 à 5 h 15, 22 élèves du L.P. et leurs accompagnateurs se retrouvaient en gare de Perrache.

Destination HIRSCHBERG via STRASBOURG et KARLSRUHE. Le voyage se déroulait sans problèmes et nous avions tous le sourire lors de notre arrivée à MANNEHEIM où nos hôtes de la municipalité et Monsieur Klous REINHARD nous souhaitaient la bienvenue.

De ces quatre jours passés outre-Rhin, chacun de nous a gardé une image différente. Pour certains, c'est la richesse tranquille d'une ville résidentielle, pour d'autres, la visite de la cité magnifique d'HEIDELBERG... Pour d'autres encore, les phases passionnantes d'un match de hand-ball entre LEUTERSHAUSEN et BERLIN ou encore le chargement impressionnant d'une gigantesque turbine lors de la visite de BBC (BROWN BOVERING COMPAGNIE) premier complexe industriel électrique de RFA.

Mais sans faire une enquête auprès des participants nous pouvons affirmer sans risque que tous ont été marqués par la chaleur de l'accueil des familles, de la population, rivalisant de zèle pour précéder nos désirs, ainsi que par la disponibilité de Monsieur le Maire d'HIRSCHBERG. Tout cela a ensoleillé un séjour sous un ciel désespérément gris.

Séjour très agréable puisque nos élèves demandent à y retourner...

Les accompagnateurs



L.E.P. Voyage à Hirschberg.

## RENCONTRES EUROPEENNES DES COMITES DE JUMELAGE

STRASBOURG, siège du Parlement Européen, a rassemblé le 14 Octobre 1987, les comités de jumelage de BRIGNAIS et d'HIRSCHBERG, auxquels s'était joint pour la circonstance une délégation importante des élus de SCHWEIGHOUSE. Au cours de cette visite, les participants (près de 40) ont pu se familiariser avec le fonctionnement de l'importante institution qu'est le Parlement, au cours d'une présentation faite par un député français, Monsieur PARTRAT et une députée allemande Madame THEATO. Ceux-ci ont répondu aux nombreuses questions posées et souhaité que cette Maison de l'Europe soit celle de tous les Européens.

En fin de journée, les visiteurs ont assisté à une partie de la session publique du Parlement, avant de se séparer, avec le sentiment renforcé que l'Europe est en train de se faire sa vraie place dans le concert mondial.

J.D.



## JUMELAGE BRIGNAIS - HIRSCHBERG

Dans le dernier bulletin municipal, paru en Mai 87, nous faisons le point sur les divers échanges prévus au printemps 1987, soit au cours de la première année marquant le jumelage officiel de nos 2 villes.

En Avril, un groupe de jeunes allemands est venu suivre un stage d'équitation, en parallèle avec de jeunes français de Brignais et des environs.

Début Mai, l'Université Populaire de Hirschberg qui dispense en particulier des cours de français, a résidé 4 jours dans la région. Le séjour a permis aux participants, une quarantaine au total, de faire connaissance avec Brignais bien sûr, mais aussi Lyon, Vienne et les environs.

Au mois de Mai également, 22 élèves du L.E.P. de Brignais accompagnés de 2 professeurs et 2 parents, se sont rendus à Hirschberg pour un voyage de fin d'année scolaire. Au cours de leur voyage, du 2 au 5 Mai, la partie touristique n'a pas été négligée (visite de Heidelberg, de Mannheim) mais sans pour autant oublier le côté instructif du séjour avec des visites d'entreprises industrielles régionales, comme B.B.C. à Mannheim.

Le week-end du 8 au 10 Mai a permis au Comité de Jumelage d'organiser un voyage à Hirschberg, destiné à faire connaître notre ville jumelle à des Brignaisiens qui n'avaient pas encore eu l'occasion de le faire - 25 personnes au total ont ainsi découvert (ou redécouvert) Hirschberg. Cette visite permettant en outre au Comité de Jumelage de faire le point des échanges en cours -

Pour terminer ce mois de Mai fertile en échanges, c'est une forte délégation de la section Tennis de l'A.S. Brignais (50 p.) qui est allée participer du 28 au 31, au tournoi organisé, cette année, par le club de Hirschberg (Großsachsen). En 1988, ce sera au tour du Club Brignais d'organiser ce tournoi franco-allemand et donc de recevoir, pour le long week-end de l'Ascension, nos amis allemands.



Eglise d'Hirschberg



Voyage à Hirschberg du personnel communal de Brignais et du comité de jumelage.

Le mois de Juin a été marqué par le concert donné en l'église de Brignais, le 17 juin, par la chorale MANNER QUARTETT BERGSTRASSE et l'ensemble PALATINA. Le concert organisé par le comité de jumelage, avec la collaboration de l'Association Musicale de Brignais, des Amis de l'Orgue et de l'Espérance, a permis aux Brignaisiens de découvrir un ensemble de très haut niveau. Le programme mis sur pied a été un "régal pour les amateurs et les organisateurs du spectacle. Les artistes pour avoir offert au public ces quelques heures privilégiées sont à unir dans un même...concert de bravos et de remerciements" (Le Progrès)

Sur le plan sportif, l'A.S. Brignais Football a voulu également nouer de nouveaux liens avec Hirschberg et s'est donc rendu, du 19 au 21 juin, en Allemagne, à l'invitation du club local, le F.V. LEUTERSHAUSEN. Ce club organise chaque année un championnat villageois qui oppose entre elles, des équipes constituées par les autres associations locales, ou par des regroupements de quartiers. Notre équipe "sénior" n'a pas participé à cette compétition, mais s'est produite contre le club local en "match-exhibition" le dimanche matin. Le score nul - 3 - 3 - à la fin de la rencontre a satisfait les protagonistes, d'autant plus que le résultat était secondaire, le but principal (!) étant de créer des liens amicaux entre les 2 clubs.

Il faut également ajouter:

- que la CROIX-ROUGE a passé 2 semaines, au mois de Juillet, à Hirschberg,
- que 2 groupes de jeunes de Brignais, 6 en Juillet et 10 en Août, ont séjourné dans des familles allemandes durant les vacances d'été,
- qu'un jeune étudiant de Brignais a suivi un stage en entreprise à Hirschberg durant l'été,
- qu'une jeune étudiante de Brignais termine en Octobre un séjour "au pair" dans une famille de Hirschberg (si, d'autres candidates sont intéressées par ce type de stage, le Comité de Jumelage peut donner des renseignements),
- que des soldats allemands, appartenant à une unité de la région de Hirschberg, valon-

naires pour les travaux d'entretien du cimetière militaire allemand de Dagneux, ont été hébergés à la Valbonne, ou 4<sup>e</sup> Génie, au mois de Septembre. A la fin de leur mission, ils ont souhaité découvrir Brignais, ce qu'ils ont pu faire rapidement le 9 Septembre.

Enfin, n'oublions pas qu'une petite délégation allemande a participé aux cérémonies organisées pour les 40 ans de sacerdoce de notre curé, le Père Mondonneix le 28 juin. Pour le 15 Août, c'est un petit groupe du Conseil Paroissial de Brignais qui s'est rendu à Hirschberg Leutershausen, accompagnant le Père Mondonneix dans ce voyage.

Les voyages ont donc été au cours de cette année assez nombreux et très variés. D'autres sont prévus ou à l'étude pour les mois à venir. La priorité reste toujours les scolaires même si l'élaboration des échanges se heurte à quelques difficultés qui seront réglées d'ici peu, chacun l'espère.

- Pour tout renseignement ou suggestion, il est recommandé de s'adresser à:  
Madame BOUTE Tél. 78 05 45 54.  
Madame FAYLE Tél. 72 31 60 54.

- Les cours d'allemand reprennent début Octobre, 2 niveaux sont prévus: Débutants, Perfectionnants.

- Des conférences sur l'Allemagne seront organisées durant la saison 87-88,

Notez déjà les dates retenues: 13 NOVEMBRE 87 - 4 MARS 88 - 27 MAI 88.

Les thèmes retenus seront précisés ultérieurement.

- Une soirée franco-allemande est programmée le 12 MARS 88.

Elle aura lieu Salle du gymnase. Le programme sera donné prochainement.

On peut noter, dès maintenant, qu'elle sera précédée du 4 au 14 Mars d'une exposition sur l'Allemagne, que se tiendra dans le hall de l'Hôtel de Ville. J.D.



Le Père Mondonneix à l'occasion de la visite à Hirschberg du conseil paroissial de Brignais.

# Villas Cotrin

☎ 78 56 44 45

membre  
de l'union  
nationale



Vous désirez faire construire dans l'ouest lyonnais:  
Les Villas Cotrin, implantées depuis 1979 à Saint-Genis-Laval, connaissent parfaitement ce secteur.

Trouver un terrain, monter un plan de financement, négocier pour vous les prêts les plus avantageux: Les Villas Cotrin trouvent toujours la solution qui convient.

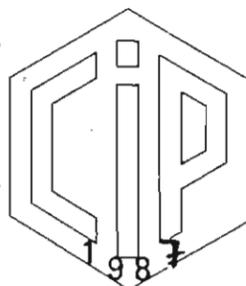
Définir vos exigences, personnaliser votre villa, suivre les travaux du début à la fin: Les Villas Cotrin ont su rester le constructeur à taille humaine qui sait écouter.

Villas Cotrin  
Le constructeur de l'ouest lyonnais  
3, place Joffre - 69230 St-Genis-Laval

*si vous aimez l'ouest lyonnais  
nous devons nous rencontrer*

Je désire sans engagement de ma part recevoir votre documentation. Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Retournez ce coupon: Villas Cotrin - 3, place Joffre - 69230 Saint-Genis-Laval

FOURNITURE ET POSE  
DE REVETEMENTS  
DE SOLS ET MURS  
SPECIALISTE TERRE-CUITE



Qual. 141 \*\* B

## MARSELLA CARRELAGE

170, rue Général-de-Gaulle A 2  
69530 BRIGNAIS  
Tél.: 78 05 27 39

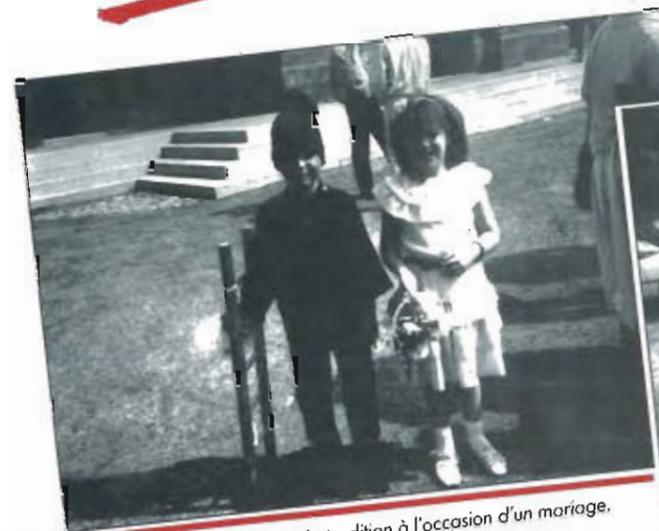
LOCATION CAMION BENNE  
ET CAMION GRUE  
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS  
MAÇONNERIE

## SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET TERRASSEMENT "S.C.T."

"Le Bonneton" - 69530 BRIGNAIS  
Tél. 78 05 21 64

Location engins à chenille et pneus

# Instantanés de Schweighouse



Retrouvons la tradition à l'occasion d'un mariage.



Sortie du livre "Schweighouse thonn"



Les enfants des écoles préparent la fête des mères.

# REGION

## CONNAISSEZ VOUS RHONE-ALPES ET LE CONSEIL REGIONAL ?

Notre région, c'est :

- 8 Départements,
- 2 874 Communes,
- 5,1 millions d'habitants,
- 43 700 km<sup>2</sup> (à comparer au 117 millions de Japonais vivant sur 80 000 km<sup>2</sup> de plaines).

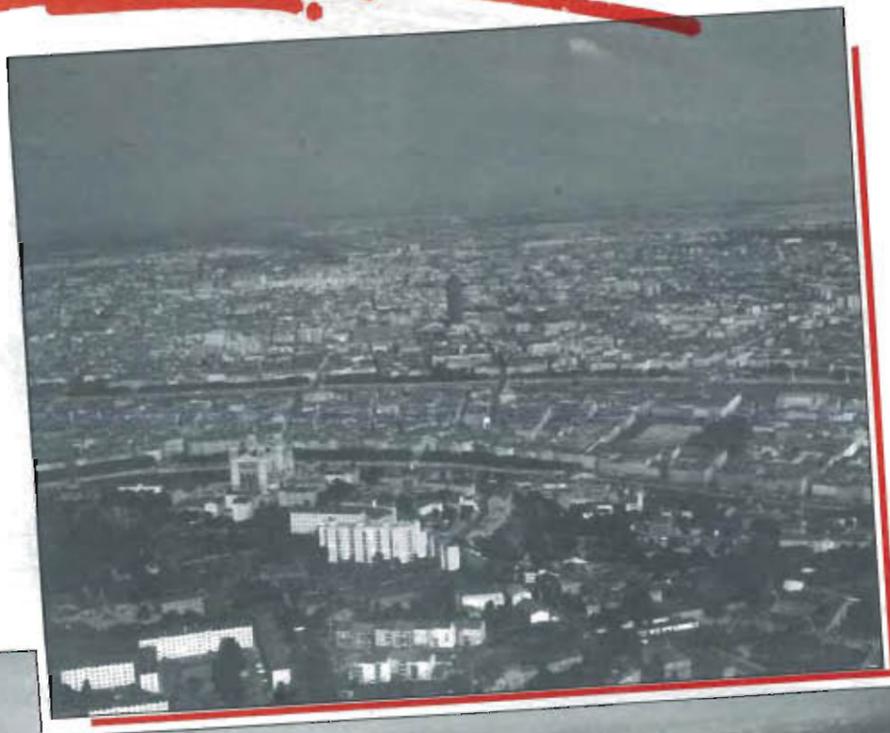
Le Budget du Conseil Régional dont le siège est à Charbonnières, c'est près de 2 milliards de francs, dont plus du quart consacré à l'éducation (lycées, formation, etc...).

Notre région est largement exportative (92 mF à l'export pour 74 mF à l'import en 1986).

La venue des Jeux Olympiques en 1992 en Savoie entraîne d'importants investissements non sans incidence sur le Budget Régional, principalement au niveau du réseau routier.

Mais quelle retombée économique pour notre Région !

M.T.



# LA REGION RHONE-ALPES

## HUIT DEPARTEMENTS

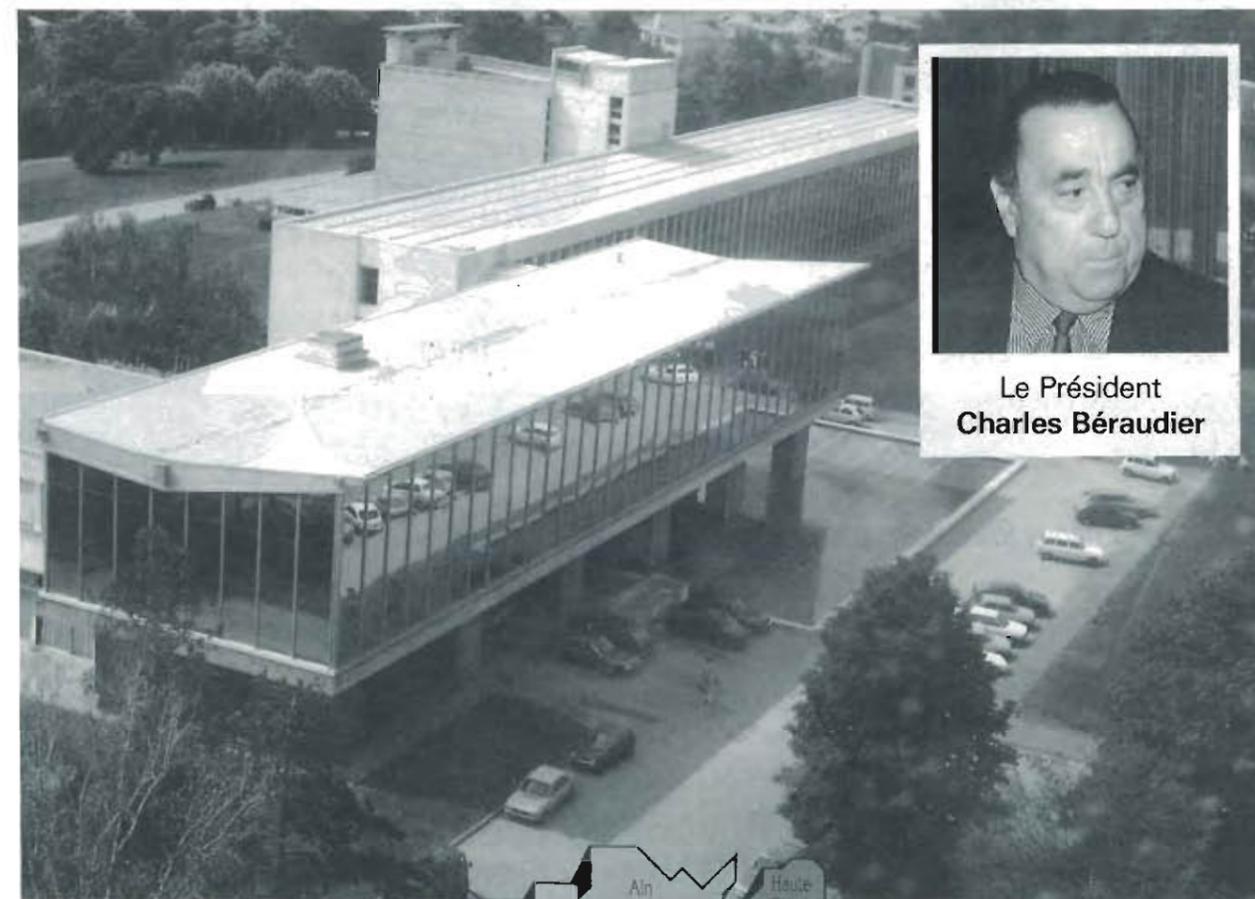
- |         |              |
|---------|--------------|
| Ain     | Loire        |
| Ardèche | Rhône        |
| Drôme   | Savoie       |
| Isère   | Haute-Savoie |



## CINQ MILLIONS D'HABITANTS

45000 km<sup>2</sup>  
Un territoire équivalent à la Suisse

## LE CONSEIL REGIONAL



Le Président  
**Charles Béraudier**

- Vote le budget régional et le plan régional.
- Règle par ses délibérations les affaires de compétence régionale.

- Participe aux études d'aménagement régional et à la préparation du Plan national



En 1986, les 151 Conseillers Régionaux

ont été élus au suffrage universel

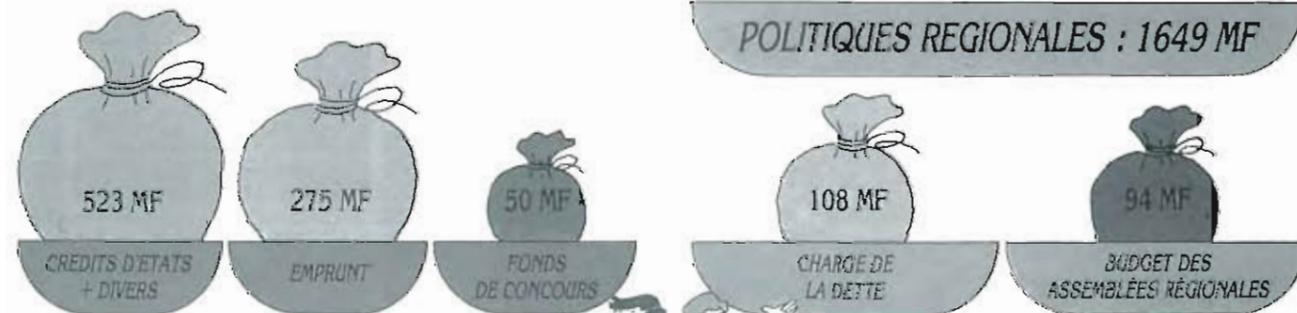
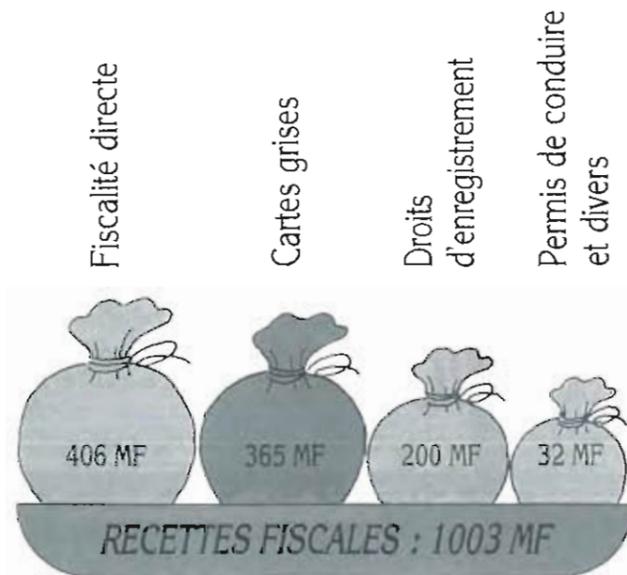
Répartition des Conseillers par département

# LE BUDGET REGIONAL 1987: 1851 MF

(Millions de francs)

d'où vient l'argent ?

où va l'argent ?



Chaque Rhônalpin paie 195 F

pour la Région



## LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL



Le Président  
Paul Dominjon

- Est, auprès du Conseil Régional, une assemblée consultative.
- Est obligatoirement saisi pour avis :
  - pour la préparation et l'exécution du plan national dans la Région ;
  - pour le projet de plan régional de développement et son bilan annuel d'exécution ;
  - pour les orientations générales du projet du budget régional.

Qui sont les 102 Membres du Comité Economique et Social ?

Des représentants d'organismes et activités à caractère économique, social, professionnel, familial, éducatif, scientifique, culturel et sportif de la Région.

Ses membres sont désignés pour 6 ans.

**BRUITS QUI COURENT**

*Chez Médiacompo ils ne pensent qu'au tennis, au golf et à la voile...!!!*

C'est vrai qu'on ne manque pas une occasion d'inviter nos clients (et même ceux qui ne le sont pas encore !) à voir Noah de près (Grand Prix de Tennis de Lyon), à puter dans une petite balle (Trophée Smart) ou à faire un tour en bateau (Régates Vertepub)...

Mais il est encore plus vrai que le reste du temps, on ne pense qu'à travailler sur vos compos, discrètement et efficacement, pour vous livrer à l'heure un travail parfait qu'il soit en vrac ou "sophistiqué un max" sur votre Station Graphique de Berthold.\*

**m**

2; rue de la Claire  
69009 Lyon  
Téléphone 78 83 20 20  
Télécopieur 78 83 82 22  
Téléphone voiture  
72 38 90 70



## PENDANT L'ETE ON N'A PAS CHOME!

Comme chaque année, la Municipalité a profité des vacances d'été pour réaliser de nombreux travaux dans les bâtiments communaux.

### BATIMENTS SCOLAIRES

**Groupe Scolaire A. LASSAGNE:** Reprise de l'étanchéité de la toiture terrasse pour 33 000 F à la Maternelle et réfection complète des peintures du préau de la Primaire.

**Groupe Scolaire J. MOULIN:** Réfection des peintures du hall d'entrée et des sanitaires et déplacement de la réserve pour la création d'un deuxième bureau occupé par la gestionnaire pour un montant de 23 000 F.

**Groupe Scolaire CL. FOURNION:** Remise à neuf des peintures de la classe de Monsieur le Directeur avec changement des revêtements de sol.

**Groupe Scolaire SIMONDON:** Remise à neuf des peintures de la classe de Monsieur le Directeur avec changement des revêtements de sol.

Cet entretien régulier permet de conserver les bâtiments en bon état, afin d'assurer un cadre de travail agréable aux écoliers et aux enseignants.

### AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX

La commission municipale chargée des bâtiments a également programmé divers travaux d'entretien ou de rénovation en particulier :



Démolition de la station de pompage pour l'implantation des futurs ateliers municipaux.



M. Crozier. La tonte de la pelouse du parc de l'Hôtel de ville.

**Gloriette du Parc de l'Hôtel de Ville:** Se cachant à moitié sous la verdure, elle était le témoignage d'une époque romantique et donnait à ce coin du parc un caractère poétique bien agréable. Seulement, agressée par les années et la nature envahissante, elle tambait en ruine. Devait-on purement et simplement la détruire afin de préserver la sécurité des passants? C'aurait été tellement dommage! C'est pourquoi la Municipalité a décidé de la conserver et que les travaux de réfection s'achèvent. Peut-être inspirera-t-elle un poète ou un peintre brigonnais, ce qui est sûr, c'est qu'elle satisfera le regard du promeneur.

GM - HS

**Immeuble JANDAURECK:** reprise de la toiture et zinguerie (28 000 F) sur cet immeuble situé impasse Laviolle, mis à disposition du Secours Catholique par la Municipalité.

**Eglise:** La façade de l'église apparaissait toute grise, toute triste à côté de la Place Gambani resplendissante de ses nouvelles couleurs et les travaux de ravalement ont remis cette façade en harmonie avec son environnement ce qui vient parfaire un air de fraîcheur et une clarté que chacun peut apprécier. Le coût de cette remise à neuf: 54 000 F.



Réfection de la gloriette du parc de l'Hôtel de ville.



Ravalement de la façade de l'Eglise.

# GARAGE BALLEYDIER

## AGENT CITROËN

21, rue GI de GAULLE  
69530 BRIGNAIS

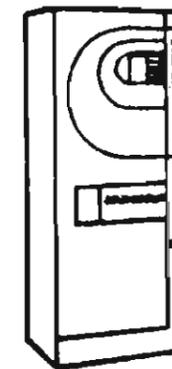
Tél. 78 05 17 33



VENTE NEUF et OCCASION  
REPRISE de votre ANCIEN VEHICULE

Essais sur rendez-vous  
Ouvert samedi matin

REPARATION mécanique-carrosserie  
Entretien - Mise au point  
Vente et pose accessoires  
Radio - Toit ouvrant - etc...



## TOUTE LA DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

**SPECIALISTE DU CAFE GRAIN**

Boissons chaudes, froides / Pâtisserie / Sandwichs / Confiserie

**Noël Lacombe**  
50, rue de la Bussière  
69600 OULLINS

Tél. 78 56 68 50

13 h - 14 h 30 et le soir 18 h - 21 h

## BIBLIOTHEQUE : TOUJOURS PLUS DE LIVRES !

Une liste des dernières nouveautés sera bientôt disponible au bureau de prêt.

La bibliothèque s'est en effet enrichie pendant l'été de quelques ouvrages de travail (en consultation sur place) tels que :

— **Le Grand Quid Illustré** en 19 volumes pour les jeunes,

— **Le Dictionnaire des Noms Propres** en 5 volumes,

— **Le Dictionnaire des Symboles,**  
— **L'Encyclopédie des Mythes et Cro-**  
**yances** en 5 volumes...

Les rayons philosophie, histoire, sciences sociales, art se développent de plus en plus.

Vous trouverez aussi de nouvelles revues :

— **Enfants Magazine, l'Etudiant, Mieux Vivre, 4 revues en anglais** (4 niveaux), pour les plus jeunes **Phosphore** et pour les petits **Popi**.

Les romans de la rentrée sont également mis en prêt le plus rapidement possible.

Côté animation : une exposition sur **les Artisans au Moyen Age** a été installée à la bibliothèque du 16 au 31 octobre sous forme de panneaux et d'objets. Elle s'adresse à tous et plus spécialement aux jeunes à partir de 9 ans. Des visites de classes sont prévues.

La venue de Jeanne Bourin était prévue pour ce dernier trimestre. Malheureusement (ou heureusement), celle-ci est en train d'écrire un nouveau roman. Nous espérons pouvoir la rencontrer à Brignais durant l'année 1988.

Toute nouvelle information concernant la bibliothèque sera affichée dans la première salle.

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

143, rue du Général De Gaulle  
(entrée côté parking)  
Tél. 72.31.60.22

#### HORAIRES :

Mardi : 15 h-18 h 30  
Mercredi : 9 h-17 h (sans interruption)  
Jeudi : 14 h-17 h  
Vendredi : 15 h 30-19 h  
Samedi : 9 h-13 h.

#### QUELQUES STATISTIQUES :

1340 familles inscrites  
(plus de 2500 lecteurs)  
16 000 volumes environ  
1 000 à 1 500 volumes achetés par an  
Fréquentation de 40 à 50 personnes en moyenne par jour.

Les Bibliothécaires

Pour vos distributions  
d'imprimés en  
boîtes aux lettres

# O.D.I.P.

23, rue Orsel  
69600 OULLINS

# 78.51.43.91

### Cabinet paramédical

62 rue Gal de Gaulle  
Tél. : 78 05 24 39 - ou répondeur

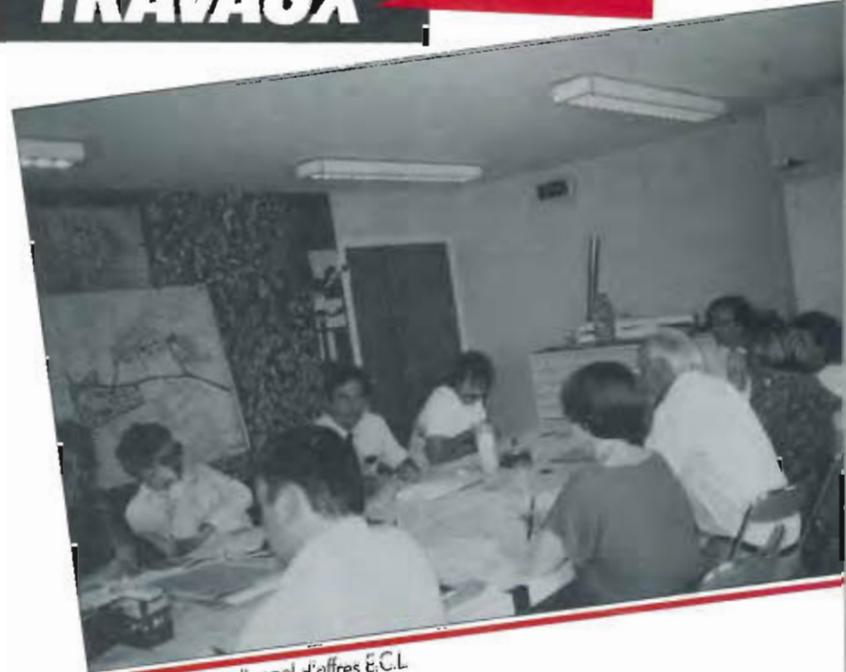
#### GAUTHIER Corinne

**Pédicure-Podologue** reçoit sur RDV  
le lundi après-midi, le mardi et vendredi  
toute la journée et le samedi matin.

#### EXBRAYAT Gisèle

**Infirmière D.E.**  
s'associe avec VIDAL Sabine et  
PAYAUD Annick également infirmières  
D.E. pour tous soins à domicile et en  
cabinet, dimanches et jours fériés  
compris.

## "ESPACE CULTURE LOISIRS", C'EST PARTI



Commission d'appel d'offres E.C.L.

Depuis le début de mois de septembre, chacun a pu remarquer la réalisation d'importants terrassements à l'angle de la rue Mère Elise Rivet et du chemin de la Pinette.

Comme le panneau de chantier l'indique, il s'agit bien des premiers travaux relatifs à la construction de l'ensemble Espace Culture Loisirs décidés par le Conseil Municipal de BRIGNAIS dans ses délibérations des 21 et 25 Mai 1987 et du 18 Août 1987.

Pour mémoire, cet ensemble, d'une surface totale de 3 200 m<sup>2</sup>, se compose respectivement :

- d'une bibliothèque (880 m<sup>2</sup>)
- d'une salle de spectacle polyvalente (800 m<sup>2</sup>)
- de locaux communs d'accueil et de sanitaires (200 m<sup>2</sup>)

Celui-ci comprend également :

- un sous-sol de parking (720 m<sup>2</sup>)
- une mezzanine (600 m<sup>2</sup>) en étage du volume bibliothèque livrée non aménagée, afin d'offrir ultérieurement les surfaces nécessaires à de nouvelles activités.

Sur le plan du parti architectural, il s'agit d'un bâtiment de type traditionnel à rez de chaussée partiellement sur sous-sol et à étage formé de deux grands quadrilatères, à toiture tuiles à quatre pans, reliés par un volume à toiture terrasse.

Les travaux se décomposent en deux tranches qui se dérouleront respectivement :

— **Première tranche :** bibliothèque + parties communes, de Septembre 87 à Décembre 88.

— **Deuxième tranche :** salle polyvalente, 1989

Le coût prévisionnel de cet équipement en matière de construction est de 14 000 000 F et le financement se décompose de la manière suivante :

### PLAN DE FINANCEMENT DE "L'ESPACE CULTURE LOISIRS"

#### Subventions

##### - Acquis :

Ministère de la Culture (Direction du Livre)  
1 800 000 F

Conseil régional (contrat de quartier)  
1 100 000 F

##### - Escomptée :

Conseil Général 1 600 000 F

#### Financement communal

- 1987 : 1 195 000 F (autofinancement)

- 1988 : 4 000 000 F (emprunts)  
2 300 000 F (autofinancement)

- 1989 : 2 000 000 F (emprunts)  
1 500 000 F (autofinancement)

- 1990 : 100 000 F (autofinancement)

**NB :** En 1989, 1990, le retour du FCTVA représentera : 2 100 000 F.

Ceci dit, à la fin de l'année 1988, les Brignairots pourront donc bénéficier des services d'un véritable bibliothèque, mise aux normes des contraintes modernes, tant techniques (surfaces, éclairages, informatisation...) que de locaux (salon de lecture, fond ancien, présentation de périodiques, consultation sur place, section enfantine, heure du conte, salle audio visuelle, salle d'expositions) compris la base d'une médiathèque-discothèque et l'ensemble des locaux annexes de bureaux, réserves...

A noter que la salle d'expositions et d'activité de la section enfantine pourra servir de salle de conférences et divers, hors les horaires de fonctionnement de la bibliothèque.

Enfin, courant 1989, la livraison de la deuxième tranche de la salle polyvalente

permettra le déroulement d'activités de spectacle (théâtre, cinéma, manifestations à caractère de représentations, conférences) ainsi que de bals, banquets, veillées, etc...

A noter à ce propos que les installations du complexe sportif Pierre MINSSIEUX se trouveront d'autant déchargées, ce qui ne manquera pas d'améliorer l'entretien de cette installation qui pourra dès lors servir de cadre à des manifestations à caractère plus sportif le week-end.

Ainsi la commune de BRIGNAIS comptera un véritable ensemble culturel propre à renforcer la vie associative et dont l'ensemble des Brignairots pourront bénéficier désormais à court terme.

A charge pour eux, bien sûr, de l'investir alors, afin d'en assurer le parfait épanouissement, étant entendu encore une fois, qu'ils trouveront à leur côté la municipalité en vue d'en garantir le bon fonctionnement.

DMT

## POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE L'ESPACE CULTURE LOISIRS LE 19 NOVEMBRE 1987



1<sup>re</sup> pierre ECL



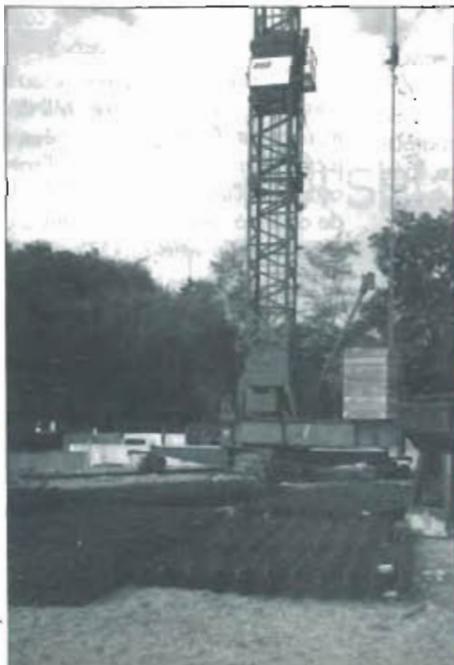
1<sup>re</sup> pierre ECL



1<sup>re</sup> pierre ECL



1<sup>re</sup> pierre ECL



Espace  
Culture Loisirs.



Espace Culture Loisirs

## COMPLEXE SPORTIF : ON AMÉLIORE, ON AMÉNAGE

Afin de permettre aux nombreuses associations brignairottes de poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions, la Municipalité a décidé une vaste opération d'entretien, de rénovation et d'amélioration du Complexe Sportif Pierre MINSSIEUX.

### Le Parking

Dans le but d'améliorer et de rationaliser le parking des véhicules, en assurant une meilleure sécurité aux utilisateurs des installations, un parking de 105 places a été aménagé, permettant l'accès direct par le Boulevard des Sports. Des plantations, un bon éclairage et une signalisation adaptée, permettront à chacun de se garer facilement. Le coût de ces travaux s'élève à 330 000 F.

### Aménagements extérieurs

Les travaux d'amélioration des abords du bâtiment "Pétanque et football" sont terminés, ils consistaient en aménagement d'espaces verts et de stabilisé permettant un accès agréable aux sportifs.

Quant à la piste d'athlétisme peu respectée par certains, elle a été reprise, nettoyée, ratissée par les Services Municipaux et nous rappelons à cette occasion que les vélos, poussettes et jeux d'enfants y sont interdits.

### Le mur d'entraînement du tennis

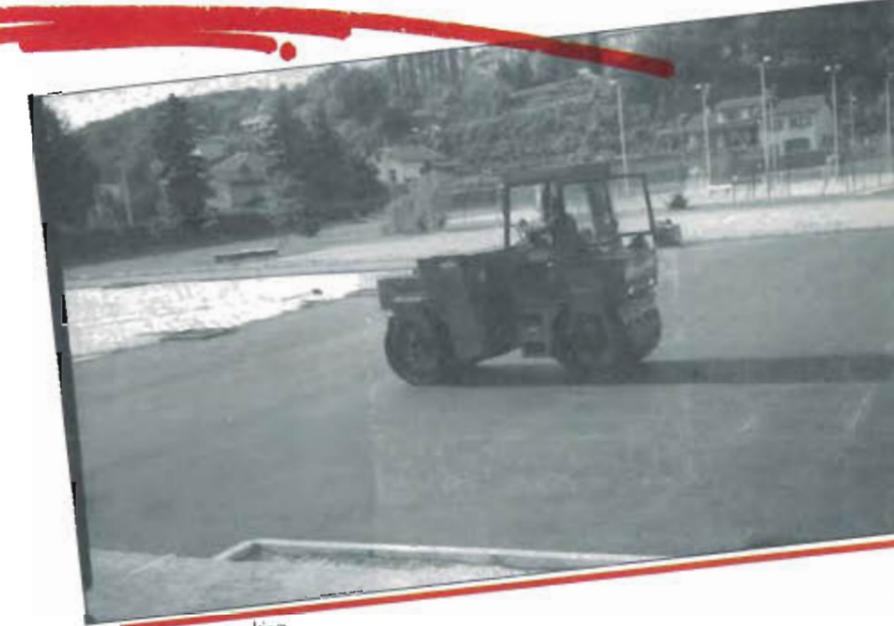
Construit en 1981 sous les directives de la DDE d'après les normes d'Ingénieurs en béton armé, donc réalisé dans de très bonnes conditions, il a été victime d'une aménée d'eau souterraine qui est venu désolidariser la semelle de l'ensemble. C'était PISE à BRIGNAIS et pour des mesures de sécurité, il a fallu l'arraser.

### Remplacement de l'écalux, ce n'est pas du luxe !

Détérioré suite aux actes de vandalisme à son encontre, le revêtement écalux (bleu) sera remplacé par un matériau plus résistant. Les travaux sont pris en charge pour moitié par la Municipalité et pour l'autre moitié par le constructeur OBB. Nouveau look, nouvelle jeunesse pour ce bâtiment tant utilisé. A vous de le protéger.

### Salle de judo : ni froid, ni chaud

En effet des travaux d'isolation thermique ont été réalisés par la toiture ainsi qu'une ventilation avec extraction mécanique. Les utilisateurs ont d'ores et déjà pu apprécier un meilleur confort sportif au cours de l'arrière saison estivale que nous avons connue. Ils pourront ainsi poursuivre dans de bonnes conditions leur entraînement, et glaner encore plus de succès sportifs.



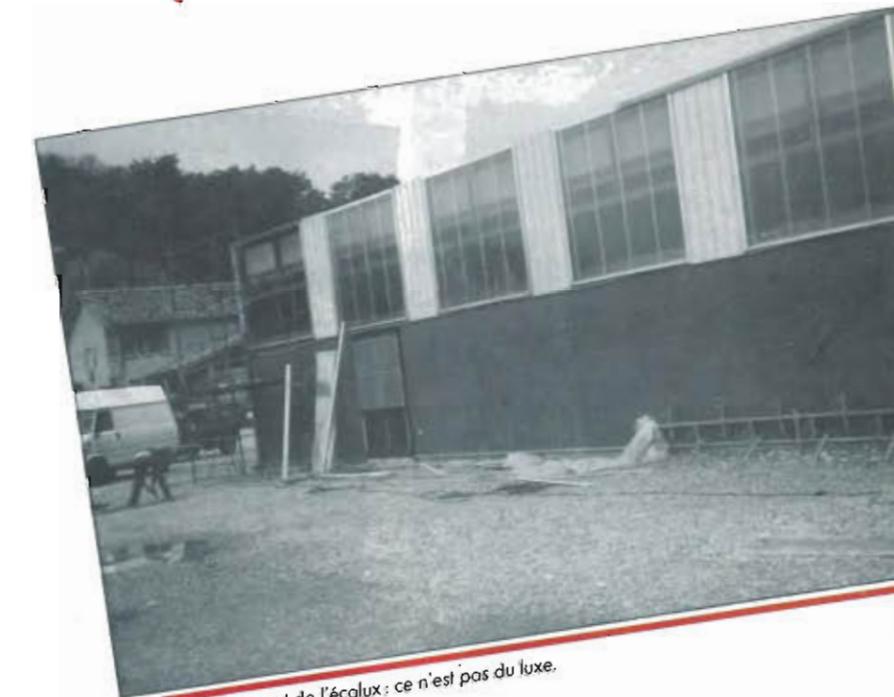
Le nouveau parking.

### Un local pour le rangement

Aménagé par les équipes des Services Techniques, un local de rangement sera mis à disposition du tir à l'arc, de la section d'athlétisme et du basket pour stocker leur matériel.

Sportifs, la Municipalité pense toujours à vous !

G.T. H.S.



Remplacement de l'écalux : ce n'est pas du luxe.

## LA CASSE FROIDE ET LE VIEUX BRIGNAIS

Nous sommes tous attachés à notre Patrimoine, le Maire et les Elus particulièrement. Après un étude approfondie, le Conseil Municipal a décidé d'aménager le début de la rue de la Casse-Froide et de confier ce travail à Monsieur Marc COQUET, Architecte.

Une première tranche de travaux destinés à mettre hors d'eau et hors d'air l'immeuble Perraton, se termine.

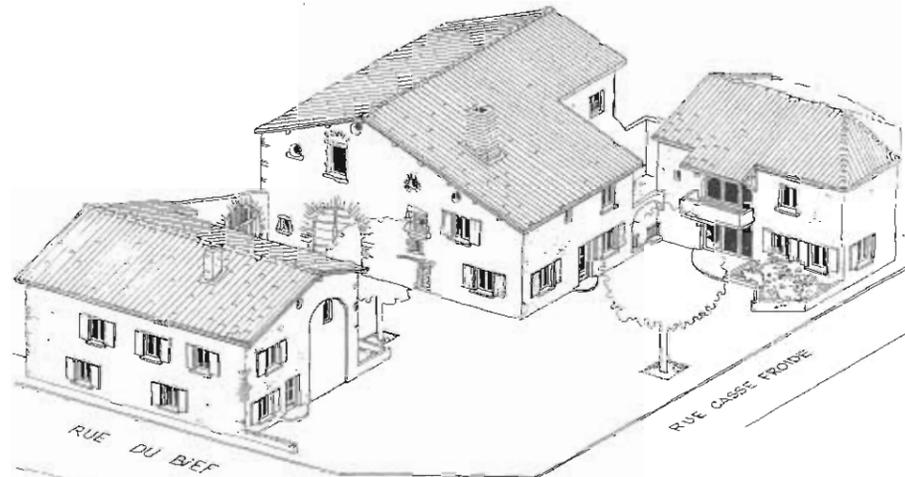
C'est une réussite ; que Monsieur COQUET, Architecte et Monsieur ANTONIALI, lauréat de l'appel d'offres, en soient chaleureusement félicités !

Les travaux vont se poursuivre, par la démolition d'une partie de la Maison EUDES en mauvais état et l'aménagement d'une placette traitée en pavés séparés de la rue de la Casse Froide ; le résultat, vu les croquis, devraient être du plus heureux effet.

Quant à la Maison Perraton, elle sera transformée en Maison "Arts et Rencontre". Les Associations culturelles (peintres, artisans, etc...) et les brignairots auront plaisir à venir dans cette maison témoin du passé, restaurée et transformée en maison d'Art et d'exposition permanente.

Rappelons que là aussi, le Conseil Régional nous aide au titre du Contrat de Quartier.

M.T.



Un patrimoine sauvegardé : la Maison Perraton.



Maison Perraton.



Maison Perraton.

## REVITALISATION DU CENTRE VILLE

**R**énover, rééquilibrer, revitaliser le Centre de BRIGNAIS est une question trop importante pour la laisser se dérouler sans directive et sans volonté. Grâce à l'équipe de l'ARCEVI et la détermination du Conseil Municipal, l'Etat participera à ce projet.

Les sommes réservées par l'AN.A.H représenteront environ 3 millions de francs au profit des propriétaires dont les dossiers seront recevables, engendrant au total environ 10 millions de francs de travaux.

Par ailleurs, la quantité de travail, les nombreux dossiers à trai-

ter, l'aide à fournir aux propriétaires sont tels qu'un technicien spécialement consacré à ces projets devra être recruté pour une durée déterminée. Le Conseil Municipal aura à prendre une décision à ce sujet en décembre, sachant que là encore, l'Etat s'engagera au niveau de 75 000 F/an pour l'équipe opérationnelle.

Afin de mieux encore vous tenir au courant de l'avancement de l'étude, Mademoiselle Françoise COSTE a résumé ci-après, l'état du dossier.

M.T.

### ARCEVI 1986 - 1987 : LE POINT SUR L'HABITAT

**E**n Mars 1986, a été créée l'Association pour la Revitalisation du Centre-Ville, chargée d'étudier les améliorations possibles à apporter au Vieux Brignais, en prenant peu à peu les contacts nécessaires avec les personnes et les administrations concernées, et de mettre en place les premiers outils de réalisation du Projet de Quartier.

#### Quelques résultats du Recensement Général de la Population :

Alors que la population totale de Brignais augmentait de 82 % entre 1968 et 1975, puis encore de 46 % entre 1975 et 1982, celle du centre ancien diminuait de 15 %, puis de 14 % pendant les mêmes périodes.

Ces chiffres montrent l'effet attractif de la vie dans les lotissements d'une part, et l'effet répulsif des logements du centre-ville trop petits, pas assez confortables, d'autre part.



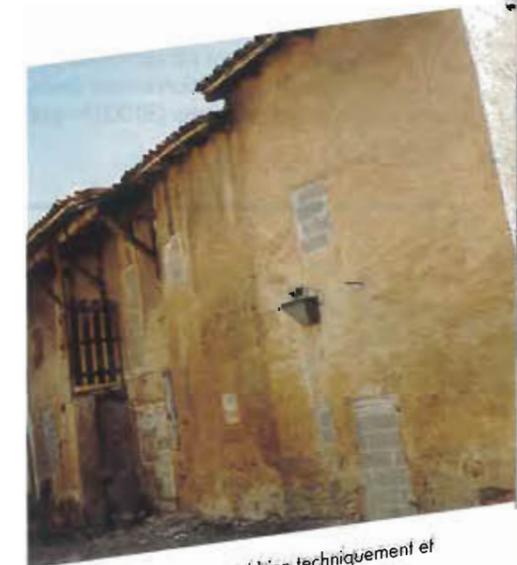
Mettre en valeur un patrimoine original.

Les petits logements d'une ou deux pièces sont deux fois plus nombreux dans le Vieux Brignais que dans le reste de la commune ; et si les logements sont en général plus confortables que dans les centres anciens d'autres villes du même type, il reste environ 18 % de logements sans WC intérieur, 30 % sans salle d'eau et 65 % sans chauffage central. Petitesse et inconfort des logements expliquent en partie la fuite des ménages vers les pavillons ou les immeubles récents de la périphérie.

Actuellement, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans est environ de 9 % pour Brignais, et de 15 % pour le centre-ville, ce qui est tout à fait logique puisque les personnes âgées sont attachées à leur quartier, souhaitent demeurer près des commerces et des services, et ne peuvent ni ne veulent se lancer dans l'aventure de la construction d'un villa.

Entre 1975 et 1982, la commune a gagné 48 % de résidences principales (ceci dû aux constructions de pavillons), mais le centre-ville en a perdu 24 % (car de nombreux logements sont transformés en dépôts pour les magasins, ou en bureaux ou cabinets de consultation pour différents professionnels).

Il est intéressant de posséder une structure solide de commerces et de services en centre-ville, mais il faut veiller à garder un équilibre entre la fonction activités et la fonction habitat pour maintenir l'animation et la vie sociale nécessaires à la bonne harmonie d'un quartier central.



Aider les propriétaires aussi bien techniquement et administrativement que financièrement.



Améliorer des logements occupés, mais aussi rouvrir d'anciens logements à la fonction habitat.

## OPAH, mode d'emploi

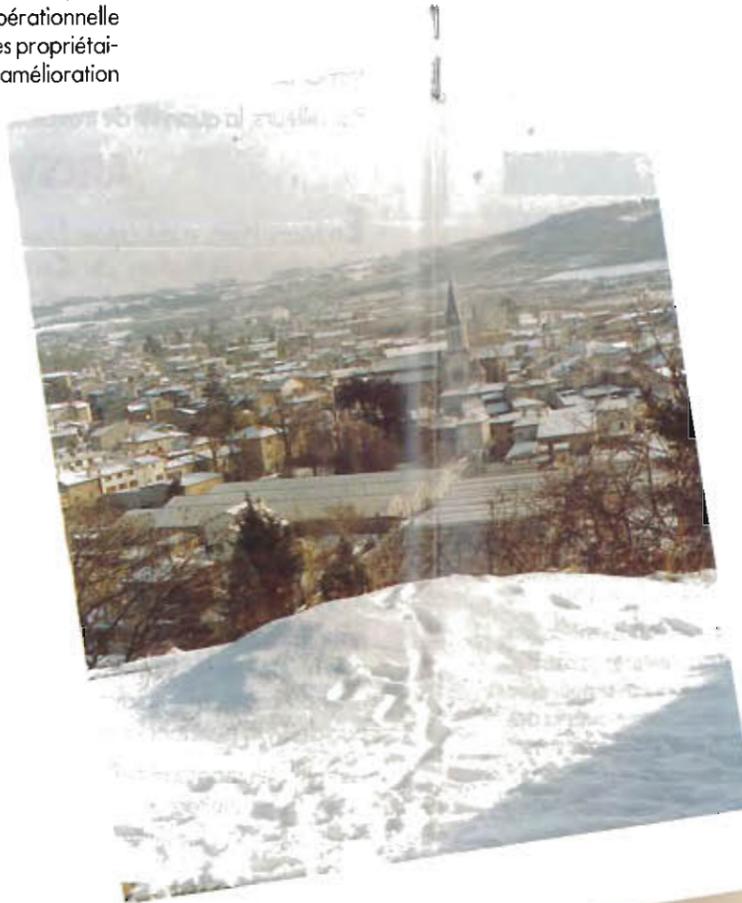
Il est bien évident que cette longue étude sur l'habitat du Vieux Brignais, et qui comporte également des réflexions sur d'autres thèmes (espaces publics, commerces...) sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, doit servir au bien-être de tous les brignairots en débouchant sur des actions concrètes.

La première action sera le lancement d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) à la fin de l'année 1987, dès qu'une convention entre l'Etat et la Commune sera signée.

Nous avons d'ores et déjà réservé un enveloppe budgétaire auprès de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) pour la phase opérationnelle qui durera trois années (fin 1987 à fin 1990), et pendant laquelle tous les propriétaires qui le souhaitent pourront profiter des subventions allouées pour l'amélioration de l'habitat.

### CE QUE VOUS OFFRE UNE OPAH

- Vous louez ou souhaitez louer un ou plusieurs logements à des personnes qui y habitent (ou y habiteront)  
Vous êtes **PROPRIETAIRE BAILLEUR**
  - Vous pouvez bénéficier des subventions de l'ANAH.
  - Aucune condition de ressources n'est imposée.
  - Vous vous engagez à louer le logement concerné pendant encore 9 à 15 ans (selon conventionnement).
  - Vous vous engagez en outre à respecter certaines règles de fixation du montant des loyers.
  - Les travaux subventionnés sont ceux d'entretien et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'embellissement (peinture, papiers...)
  - Les travaux réalisés sont subventionnés jusqu'à 40% selon le conventionnement choisi, avec un maximum à respecter (30 000 Frs par logement).
- Vous possédez le logement que vous habitez  
Vous êtes **PROPRIETAIRE OCCUPANT**
  - Vous pouvez bénéficier des Primes à l'Amélioration de l'Habitat.
  - Des conditions de ressources vous sont imposées : renseignez-vous à l'ARCEVI.
  - Vous vous engagez à occuper le logement concerné pendant quelques années.
  - Les travaux subventionnés sont ceux d'entretien, à l'exclusion des travaux d'embellissement (peintures, papiers, etc...)
  - Pour chaque type de travaux effectués, vous recevez une somme forfaitaire, quel que soit le montant réel des travaux (ex : 4 600 Frs pour l'installation d'une salle d'eau).
  - Si vous avez plus de 60 ans, des financements complémentaires vous seront accordés.



## SCHEMA GLOBAL DE DEROULEMENT DE L'OPERATION

Contact du demandeur avec l'ARCEVI.

(les propriétaires ayant déjà manifesté leur intention de faire des travaux seront contactés systématiquement dès le début de l'OPAH — mais sans engagement de leur part — tous les autres seront les bienvenus au cours de l'opération ; mais n'attendez pas trop : l'instruction des dossiers est longue et les crédits limités !)

Visite du local, estimation globale des travaux à entreprendre, recherche de financements complémentaires.

#### Montage du dossier technique :

- descriptif des travaux
- plans, coupes, photos.
- établissement des devis.

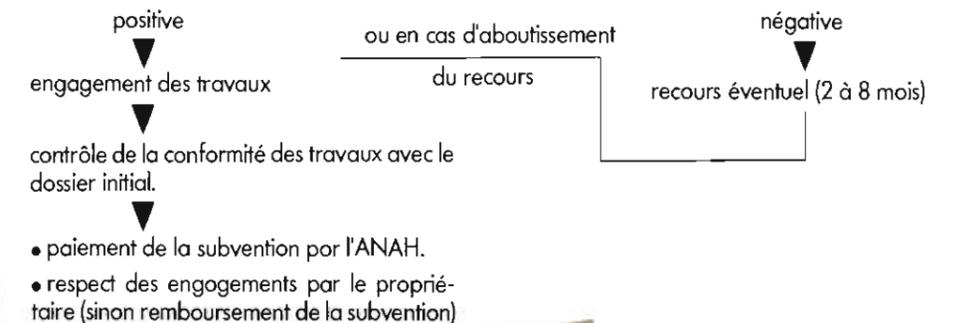
#### Montage du dossier administratif :

- quittance de taxe additionnelle (le cas échéant).
- demande de subvention.
- engagement du demandeur.

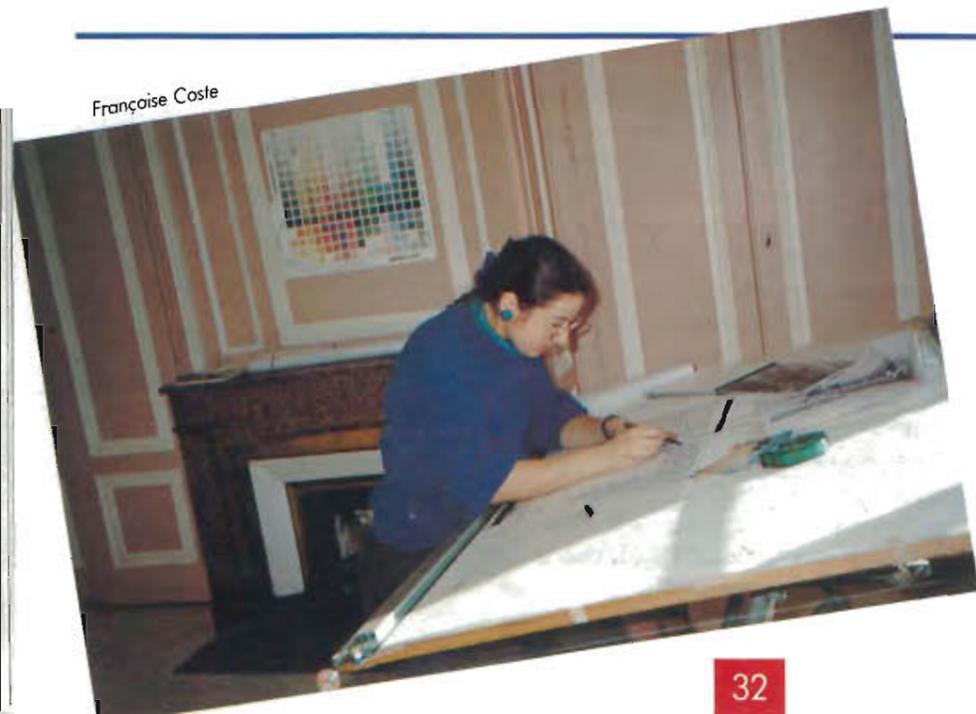
Attention : l'établissement d'un tel dossier est long et complexe. L'ARCEVI est là pour vous aider, mais n'attendez pas le dernier moment.

Présentation du dossier à l'ANAH.

Instruction et notification à l'intéressé de la décision :



Françoise Coste



### PERMANENCES

ARCEVI, 7, rue du Moulin  
BRIGNAIS. Tél : 78 05 33 91

Tous les matins de 8 à 12 h  
Lundi après-midi de 14 à 19 h  
Vendredi après-midi de 14 à 16 h



Marfine Daltio (accueil et secrétariat)

## REVITALISATION DU CENTRE VILLE

### Une étude pour mieux vous connaître

Au cours de l'été 1986, nous avons envoyé un questionnaire à tous les propriétaires du centre-ville, qu'ils soient occupants (habitant leur propre logement) ou bailleurs (offrant leurs logements à la location).

Ce questionnaire concernait la taille des immeubles et des logements, leur niveau de confort, et leur état d'entretien, ainsi que des renseignements sur les propriétaires (âge, profession), et sur l'avenir supposé de leur patrimoine (projets de vente, projets de travaux...)

Nous remercions les propriétaires qui nous ont retourné leurs réponses, sans lesquelles l'étude n'aurait pu aboutir ; ils représentent presque la moitié des 224 propriétaires du centre-ville, ce qui montre tout l'intérêt porté au patrimoine immobilier, et à l'amélioration du cadre urbain commun.

L'analyse du questionnaire habitat révèle que 60% des immeubles ont récemment fait l'objet de travaux d'entretien ou d'amélioration.

Si un bon état d'entretien est généralement observé, on peut quand même relever un état médiocre pour 3% des maçonneries, 7% des couvertures, 11% des huisseries, et 10% des parties communes pour les immeubles concernés.

Les aides techniques et financières que nous pourrions apporter lors de la phase opérationnelle du Projet de Quartier seront donc les bienvenues.

Les vieux immeubles brignairots sont de petite taille (73% ne comptent qu'un seul logement) et s'apparentent donc plutôt à des maisons individuelles, mais sans terrain, et souvent sans garage.

L'effort de notre action devra donc également porter sur l'amélioration des espaces publics, et notamment des espaces de jeux pour les enfants, ainsi que sur la recherche de nouveaux stationnements.

Le confort des logements s'est bien amélioré depuis le dernier recensement mais encore 5% des logements n'ont pas de WC intérieur, 17% pas de salle d'eau, et 52% pas de chauffage central.

Là encore, les subventions publiques permettront aux propriétaires dynamiques d'améliorer, et donc de revaloriser leur patrimoine.

50 propriétaires, possédant au total 84 logements, ont manifesté leur intention de procéder à des travaux sur leurs immeubles ou (et) leurs logements.

22 immeubles devraient faire l'objet de ravalements de façades, 9 de réfection de couvertures, 5 d'huisseries, 11 de pose de double

vitrage ; les autres travaux projetés concernent l'isolation (intérieure ou extérieure), l'installation du confort thermique et sonitaire, l'agrandissement de logements existants, et même une réhabilitation totale de certains logements....

### Et les façades ?

Il est certain qu'un effort de nettoyage des immeubles marque favorablement un quartier, et qu'il est alors plus agréable d'y habiter, d'y travailler ou de s'y promener.

Depuis peu de temps, les ravalements de façades se sont multipliés à Brignais, et encore de nombreux propriétaires nous ont demandé une aide financière pour ravalier leurs immeubles.

La Municipalité, consciente de la bonne volonté des propriétaires, mais aussi de leurs difficultés, a retenu le principe d'attribuer une subvention au ravalement de façades.

Elle doit encore se prononcer sur les modalités d'attribution de cette subvention ; mais dès que le Conseil Municipal aura statué, une information sera faite directement auprès des propriétaires qui nous ont officiellement contactés, et par voie de presse et d'affichage pour tous les autres brignairots.

D'autres thèmes ont été étudiés au cours de l'année écoulée (Revitalisation du tissu économique. Amélioration des espaces publics. Optimisation de la voirie et des stationnements) ; eux aussi déboucheront peu à peu sur des actions concrètes.

Nous y reviendrons dans notre prochain bulletin municipal.

mF.C.

## CENTRE MEDICO SOCIAL GEORGES LOUVET : REAMENAGEMENT

Répondre aux difficultés d'ordre économique, sanitaire, et familial, tel est l'objectif et le rôle du personnel du Centre Médico-Social.

### Le Centre vient de s'agrandir.

Samedi 17 Octobre 1987, Michel THIERS Maire et Marcel ARNAUD, Adjoint au Maire chargé des Affaires Sociales avaient convié la Presse, les Elus de Brignais et du Canton, le Personnel, le Corps Médical et les entreprises à une Cérémonie d'inauguration du centre.

Monsieur LARAMAS, Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale, invité, avait tenu également à y participer - Les Brignairots ont été sensibles à la présence des Adjointes aux Affaires Sociales de Chaponost, Saint-Genis Laval et Vourles.

Deux étages au lieu d'un, les Entreprises ont travaillé avec soin, les couleurs ayant été choisies par les Assistantes Sociales et le Personnel.

Quant au coût de l'opération, il s'élève à : 270 000 F, somme de laquelle il y a lieu d'enlever l'aide du Conseil Général de : 112 400 F et dans deux ans le retour de TVA s'élevant à : 40 000 F

Nul doute que les Brignairots et le Personnel apprécient ce centre bien situé, facile d'accès et de stationnement.

MT

### Son fonctionnement

Les assistantes sociales qui travaillent au Centre Médico-Social sont mises à la disposition de la population par la Direction Départementale de la Prévention et de l'Action Sociale (anciennement D.D.A.S.S.).

Leur fonction est d'accueillir, informer, conseiller toute personne qui s'adresse à elles afin qu'elle utilise au mieux les organismes sanitaires et sociaux.

Quatre permanences ont lieu chaque semaine au Centre Médico-Social. Les assistantes sociales peuvent aussi rencontrer les familles à leur domicile, notamment lorsque des difficultés de différents ordres - économique, sanitaire, familiale - nécessitent une action de plus longue durée (sous forme d'entretiens réguliers et répétés).

Les assistantes sociales, dites polyvalentes de secteur, travaillent en liaison avec les différents services sociaux spécialisés insérés dans les institutions (tels la C. A. F., la Sécurité Sociale, les hôpitaux, l'Education Nationale) ou ceux qui s'adressent à des groupes particuliers (enfance inadaptée - handicapés).



Mme Rouzy, responsable DDPAS, 12<sup>e</sup> circonscription ; Mme. Poitevin, assistante sociale, centre médico-social ; M. Laramas, directeur de la DDPAS ; Mme. Vernet, médecin responsable DDPAS, 12<sup>e</sup> circonscription ; Mme Perez secrétaire médico-social ; Mme Sonz personnel communal, entretien locaux, médico-social ; Mme Durand assistante sociale centre médico-social ; Melle Gambin, assistante sociale centre médico-social ; Mme Devers infirmière PMI, centre médico-social.

Au Centre Médico-Social se déroulent d'autres activités, également assurées par du personnel de la D.D.P.A.S. :

- la permanence hebdomadaire de l'infirmière ;
- les consultations médicales, préventives d'enfants ;
- les bilans de santé pour les enfants entre 3 et 4 ans scolarisés ;
- les séances de vaccinations pour enfants et adultes ;
- la procédure d'agrément pour les assistantes-maternelles qui gardent à leur domicile des enfants ;
- leurs visites médicales annuelles et les réunions et cycles de formation permanente.

Enfin, les membres de l'équipe médico-sociale peuvent participer à des réunions ou travaux familiaux et certains aspects de la vie associative de la commune.

Le CENTRE MEDICO-SOCIAL est ouvert de :

- 8 h 30 à 12 h
- 13 h 30 à 17 h.

L'accueil est assuré par Mme PEREZ, secrétaire.

Les permanences des assistantes sociales sont :

- lundi de 14 h 30 à 16 h 30 : Melle GAMBIN
- mardi de 9 h à 11 h : Mme POITTEVIN
- mercredi de 9 h à 11 h 30 : Melle GAMBIN
- jeudi de 9 h à 11 h 30 : Mme DURAND

La permanence de l'infirmière :

- mercredi de 9 h à 11 h : Mme DEVERS

Les consultations nourrissons (enfants de 0 à 2 ans) ont lieu sur rendez-vous, tous les jeudis matins, sauf le 1<sup>er</sup> jeudi du mois l'après-midi

A.D.I.A.F. (association départementale interfédérale des aide-familiales) Une permanence de la responsable des travailleuses-familiales du secteur, Melle O. BRU, est assurée au C.M.S. de BRIGNAIS :

- tous les vendredis de 14 h à 16 h.

## INAUGURATION ENSOLEILLÉE DE LA POSTE

Le ciel s'étoit mis de la partie en ce jour du 23 mai 1987 pour permettre à BRIGNAIS d'accueillir dignement toutes les personnalités et la population qui devaient participer aux cérémonies d'inauguration de la nouvelle poste. C'était en effet un grand jour pour tous les Brignairots, pour les employés de la Poste, pour la Direction Départementale des P.T.T. et pour la Municipalité.

C'est Monsieur Gilbert CARRERE, Préfet, Commissaire de la République qui coupait le ruban tricolore, ouvrant officiellement au public, les nouveaux locaux de la Poste.

C'était l'occasion pour Michel THIERS et le Conseil Municipal d'accueillir les personnalités qui honoraient BRIGNAIS de leur présence :

- Monsieur MARGUERITE, Sous-Préfet,
- Monsieur HAFFNER, Directeur Départemental des P.T.T., accompagné de ses collaborateurs,

- Les Maires des Communes voisines,
- Monsieur le Maire d'HIRSCHBERG,
- et pour la Gendarmerie, le Colonel SANIAL, le Commandant LARGE, l'Adjudant Chef REVEYMONT, le Chef DUPARC, et l'Adjudant Chef AUDIBERT.

Monsieur MAILLE a donc accueilli dans ces nouveaux murs, le Cartège officiel et les très nombreux Brignairots venus assister à l'événement.



M. le Préfet Carrere et M. le Directeur départemental Haffner coupent le ruban tricolore.

### HISTORIQUE: UNE VOLONTE CONJOINTE PTT-MUNICIPALITE

L'ancien Bureau de Poste de BRIGNAIS était reconnu vétuste de l'avis de tous.

Après une visite du Maire, ce dernier comprend l'urgence du problème et il décide de tout mettre en œuvre pour réussir la mise à disposition des Brignairots et des employés, d'un nouveau Bureau de Poste.

Vu la rareté des opérations engagées par le Ministère des P.T.T. seul et la longue file d'attente, grâce à l'accord du Conseil Municipal, le Maire a alors engagé des contacts avec la Direction Départementale des P.T.T.

Le plan Beteralp 1979 conforte le Maire dans sa décision d'installer la Mairie dans la Propriété De Mijolla et confirme qu'il serait opportun d'installer alors le nouveau Bureau de Poste dans les locaux de l'ancienne Mairie, place Gamboni, cette solution entrant tout à fait dans la logique de restructuration du Centre-Ville.

Cette proposition fut d'abord examinée avec une certaine réticence par la Direction des P.T.T. qui pensait que certaines difficultés techniques seraient à résoudre (accès des véhicules, etc...).

Monsieur HAFFNER, nommé Directeur Départemental des P.T.T. prend à son arrivée, le dossier en mains et fait étudier diverses solutions.

### LE PROCESSUS EST ENGAGE

Le financement envisagé par les deux parties (Municipalité/P.T.T.) est un financement mixte à parts égales avec un différé de paiement du loyer que les P.T.T. verseront à la Commune.

Après une étude technique approfondie, et la mise au point des plans, le dossier est accepté par les P.T.T. et par le Conseil Municipal dans sa délibération du 23 janvier 1986.

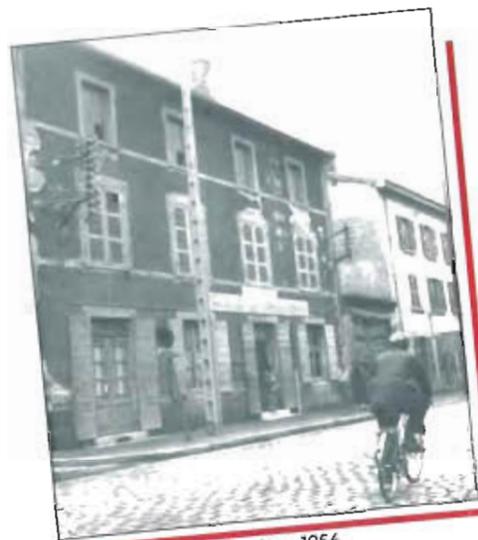
La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Commune et la maîtrise d'œuvre confiée au Services Techniques des P.T.T., la mission de contrôle étant assurée par l'APAVE.

La réception des travaux a eu lieu le 23 avril 1987 et l'ouverture au public le 19 mai 1987.

Les usagers auront à leur disposition des locaux modernes, agréables, organisés de manière à leur assurer le meilleur service. Le personnel disposera d'un cadre amélioré et approprié aux nécessités du service.

### LE REAMENAGEMENT

L'ancien bureau de poste de Brignais représentait un ensemble aux surfaces exigües et vétustes, mettant notamment en danger la sécurité du personnel dans les locaux de tri.



La poste de Brignais en 1956.



La poste de Brignais en 1986.

Ces bâtiments représentent une construction de type traditionnel R+2 sur cave très partielle, d'une surface hors œuvre de :  
Sous-sol : cave de 30 m<sup>2</sup> environ  
Rez-de-chaussée : 300,24 m<sup>2</sup>  
1<sup>er</sup> étage : 217,82 m<sup>2</sup>  
2<sup>ème</sup> étage : 217,82 m<sup>2</sup>

M. Carrere, Préfet de Région accueilli dans les locaux par M. Maille, Receveur local.



La poste de Brignais en 1987.

Les travaux concernent, après modification du cloisonnement intérieur, la réhabilitation de ce bâtiment en réservant respectivement :

Le rez-de-chaussée à l'accueil du public, soit les surfaces utiles suivantes :

Sas d'entrée	15 m <sup>2</sup>
Salle du public	17 m <sup>2</sup>
Salle guichets	31 m <sup>2</sup>
Caisse	12 m <sup>2</sup>
Alvéole	3,2 m <sup>2</sup>
Sas vest public	2,2 m <sup>2</sup>
Accueil	13,5 m <sup>2</sup>
Receveur	11 m <sup>2</sup>
Chaufferie	11 m <sup>2</sup>
Départ	38,8 m <sup>2</sup>
Cabine	9,1 m <sup>2</sup>
Sas courrier	6,5 m <sup>2</sup>
Boîtes post. public	11 m <sup>2</sup>
Service	18 m <sup>2</sup>
Sos, versement, guich.	3,1 m <sup>2</sup>
Sonitaires	2,6 m <sup>2</sup>
Dégagement	7,8 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>212,8 m<sup>2</sup></b>

Le premier étage aux locaux réservés au personnel, vestiaires, sonitaires et salle de tri, soit les surfaces utiles suivantes :

Vestiaire H	7,5 m <sup>2</sup>
Distribution	90 m <sup>2</sup>
Sonitaires H	9 m <sup>2</sup>
Chauffoir	10 m <sup>2</sup>
Dégagement	21 m <sup>2</sup>
Vestiaires D	7 m <sup>2</sup>
Sonitaires D	2,8 m <sup>2</sup>
Palier	3,2 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>150,5 m<sup>2</sup></b>

Le deuxième étage aux locaux d'archives et au logement type F3 du receveur municipal, soit les surfaces utiles suivantes :

Logement	76,6 m <sup>2</sup>
Archives	40 m <sup>2</sup>
Machinerie	6,8 m <sup>2</sup>
Dégagement	12,9 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>136,3 m<sup>2</sup></b>

Soit une surface totale de 499,6 m<sup>2</sup>

Outre le cloisonnement et les travaux de mise en conformité et de propreté, ont été réalisés :

- la création d'une rampe pour l'accessibilité de ce bâtiment aux handicapés physiques,
- la création sur trois niveaux d'une desserte par monte-charge,
- l'accessibilité de l'appartement de fonction par un escalier réservé à cet effet,
- la création en façade arrière d'une porte pour accéder à l'escalier du logement de fonction et de deux chassis en façade place Gamboni pour aération des locaux sanitaires et logement de fonction ; la modification d'une fenêtre arrière au premier étage dans le vestiaire du personnel.

## LE FINANCEMENT

Total des offres	1 869 063 F TTC
Travaux supplémentaires	70 000 F TTC
Décoration - mobilier	40 000 F TTC
Ravalement de façade	160 000 F TTC
<b>Coût total</b>	<b>2 139 063 F TTC</b>

Part communale:	1 139 000 F TTC
Part de P.T.T.:	1 000 000 F TTC
Retour T.V.A.:	397 865 F TTC

<b>SOLDE REEL FINANCE PAR LA COMMUNE</b>	<b>741 135 F TTC</b>
--	----------------------

N.B. : Ce financement est assorti d'un différé de loyer de 8 ans.



Une foule importante était heureuse de participer à l'événement.

## MULTISERVICES

Toutes Réparations de Chaussures  
 Talon, Semelle, Patin, Couture, etc..  
 Réparation de maroquinerie - Sacs, Cartables etc..  
 Clés tous modèles (Fichet - Bricard - Keso - JPM etc...)  
 Voitures - Verrous  
 Gravures Timbres Caoutchouc  
 Plaques Minéralogiques

## IMPRIMERIE

Cartes de visite à la minute  
 Faire-part: mariage, naissance, décès,  
 cartes commerciales,  
 lettres, factures, prospectus,  
 carnets, liasses, etc...

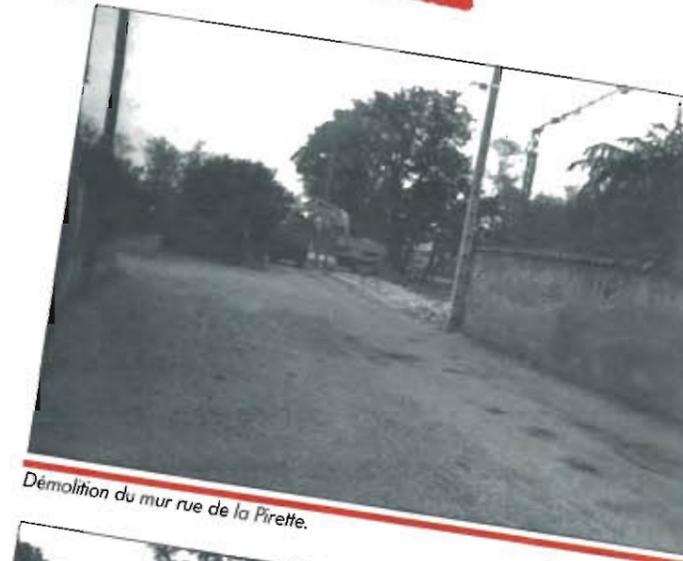
Tél. 78 56 53 11

## AMENAGEMENTS, AMELIORATIONS...



Démolition du mur rue de la Pirette.

AVANT

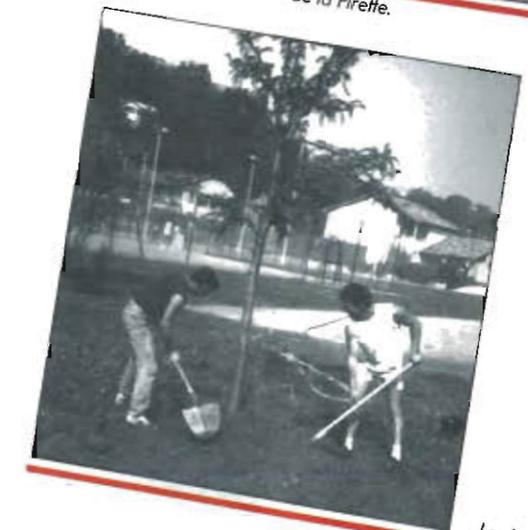


Démolition du mur rue de la Pirette.



Démolition du mur rue de la Pirette.

APRES



Les jardiniers en pleine action.



Curage du Merdanson.



Préparation de l'emplacement de l'un des abri-bus offert par le conseil Général, près de la SPA. Deux autres seront implantés en Plaine d'Elite et un ou Bonneton.

## LES PROJETS DE TRAVAUX DE VOIRIE

Dans son programme de l'année 1987, la Municipalité de Brignais avait retenu un programme important de réfection de chaussées et plus particulièrement en centre ville :

- rue Diot ;
- rue des Rouliers ;
- rue Simondon ;
- rue d'Alsace
- Parking du 8 mai 1945.

Seuls actuellement ont débuté les travaux de réfection complète de la rue d'Alsace prévus en Juillet. Trois mois ont été nécessaires à la Commune pour négocier, avec le Gaz de France, la pose d'une canalisation gaz pouvant desservir tous les riverains de cette voie.

La réfection des autres voies sera reportée début 88 pour les raisons suivantes :

- la rue Diot : la SDEI doit remplacer la conduite d'eau potable qui date de 1900
- la rue des Rouliers : EDF doit reprendre les branchements des particuliers
- la rue Simondon : voie de déviation à la suite des travaux de réfection du Pont Neuf
- la Place du 8 mai 1945 : restitution étude assainissement par la DDE.



La place Gamboni aménagée.

Il faut rappeler que la ville de Brignais a confié à la DDE l'étude générale d'assainissement de la Commune.

Une restitution sera présentée en mars 88 où il sera décidé des nouvelles zones d'intervention. Il est bien évident que la Commune de

Brignais ne peut s'engager sur des travaux de voirie sans connaître s'il n'y a pas lieu de passer auparavant un égout d'eaux pluviales ou d'eau usées.

Actuellement la Commission Voirie étudie avec les Services Techniques un plan triennal de réfection et de création des différentes voies communales. G.M.

## UN PONT FLAMBANT NEUF !

Les hivers rigoureux de 1985 et 1986 ont endommagé sérieusement le "Pont Neuf". Il était nécessaire de le réparer au plus tôt, ce qu'a accepté, en réponse aux démarches du Maire, la Direction des Routes (au Ministère) ne laissant à la charge de la Commune que les travaux supplémentaires que les Elus ont souhaité réaliser (150 000 F) pour un total de 750 000 F environ.

La D.D.E., les services, les Elus ont tout mis en œuvre pour que la gêne soit réduite.

Que les commerçants, usagers, transporteurs, soient remerciés de leur compréhension.

M.T.

Comme prévu, le chantier a duré du 2 novembre au 30 novembre.

Il va sans dire que ces importants travaux entraînent des perturbations de circulation tant pour les automobilistes que pour les piétons.

Pour y remédier, les responsables de la D.D.E. et des services techniques de la ville ont étudié et mis en place les dispositions de circulation.

Une information avec plan de circulation a été faite dans les boîtes aux lettres des Brignairots.

Le Mardi 27 octobre 1987, Monsieur le Maire en présence des élus a réuni tous les commerçants situés dans l'emprise du chantier. Cette réunion a permis, dès les jours suivants, de

modifier et de rectifier les panneaux de signalisation "Déviation" afin de permettre un accès aux commerces du centre-ville.

Les deux premières semaines de travaux ont été les plus dures car il a fallu que toutes les compagnies concessionnaires (le gaz de France, les PTT, la SDEI) interviennent pour la canalisation d'eau potable qui dessert l'ensemble des habitations le long de la rue Générale de Gaulle.

La troisième semaine, l'entreprise adjudicataire des travaux, Freyssinet, a mis en place les sept éléments préfabriqués d'un poids de 21 400 tonnes chacun.



Un pont tout neuf.

Il reste actuellement dix jours de travail pour :

- la finition d'assemblage des éléments ;
- l'étanchéité bordures ;
- le béton trottoir ;
- pose des garde-corps ;
- l'enrobé ;
- les finitions et le repliement du chantier.

Le chantier n'a subi aucun retard.

G.M.



Mise en place des éléments : poids de chacun 21 tonnes.

## INFO ASSOCIATIONS

Des flashes d'informations sur tout sujet, des petites annonces d'ordre pratique, quelques rappels de dates ou d'horaires, de prix, de besoins etc... ce sont toutes ces petites infos qui composent le bulletin Info Associations que vous avez probablement trouvé dans votre boîte aux lettres au début du mois de septembre.

Ce bulletin, conçu simplement, se veut clair, pratique, utile pour toute la population de Brignais. Il centralise les activités des associations de la commune et entend rester le reflet de la vie associative de Brignais suivant la vie quotidienne tel que chacun peut la vivre à travers les associations.

Il est réservé aux associations, à toutes les associations de Brignais.

N'y cherchez pas la composition détaillée du C.A. ou du bureau de telle association, le but de telle autre association tel qu'ils peuvent se trouver sur ses statuts, car vous seriez déçus.

Cherchez plutôt la date d'une Assemblée Générale, d'une manifestation ou d'une rencontre, les prix d'une activité, d'une adhésion, la recherche par telle ou telle association d'un matériel dont elle a besoin etc...

Ce bulletin est conçu par le service association de la Mairie de Brignais et chacun participe à

son niveau : courrier, frappe, mise en page, tirage, couverture. Le pliage a été assuré jusqu'à ce jour par les personnes âgées de la Résidence des Arcades — qu'elles en soient à nouveau remerciées — Il est imprimé par l'offset de la Mairie et seule la distribution est assurée par un service extérieur.

Nous n'avons pas souhaité qu'il soit conçu et imprimé suivant des moyens onéreux, ceci ne se justifiant pas face à l'aspect simple et pratique que nous voulons lui garder.

Beaucoup d'associations n'ont pas encore participé à ce bulletin, nous souhaitons et pensons que leur intérêt se manifesterà lors de diffusions ultérieures.

Laissons au bulletin Info le temps de prendre un peu de "bouteille" et devenir un moyen de communication facile entre les habitants de la commune et les associations.

Sochons que toutes les associations n'aient pas toujours des informations à diffuser, l'utilisation du bulletin restant libre et ouverte à la guise de chacune de nos associations.

Nous n'en sommes qu'au numéro 2, les prochains numéros seront, au fur et à mesure de l'expérience, améliorés, modifiés. La présentation évoluera en fonction des articles futurs et des conseils donnés par les associations.

Que le bulletin "Info Association" puisse vous servir réellement, efficacement, est notre but.

Si quelques uns remarquent une erreur de texte ou une faute dans le pliage, qu'ils nous en excusent. Nous profitons de ces erreurs pour tirer la leçon et faire des prochains numéros un petit livret sans accident de parcours.

Un bulletin info associations tous les 3 mois environ constituera notre vitesse de croisière. L'avenir nous dira comment évoluer et adapter ce bulletin aux besoins des associations et des habitants.

I.M.



Le pliage d'Info-Associations aux Arcades.

## 6<sup>e</sup> BRADERIE DE BRIGNAIS

Le 16 mai 1987, par un beau jour de printemps, a eu lieu notre Braderie annuelle qui, cette année a réuni 208 stands parmi lesquels on a particulièrement remarqué ceux tenus par les commerçants et artisans brignairots qui en accord avec la Mairie ont organisé cette fête.

Cet effort important, a été récompensé par un succès populaire certain, succès qui, encourageant les organisateurs, les a incités à s'interroger pour que l'an prochain, cette expression de la vitalité commerciale de la Ville soit encore plus importante.

Une réunion à cet effet est déjà programmée, et gageons, que l'expérience aidant, la foire braderie 1988 sera un des temps forts de la saison.

Un mot encore pour remercier les Gendarmes et les Gardes qui, œuvrant en liaison

constante ont su, tout en restant très discrets, assurer la sécurité et le bon ordre de cette manifestation commerciale.

**LA PROCHAINE BRADERIE SE TIENDRA LE SAMEDI 7 MAI 1988.**

M. FAYARD



Braderie

## "BRIGNAIS SE SOUVIENT"

L'Amicale Saône Rhône-Alpes de la 2<sup>ème</sup> DB nous a demandé de procéder à la pose d'une plaque émaillée de 40 x 30 cm reproduisant l'appel du 18 Juin 1940. Le Conseil Municipal a répondu à l'unanimité favorablement à cette demande (21.5.87).

Le 26 Septembre 1987, une très émouvante Cérémonie a rassemblé au carrefour des Rues Général de Gaulle & Paul Bovier Lapiere, des hautes personnalités militaires, ayant participé à la libération de la France... et le saviez-vous chers Brignairats?... plusieurs d'entre elles, libérateurs de Brignais, avaient tenu à être des nôtres. M.T.

1940... année terrible pour la FRANCE, alors que tout semblait s'écrouler, un homme appelait depuis Landres à continuer la lutte et redonnait l'espoir, c'était le 18 Juin 1940.

Les années ont passé et les temps que nous vivons nous appellent à nous souvenir et à nous rassembler pour que la FRANCE garde dans le monde la place que le Général DE GAULLE a su lui redonner. C'est pour cela qu'à l'initiative des anciens de la DIVISION LECLERC, il a été demandé à toutes les communes de FRANCE de vouloir bien accepter la pose d'une plaque commémorative relatant cet appel. BRIGNAIS par la voix de son Maire et de son Conseil Municipal a répondu favorablement à cette demande. C'est avec ferveur que la population s'est jointe aux personnalités qui avaient fait le déplacement pour cette cérémonie. Les discours du Président de l'Amicale du Rhône de la 2<sup>e</sup> D.B., Monsieur DEVONNEL, du secrétaire de l'U.D.C.V.R., Monsieur GOUMY et de Monsieur THIERS, Conseiller Général, Maire de Brignais, retracèrent ce que cet appel du 18 JUIN 1940 avait permis de rendre à la

FRANCE: l'ESPOIR, au moment où elle connaissait la défaite et l'humiliation. Cette plaque rappellera à notre jeunesse et aux générations futures, le message d'un homme qui n'avait jamais désespéré de son pays et les sacrifices supportés par leurs aînés afin qu'ils puissent vivre libres et en paix.

Parmi les personnalités présentes, le Commandant MALIN, Commandeur de la Légion d'Honneur et suprême distinction "COMPAGNON DE LA LIBERATION", le Docteur SAFER, Président de la 1<sup>ère</sup> D.F.L. représentant le Général de WITASSE, Président de la F.F.L., Monsieur DESIR, Président de l'U.D.C.V.R. Monsieur WOLF, Président des anciens de DACHAU, Monsieur MALINCONI, Président de RHIN et DANUBE, Monsieur ROCHEFORT, Président de la F.N.A.C.A. de BRIGNAIS, Monsieur MARTORELL, Vice Président des A.C.P.G. - C.A.T.M. Madame PERRIN, Présidente des Engagées volontaires Femines. Monsieur CHAPON, Secrétaire Général des A.F.L. Monsieur LUCIANI, Secrétaire Général des M.U.R.

Les honneurs aux drapeaux de toutes ces associations furent rendus par la Batterie Fanfare de l'Espérance de BRIGNAIS et l'Harmonie Municipale, qui nous firent vibrer aux accents de la marche de la 2<sup>e</sup> D.B., du Chant des Partisans et de la Marseillaise.

L. SAYER



Appel du 18 juin : Brignais se souvient

## L'ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945 A ETE CELEBRE AVEC ECLAT

Il n'est pas coutumier qu'une petite ville proche de l'agglomération lyonnaise ait le privilège d'obtenir le concours d'une musique militaire. Pourtant, le souhait exprimé par Monsieur THIERS, Conseiller Général du Rhône, Maire de BRIGNAIS, a été exaucé à l'occasion des cérémonies commémoratives du 8 Mai dernier.

Pour bien éclairer nos lecteurs, il nous faut préciser qu'il s'agissait quasiment impossible pour des raisons évidentes se rapportant à l'éclat de ces mêmes cérémonies célébrées à LYON le vendredi 8 Mai, d'obtenir à cette date la participation de la musique de la 5<sup>ème</sup> Région Militaire. C'est pourquoi la manifestation organisée dans notre cité s'est déroulée le jeudi 7 Mai en fin d'après-midi.

Reconnaissons que l'événement était d'importance, d'autant qu'avec l'approbation du Général de Corps d'Armée CUQ, Gouverneur Militaire de Lyon et Commandant la 5<sup>ème</sup> Région Militaire, le Colonel VALLA, son Chef de Cabinet, sollicité par l'un de nos compatriotes, accorda à BRIGNAIS non seulement la Musique au grand complet, mais encore un piquet d'Hommes en armes chargés de rendre les Honneurs.

A l'issue de plusieurs concertations avec les responsables de la Mairie notamment Monsieur BERNOLLIN, Conseiller délégué aux Fêtes et Cérémonies, et les Présidents (ou leurs représentants) des Associations patriotiques, il fut bien perçu que la manifestation ne pouvait hélas se dérouler au Monument aux Morts en raison de l'exiguïté de son environnement qui rendait pratiquement utopique et irréalisable l'idée de disposer conjointement Musique Militaire, Harmonie municipale, Batterie-Fanfare de l'Espérance et Vaillantes, Autorités locales, Piquet d'Honneur, Anciens Combattants, Drapeaux et Population... Par ailleurs, l'horaire fixé coïncidait avec le moment de pointe afférent à la circulation et ce critère essentiel demeurerait incompatible avec les mesures élémentaires de sécurité.

Ces différents éléments aboutirent alors au choix de l'esplanade de l'Hôtel de Ville, dotée d'un mât aux couleurs, pour le bon déroulement de la cérémonie.

Dire que cette dernière a été pleinement réussie paraît superflu. En effet, à l'arrivée du convoi militaire, vers 18 h 50, le cortège officiel, précédé des Drapeaux des Anciens Combattants, se forma à hauteur du C.E.S. JEAN ZAY, tandis que par ailleurs, Batterie-Fanfare et Harmonie Municipale quittaient leur point initial de regroupement pour rejoindre directement l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

Alors la manifestation prit forme, émouvante, empreinte de ce respect, de cette dignité, de ce recueillement en rapport avec le culte voué par les Français aux Combattants de cette guerre de 1939 - 1945 dont les harreurs ne sont plus à décrire.

Qu'il s'agisse des dépôts de gerbes, de la remise des décorations, des allocutions prononcées, de la minute de silence, des marches au pas redoublés dotés par un "Chant de Partisans" laissant planer l'ombre des Maquis, et par une vibrante Marseillaise, tout, de A à Z dans l'agencement de cet Anniver-

## Oh ! La belle bleue... Oh ! La belle verte...!

C'est ce que l'on pouvait entendre au soir du 14 juillet dans le Parc de l'Hôtel de Ville lorsque les premières fusées du feu d'artifice illuminèrent le ciel de Brignais.

Cette année, la Municipalité a souhaité renouer avec la tradition et donner encore plus d'éclat à la grande fête populaire du 14 juillet, Fête Nationale Française qui commémore la journée du 14 juillet 1789. Rappelons-le, au cours de cette journée historique eut lieu la première insurrection des Parisiens pendant la Révolution, aboutissant à la prise de la Bastille.

A Brignais, ce 14 juillet 1987, par une belle soirée d'été, une retraite aux flambeaux composée par les jeunes, les classards, etc., conduite par la Batterie Fanfare de l'Espérance et Vaillantes, traversa Brignais en musique pour arriver jusqu'au Parc de l'Hôtel de Ville.

Une grande soirée qui reste dans les mémoires des nombreux Brignairats présents à ces manifestations.

GB - HS

### 14 juillet 1987

La Commission des Fêtes et le Conseil Municipal remercient les Services Techniques Municipaux, qui ont apporté leur concours à la réussite de cette soirée. Le financement du feu d'artifice dont le coût s'élève à 15 000 F a été réalisé pour : 1/3 par la Municipalité 1/3 par le Comité des Fêtes 1/3 par les bénéfices au cours du concours de pétanque interclasse.

saire fut une réussite incontestée. Et puis, n'a-t-on pas vu et entendu la Musique de la 5<sup>ème</sup> Région, de concert avec l'Harmonie Municipale et la Batterie-Fanfare, interpréter à l'unisson, la Marche de la 2<sup>ème</sup> D.B. sous les applaudissements nourris des Brignairats présents ? A cet instant précis, il était facile de percevoir alors l'osmose parfaite d'une population et de son Armée... Enfin, pour achever, un vin d'honneur offert par la Municipalité mettait un terme à cette cérémonie particulièrement réussie et dont notre Ville peut s'enorgueillir à juste titre.

Que tous les artisans de ce succès, à quelque niveau qu'ils se situent, en soient vivement et sincèrement remerciés. Grâce à chacun d'eux, le 42<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Armistice fêté à BRIGNAIS venait de connaître un éclat particulier qui demeurera longtemps dans la mémoire de chacun des participants.

Puisse de telles manifestations organisées avec le concours de l'Armée se reproduire aussi souvent que possible pour le grand bien et l'excellent renom de notre Cité.

J.M. MARTORELL



Anniversaire du 8 mai 1945.

## Les 5<sup>èmes</sup> jeux villageois à Chaponost

Chaponost - Soucieu en Jarrest - Brignais - Trois communes voisines, trois communes amies, qui ont souhaité souder cette amitié intercommunale par des manifestations sympathiques, populaires, culturelles et sportives. Elles ont trouvé comme moyen d'expression la mise en place des jeux villageois qui, chaque année, connaissent de plus en plus de succès.

Cette année encore, de nombreux concurrents de chacune des trois communes s'affrontèrent à l'occasion des différents jeux dans la joie et la bonne humeur, pour le plus grand plaisir de tous les participants et spectateurs.

En effet, malgré la fraîcheur du mois de septembre, l'ambiance était chaude grâce à la

présence massive et dynamique de nombreux supporters et des trois Maires.

A l'issue des différentes épreuves, le classement était le suivant :  
Soucieu en Jarrest : 52 points  
Brignais : 52 points  
Chaponost : 38 points

C'est alors que Brignais décide de confier la coupe à Soucieu jusqu'aux prochains jeux car ce sont les organisateurs de l'édition 1988.

Que tous les organisateurs, les participants, les supporters soient remerciés pour l'éclat qu'ils ont su donner à cette fête de l'amitié, et rendez-vous pour les 6<sup>èmes</sup> jeux à Soucieu.

GB - HS



Des supporters convaincus.



Les Vainqueurs.

## FETE SOUS LES PLATANES

Il y avait ce 28 Juin autour de l'église un air de fête.

Le soleil, qu'on attendait depuis longtemps était là, au rendez-vous.

Les voitures avaient aimablement déserté la place Gamboni qui retrouvait son allure de grand'place du village. Installée sous les platanes, l'Harmonie s'appêtait à accueillir en musique le Père MONDONNEIX. Celui-ci venait de célébrer dans une église comble et en présence de Monseigneur DECOURTRAY, la messe anniversaire de ses quarante années de sacerdoce. A l'issue de cette cérémonie, animée musicalement par le Tourdian, rendez-vous avait été donné à tous les Brignairots pour fêter leur curé. Un témoignage de reconnaissance, d'amitié, de respect, de sympathie?... pour l'homme, sa fonction, sa mission?... chacun pouvait donner à cette manifestation la signification qu'il voulait. Sans nul doute, beaucoup étaient venus dire, par leur présence, tout simplement merci et partager avec d'autres, sur la place publique, un moment important et joyeux de la vie communale.

C'est devant une assistance tout à la fois choleureuse, gaie, émue et attentive que le Père MONDONNEIX reçut les remerciements de la population au service de laquelle il vit depuis 18 ans.

Aux côtés du Cardinal, du Père CORNILLON, vicaire général, de Michel THIERS et Monsieur

VIRISSEL André, Maire de MILLERY, ancienne paroisse du Père MONDONNEIX, se succédèrent paroissiens de tous âges, porte-parole de tous ceux venus témoigner de leur reconnaissance.

Mais les Brignairots n'étaient pas seuls! Et c'est ainsi qu'aux bons vœux d'anniversaire de BRIGNAIS se joignirent ceux de SCHWEIGHOUSE par la voix de Monsieur DEIBER et d'HIRSCHBERG par celles de Messieurs OELDORF et WEBER..., les uns et les autres, comme le fit remarquer Michel THIERS en concluant la manifestation, venus témoigner par leur présence à cet anniversaire de la joie de participer aux événements importants de leur commune "morraine" et "jumelle".

Et c'est avec grande émotion que le Père MONDONNEIX se vit remettre les cadeaux apportés par chacun: fleurs, livre d'or, tableau, vêtements sacerdotaux, première médaille d'honneur de la Ville de BRIGNAIS, autant de souvenirs qui marqueront les Brignairots, le Père pourra réaliser l'un de ses vieux rêves: effectuer un pèlerinage en Terre Sainte.

Profitant de la coïncidence qui fait qu'en ce mois de Juin Monseigneur DECOURTRAY fêtait également ses 40 ans de sacerdoce, les paroissiens tinrent à lui témoigner, à BRIGNAIS, leur amitié en l'associant à cette fête et en lui remettant également un cadeau.

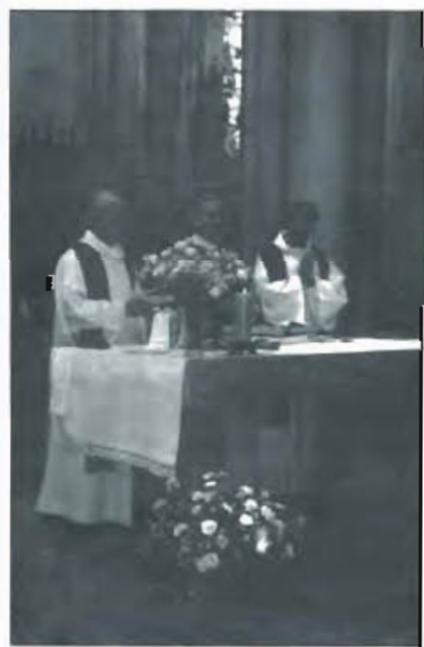
B. BRUNOT



Fête sous les platanes.



Le père Mondonneix soufflant les 40 bougies.



Monseigneur Decourtray et le Père Mondonneix.

## DES DATES A RETENIR...

19/12/87	Soirée Dansante - 21 h - (sur invitations)	Classe en 7	Gymnase
20/12/87	Lato - 14 h -	F.N.A.C.A.	Gymnase
15/01/88	Assemblée Générale	A.S. BRIGNAIS	Gymnase
17/01/88	Course à travers Brignais	Municipalité	Complexe Sportif
22/01/88	Soirée "Cinéma" - 20 h 30 -	Centre Culturel	Gymnase
23/01/88	Journée Unian Sportive Francheville - 14 h -	U.S. FRANCHEVILLE	Gymnase
29/01/88	Conférence - 20 h 30 -	Renouveau et Libertés	Gymnase
30/01/88	Soirée Club - 20 h 30 -	Espérance et Vaillantes	Gymnase
06/02/88	Repos Dansant - 20 h - (sur invitations)	A. Laïque - Cyclo-Club	Gymnase
07/02/88	Fête Familiale - 12 h -	Association Familiale	Gymnase
12/02/88	Conférence - 20 h 30 -	Centre Culturel	Gymnase
13/02/88	Tournoi de Basket - 18 h -	A.S.B. Basket	Gymnase
27/02/88	Exposition	Amis du Vieux Brignois	Gymnase
28/02/88	Exposition	Amis du Vieux Brignois	Gymnase
04/03/88	Soirée - 20 h 30 -	A.C.P.G.	Gymnase
04/03/88	Exposition "L'ALLEMAGNE"	Comité de Jumelage	Hall de l'Hôtel de Ville
14/03/88			Gymnase
05/03/88	Soirée Donsante - 20 h 30 - (sur invitation)	Classe en 8	Gymnase
11/03/88	Soirée "Bol de Riz" - 19 h 30 -	Secours Catholique	Gymnase
12/03/88	Fête Franco - Allemande - 20 h 30	Comité de Jumelage	Gymnase
13/03/88	Fête des Scouts - 12 h -	Guides et Scouts d'Europe	Gymnase
18/03/88	Conférence 20 h 30 -	Renouveau et Libertés	Gymnase
19/03/88	Soirée Familiale - 20 h 30 -	Amicale des Don. de Sang	Gymnase
25/03/88	Soirée "Cinéma" - 20 h 30 -	Centre Culturel	Gymnase
26/03/88	Concert Association Musicale - 20 h 30 -	Association Musicale	Gymnase
27/03/88	Concert Association Musicale - 14 h à 19 h -	Association Musicale	Gymnase
15/04/88	Conférence - 20 h 30 -	Renouveau et Libertés	Gymnase
16/04/88	Repas Dansant 20 h (sur invitations)	A.S.B Football	Gymnase
22/04/88	Soirée Cinéma - 20 h 30 -	Centre Culturel	Gymnase
23/04/88	Soirée Club - 20 h 30 -	Espérance et Vaillantes	Gymnase
24/04/88	Election présidentielle (date à confirmer)	Municipalité	Gymnase
30/04/88	Soirée Musicale Variétés - 20 h 30 à 23 h 30 -	Association Musicale	Gymnase
01/05/88	Tournoi Football Poussins	A.S.B (Football)	Stade Municipal
01/05/88	Repas	Classe en 3	Gymnase
07/05/88	Braderie	C.S. Benfica	Centre de Brignais
07/05/88	Soirée Dansante à 20 h		Gymnase
08/05/88	Election présidentielle (2 <sup>e</sup> tour) (date à confirmer) -		Gymnase
12/05/88	Tournoi Football Pupilles	A.S.B Football	Stade Municipal
12/05/88	Tournoi de L'ascension Brignais/Hirschberg	A.S.B Tennis	Gymnase
13/05/88	- d <sup>o</sup> - (repas midi)	- d <sup>o</sup> -	- d <sup>o</sup> -
14/05/88	- d <sup>o</sup> -	- d <sup>o</sup> -	- d <sup>o</sup> -
12/14/15	Tournois Basket	A.S.B Basket	Gymnase + complexe sportif
22/05/88	Tournoi de Football "Minimes"	A.S.B Football	Stade municipal
12/06/88	Journée des classes en 8	Classe en 8	Gymnase
23/06/88	Repas des Cheveux Blancs - 10 h à 18 h -	Ass. Cheveux Blancs	Gymnase
25/06/88	"Nuit du Rire"	Centre Culturel	Gymnase

POUR AVOIR LA CLÉ DE LA PROTECTION EXIGEZ

les **ETS. SANCHEZ**

POINTS FORTS FICHET



installation de portes blindées, alarmes, coffres, films de protection de vitrage

78 51 04 36

7 ch. du Buisset 69600 OULLINS



## L'ENVOLEE DU VOLLEY

Décidément, le volley-ball n'aura jamais une popularité à la hauteur de ses résultats, j'en veux pour preuve la finale de la coupe d'Europe qui est presque passée inaperçue auprès du grand public, je vous laisse imaginer le même évènement avec le foot-ball.

Il faut également savoir que c'est la seule équipe en sport collectif qualifiée pour les Jeux Olympiques, excusez du peu.

Toutes ces remarques pour vous dire qu'à tous les niveaux et, notamment à l'échelle locale, le volley reste dans l'anonymat, même quand c'est pour la mort lente d'une section qui n'a plus d'entraîneur, ni de joueurs.

Cette année, nous avons donc décidé de relancer cette section très modestement sur un championnat de volley loisir, cette initiative étant étroitement liée à un effectif de joueurs, il faut donc être très prudent.

Le volley club de Francheville s'est également associé à notre entreprise en nous amenant quatre matchs de National III :

11 octobre 1987 : Francheville/Besançon

22 novembre 1987 : Francheville/AS Meudon

24 janvier 1988 : Francheville/Ville-neuve sur Yonne

20 mars 1988 : Francheville/US Créteil ce qui nous permet de vous proposer des prestations de qualité.

Par la suite, nous envisageons de faire des animations en milieu scolaire pour inciter les plus jeunes à découvrir ce sport merveilleux et très éducatif :

Nos entraînements se déroulent tous les **Mardi de 20 h à 22 h au Gymnase.**

La saison a commencé fin septembre avec quatre joueurs (entraîneur compris). Actuellement, nous sommes une bonne vingtaine de personnes à monter au filet et à taper la balle. L'ambiance commence à se rechauffer.

Nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées, de près ou de loin, par ce sport pour venir et participer le mardi de 20 h à 22 h au Gymnase aux entraînements.

Aidez-nous à défendre le volley qui passe trop facilement pour une pratique trop technique. Je peux vous dire que l'on peut largement s'amuser et se défouler.

Rendez-vous pour le prochain match de National III au Gymnase, le 24 janvier 1988, Francheville contre Ville-neuve sur Yonne.

P.M.

### La course à travers Brignais 17 janvier 1988

L'édition 1986 de la fameuse course à travers la ville n'a pu avoir lieu en raison de l'enneigement exceptionnel qui aurait pu donner l'occasion d'une course à ski mais non d'une course à pied.

Cette année, la course est prévue le **Dimanche 17 janvier 1988**

et nous vous attendons tous très nombreux pour donner à cette journée de sport populaire tout l'éclat qu'elle mérite.

H.S.



## APPROBATION DU PROJET DE REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le vote du projet de révision du POS est un des actes essentiels de la gestion communale.

Cette procédure de mise en place d'un urbanisme nouveau dans les communes a donné naissance, à partir des années 1979/1980 à la notion d'aménagement du territoire. La première loi concernant l'organisation date de 1969, époque où le Conseil Municipal se contentait d'approuver un projet élaboré et proposé conjointement avec la DDE.

Le POS à compter des années 1970, devait être conforme au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme et donc trouver ainsi la première limitation à la liberté d'aménagement des collectivités locales.

Il était, à l'époque, déjà opposable aux tiers et à la commune, ce qui a été confirmé par la loi de décentralisation sur la liberté des collectivités locales. Il s'agit donc d'un document graphique repre-

nant l'application rigoureuse des impératifs réglementaires du SDAU et des POS antérieurs et plus généralement du droit de la construction appliqué par zone homogène et conforme aux grands aménagements futurs.

Le POS de BRIGNAIS a été publié le 27 Avril 1979, approuvé le 2 Juin 1982. Le conseil municipal a décidé de le mettre en révision le 14 janvier 1985.

C'est un travail de très longue haleine animé par un groupe de travail comprenant : le Direction Départementale de l'Equipement, la Direction Départementale de l'Agriculture, des Elus de la commune, des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, de la Chambre des Métiers, de la Chambre d'Agriculture, des Maires des communes voisines, les Etablissements publics de coopération intercommunale, en harmonie avec les Services Techniques et placé sous la présidence du Maire.

L'enquête publique sur le POS proposée au vote de l'Assemblée a été ouverte par arrêté du Maire du 7 Novembre 1986 et s'est déroulée du 1<sup>er</sup> Décembre 1986 au 15 Janvier 1987.

Le commissaire enquêteur désigné par Monsieur le préfet, Monsieur PEYSSON, a eu la possibilité de rencontrer tous les pétitionnaires intéressés par une modification touchant particulièrement leurs intérêts propres.

Les différentes réclamations (33) correspondent bien à ce que les Services Techniques avaient eu à connaître tout au long de ces deux années.

Le Conseil Municipal a eu à se prononcer sur chaque réclamation et a pu ensuite procéder à l'approbation de la révision du POS de la commune au cours de la Séance Publique du 27 Mars 1987.

## LOTISSEMENTS

Messieurs les co-proprétaires des lotissements approuvés depuis plus de 10 ans antérieurement au 30 JUIN 1986 (1) sont informés que les règles propres à leur lotissement cesseront de s'appliquer à compter du 8 JANVIER 1988 en application de l'article 8 de la loi n° 86-13 du 6 JANVIER 1986 codifié, à l'article L315-2-1 du Code de l'Urbanisme. Seules seront applicables les règles du Plan d'Occupation des Sols.

Cependant, si une majorité de co-lotis calculée comme il est dit à l'article L 315-3 du Code de l'Urbanisme demande le maintien des règles spécifiques du lotissement celles-ci continueront de produire leur effet. Souf, le cas échéant, décision expresse du MAIRE prise après l'enquête publique prévue à l'article L 315-1-2 du Code de l'Urbanisme.

Il est précisé que les dispositions ci-dessus ne remettent pas en cause les droits et obligations régissant les co-lotis entre eux ni le mode de gestion des parties communes.

Pour tous renseignements s'adresser : Cité Administrative PART-DIEU  
- à la Mairie  
- à la D.D.E. Téléphone 78 63 12 12  
- (1) Voir article R315-44-1 nouveau.



## NOS ENTREPRISES

Les Elus de Brignais ont franchi cette année deux nouvelles étapes en faveur des Entreprises :

1°) En diminuant le taux de la Taxe Professionnelle de 0,94 %, soit diminution de 6,3 % en valeur relative,

2°) En confiant à la Chambre de Commerce de Lyon et au Cabinet O.C.G.R. une mission d'Etude sur les Zones Industrielles, dans le but :

- de mieux connaître toutes les possibilités d'implantation et les frais correspondants,
- de mieux renseigner les Entreprises désireuses d'installer à Brignais.

Une structure efficace est donc en place dans laquelle la Municipalité est partie prenante, véritable partenaire des décideurs économiques.

### L'ACCUEIL D'ENTREPRISES NOUVELLES

Les Elus et les Services ont cherché à aider de leur mieux les chefs d'entreprises, à la recherche d'une implantation optimale, mettent de ce fait les Communes en position concurrentielle.

Notre position est aisée et difficile à la fois.

- Aisée, parce que notre Situation géographique, la modération des Taxes plaident en notre faveur.

- Difficile, à cause de la concurrence qui est parfois faussée. Tel a été le cas cette année, avec une entreprise (100 personnes en prévision) attirée par une région difficile de la Loire, pour laquelle L'Etat, par l'intermédiaire de la DATAR a donné d'importantes aides proportionnelles au nombre d'emplois créés.

Un effort sera donc demandé au budget communal pour le déblocage des Zones NAI U au titre de la voirie, de l'assainissement afin de développer les capacités d'emploi, de notre Commune.

- Cependant le solde Implantations/Départs est nettement positif.

Félicitations à tous les décideurs qui sauront trouver à Brignais compréhension et efficacité.

M.T.

### DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La loi du 18 juillet 1985 et celle du 17 juillet 1987 permettent aux communes d'instituer un droit de préemption sur les zones urbaines (UBm, UC, UD,...) et d'urbanisation future (NA, NAe, NAI...).

La commune de Brignais a décidé, lors de son Conseil Municipal du 31 août 1987, d'instaurer ce droit de préemption sur l'ensemble des zones "U" et "NA".

Cette décision, bien que lourde sur le plan administratif, permettra de mieux gérer le coût, le devenir des terrains et du bâti en zone urbaine et permettra aussi une maîtrise des terrains en zone NA, notamment en zones industrielles, pour arriver à des déblocages cohérents de ces zones, mal structurées et sous équipées.

## POUR LES ORDURES... LA SOLUTION COURLY.

Depuis sa création le 28 Juin 1985, le Syndicat Intercommunal Rhône Isère pour l'étude du traitement des ordures ménagères siégeant à GRIGNY, présidé par Michel THIERS, Conseiller Général et Maire de BRIGNAIS, a mené sa mission afin de savoir quelle serait la meilleure solution pour les 44 communes le constituant.

Il s'agit de traiter les 30 000 tonnes d'ordures ménagères annuelles des 100 000 habitants du Syndicat.

Pour ce faire, le Syndicat s'est appuyé sur les techniciens de la DDE du Rhône et des DDA Rhône et Isère.

Lors de l'Assemblée Générale du 14 Novembre 1986, le Syndicat s'est prononcé sur le choix de la filière incinération avec plusieurs solutions possibles :

1°/ Construction d'une usine à GRIGNY

2°/ Construction d'une usine sur le site du Port Pétrolier de GIVORS (en concession)

3°/ Construction d'une usine dans un autre site suivant éventuelles propositions à venir

4°/ Traitement à la future usine Sud de la COURLY

A la suite de cette réunion, le syndicat devait poursuivre ses négociations avec la COURLY afin d'obtenir une proposition précise, pendant que les communes se prononçaient quant à leur adhésion ou futur syndicat de réalisation.

Ainsi, l'Assemblée a-t-elle chargé Michel THIERS d'obtenir quelques précisions de la COURLY quant à sa proposition, mais également de demander aux responsables du projet "Port Pétrolier de GIVORS" de préciser leur proposition.

C'était donc l'ordre du jour de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en Mairie de GRIGNY le 24 Juin 1987 au cours de laquelle, le Président a apporté les précisions attendues concernant la proposition de la COURLY. Quant à la proposition "Port Pétrolier de GIVORS", elle est restée inchangée par rapport aux éléments examinés en Assemblée Générale du 14 Novembre 1986.

Compte tenu de ces éléments, l'Assemblée a considéré que la mission d'étude était terminée, qu'il était maintenant nécessaire de constituer le syndicat chargé de gérer le traitement des ordures ménagères des communes adhérentes.

C'est donc chose faite depuis l'assemblée générale du 16 octobre au cours de laquelle les délégués des 32 communes adhérentes ont élu le Président : Michel THIERS et le nouveau bureau composé de :

- Messieurs BOIRON (Maire de St Andéol le Chateau), DELORME (Maire de Mornant), VERZIER (Maire de Serpaize), Vice-Présidents ;

- Monsieur VALLON (Adjoint au Maire de Givors) comme Secrétaire ;

- Monsieur VITTOZ (Maire de Chasse) comme Secrétaire Adjoint,

- avec comme membres : Messieurs CROZIER (Maire de St Didier saus Rivière), MARTINEZ (Adjoint au Maire de St Symphorien d'Ozon), PERRAUD (Maire de Chaponost), ROLLAND (Maire de Chaponnay), TISSOT (Maire de Grigny).

D'ici, la mise en service de l'usine d'incinération de la COURLY, le nouveau syndicat s'est fixé plusieurs objectifs :

- Signature de la convention avec la COURLY,

- Etude de rationalisation de la collecte et du transport des ordures,

- Puis, gestion du traitement proprement dit.

H.S.

## DES FUITES...

### MAIS LE CONSEIL GENERAL A UN TUYAU POUR RENOVER LES RESEAUX D'EAU POTABLE

#### UN RESEAU VETUSTE

Le Conseil Général du Rhône, inquiet de voir les réseaux d'adduction d'eau potable se dégrader, et ce d'autant plus qu'ils sont plus anciens (certains datent du début du siècle), a décidé d'intensifier le remplacement de ces vieux réseaux responsables par ailleurs de fuites importantes.

Michel THIERS, rapporteur de ce très important dossier (le Département ajoutera 6 mF supplémentaires chaque année, et ce, pendant 10 ans, aux 25 millions habituels) pour le renforcement et l'interconnexion du réseau, n'a pas eu de grosses difficultés à convaincre ses collègues du Conseil Général de cette nécessité.

Le quart du réseau (7 260 kms) soit 1 800 kms, est fatigué et doit être renouvelé avant 20 ans.

#### LE FINANCEMENT DES TRAVAUX

Le fonds de renouvellement est constitué pour moitié de fonds provenant du Conseil Général (0,35 F/m<sup>3</sup>), et l'autre moitié (0,35 F/m<sup>3</sup>) d'une surtaxe payée par les usagers ; ces deux participations représentant 50 % des dépenses, les 50 % restants seront couverts par un emprunt du Conseil Général.

Les Syndicats Intercommunaux de distribution d'eau potable ont accepté cette proposition.



Alimentation en eau potable. Les travaux du chemin du Bois.

#### DE L'OUVRAGE POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

C'est une sage décision qui diminuera les fuites qui sont très importantes (parfois 35 à 40 %) et aidera la profession à passer un cap difficile.

Cette volonté du Conseil Général de rénover et de trouver une assiette de répartition financière est originale et elle fera école dans d'autres départements : en effets, la "Fédération Nationale des Travaux Publics" a récemment invité Alfred GERIN, Vice-Président du Conseil Général à présenter cette idée novatrice dont il est l'auteur à un récent colloque à PARIS. Les représentants des Conseils Généraux ont été vivement intéressés.

M.T.

#### UN BRIGNAIROT, LAUREAT DU CONSEIL GENERAL

Depuis cinq années, le Conseil Général organise, dans le cadre de la Foire de Lyon, un concours permettant de faire connaître les décisions et les réalisations de l'Assemblée Départementale.

Cette année, le plus jeune lauréat est un brignairot ; il s'agit de Lionel CHENAL, 14 ans, qui s'est vu remettre un micro-ordinateur.

Félicitations donc à ce brignairot qui est également un rhodanien bien informé.

H.S.



Patrick Morvan, Gérard Tournier, Olivier Chermette, Franck Lavelle reçus par M. Thiers.

#### BRIGNAIS SALUE "CEUX QUI DECOIFFENT"

Quelle surprise, ce matin de printemps, de voir "débarquer" dans le bureau du Maire de BRIGNAIS, le prestigieux skipper Patrick MORVAN, accompagné d'Olivier CHERMETTE, Franck LAVELLE et Gérard TOURNIER, Adjoint de Jean-Pierre BUISSON.

Elus et Membres du Personnel Communal se sont aussitôt regroupés autour d'eux afin de les saluer et de recueillir leurs impressions.

Enthousiasme, satisfaction, souvenirs inoubliables et riche expérience, telles sont les impressions qui ressortaient des propos de ces jeunes qui ont vécu avec succès, une grande aventure : l'aventure d'une course difficile, celle de l'EDHEC, dix neuvième édition regroupant 300 bateaux et équipages avec un atout essentiel, la présence de Patrick MORVAN.

Patrick MORVAN a évoqué ses projets sur la Méditerranée, l'Atlantique et la terre ferme et a dédié un magnifique poster représentant le bateau toutes voiles dehors.

BRIGNAIS salue ses marins et leur souhaite bon vent.

H.S.

## TRANSPORTS EN COMMUN

### Par la route...

Suite à nos démarches,  
- la délégation du Président du Conseil Général en faveur du Maire de BRIGNAIS,  
- les nombreuses réunions de travail,  
- aidés par la DDE, le SYTRAL et la Nouvelle Direction des CDL,  
Nous avons abouti à une convention signée en Mars 87 ; depuis cet été, les améliorations du réseau CDL sont incontestables :

### Sur Ligne 101 (LYON-VIENNE)

- 24 allers et 24 retours quotidiens réguliers en semaine vers LYON PERRACHE ou vers GIVORS,  
- 17 allers et 17 retours le Samedi,  
- 6 allers et 6 retours les Dimanches et Fêtes,  
- une navette EXPRESS quotidienne 5 jours sur 7 par la A 45 directe sur LYON (départ de BRIGNAIS : 7 h, départ de LYON : 17 h 30) qui est remplie tous les jours,  
- 2 navettes le matin BRIGNAIS-OULLINS pour faciliter les Scolaires (8 h 10) et une LES SEPT CHEMINS-LYON.  
Pour les retours du soir, en plus de la ligne, deux navettes OULLINS-BRIGNAIS pour les sorties scolaires.

### Sur Ligne 105 (LYON-MORNANT)

- 6 allers et 6 retours sur LYON, 4 jours sur 7,  
- 1 navette "express" aller-retour également MORNANT-LYON (passage à 7 h 05 à BRIGNAIS),  
- 1 navette MORNANT-OULLINS aller retour.

Les retards sont désormais peu nombreux.

Le dialogue avec l'entreprise est permanent et se concrétise par des améliorations.

Des exemples récents :

- la mise en service des navettes directes sur LYON, auxquelles le Maire tenait beaucoup et dont tous les sièges sont occupés chaque matin, .

- le décalage apporté mais encore insuffisant de la dernière liaison le soir ou départ de LYON 19 h 45.

- mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 1988 de tickets réduction de 50% accordés par CDL en réponse à la demande du Maire et de la Commission Transports pour les jeunes demandeurs d'emploi et chômeurs en fin de droit sur certains trajets nécessaires aux démarches.

NB : Il reste à déterminer les modalités pratiques d'utilisation de cette réduction.

### et le rail !

L'amélioration de la desserte routière ne doit pas faire perdre de vue les possibilités qu'offre le rail pourvu qu'on fasse preuve d'imagination. (cf bulletin municipal n° 24 - Mai 87 - page 41).

Les élus concernés (conseillers généraux et maires), la DDE, la SNCF et le SYTRAL n'ont pas chômé depuis le printemps :

Les études ont porté sur les lignes de :

- 1 - BRIGNAIS, CHAPONOST, FRANCHEVILLE, TASSIN, GORGE DU LOUP, ST PAUL
- 2 - L'ARBRESLE, ST PAUL et
- 3 - LOZANNE, DARDILLY, ST PAUL.

Un très important et volumineux dossier prenant en compte tous les éléments techniques et financiers est prêt.

Le Conseil Général l'examinera prochainement, il en sera de même pour les Conseils Municipaux, le SYTRAL, car les dépenses devront être réparties.

Pour BRIGNAIS et les communes concernées, c'est une chance que de pouvoir rejoindre directement par rail le METRO de la ligne D qui doit arriver à GORGE DE LOUP (Voise) et de pénétrer ainsi dans tout le réseau SYTRAL au 2<sup>ème</sup> semestre 1990.

A l'heure où j'écris ce texte, je ne peux préjuger de toutes les décisions. Mais j'ai 4 convictions :

- le réel intérêt de cette liaison mettant moins de 25 minutes de BRIGNAIS au métro GORGE DE LOUP

moins de 20 minutes de CHAPONOST ou métro GORGE DE LOUP

moins de 15 minutes de FRANCHEVILLE ou métro GORGE DE LOUP

moins de 10 minutes de L'ETOILE D'ALAI au métro GORGE DE LOUP

- la volonté collective des Elus, de la SNCF, du SYTRAL, de la DDE, d'aboutir,

- l'extraordinaire facilité ainsi donnée aux usagers dans deux sens LYON-BANLIEUE et BANLIEUE-LYON.

- Enfin, ce projet global (qu'il faut apprécier dans son ensemble) représente une des plus belles réalisations transports en commun de l'agglomération ou profit de l'ouest lyonnais des dernières années.

Le 23 Novembre 1987

M.T.

## TRANSPORTS : PENSEZ A PRENDRE VOTRE ABONNEMENT !

Plus de 106 personnes ont réclamé (à ce jour 23/11/87) la carte leur permettant de bénéficier de l'abonnement à tarif préférentiel proposé par la ville de BRIGNAIS à ses habitants...

Un succès donc pour cette opération d'envergure dont nous vous rappelons le principe :

Le Conseil Municipal de BRIGNAIS a décidé de prendre en charge une partie importante de vos abonnements mensuels sur la ligne BRIGNAIS-LYON.

Par ailleurs, un accord entre la société TCL, les CDL, et la commune de BRIGNAIS vous permet d'obtenir un abonnement jumelé TCL/CDL.

Les tarifs qui vous sont proposés sont donc les suivants :

Abonnement mensuel CDL : 261 Francs au lieu de 340 Francs (64 F étant pris en charge par la Commune)

Abonnement mensuel CDL/TCL : 361 Francs au lieu de 539 Francs (148 F étant pris en charge par la Commune, 15 F par CDL et 15 F par SYTRAL).

Pour vous aussi bénéficier de cet avantage, il vous suffit d'obtenir en Mairie un justificatif de domicile que vous présenterez aux guichets CDL ou TCL de PERRACHE, où vous sera établie une carte d'abonnement, vous permettant chaque mois d'acquiescer votre titre de transport.

Nous vous rappelons que le Service Transport de la Mairie reste à votre disposition pour tout renseignements complémentaires...



Cérémonie maintenant traditionnelle de l'accueil des nouveaux Brignairois, le 22 mai 1987.



Remise du diplôme par M. Thiers, Maire, à l'un des stagiaires de la formation de secourisme dispensée par la Croix-Rouge.



Présentation du projet Espace Culture Loisirs au personnel municipal.



La conférence de presse organisée à l'occasion des travaux d'aménagement du carrefour des Sept Chemins.



Inauguration du centre médico-social Georges Louvet rénové.



Transports en commun.

## ETAT CIVIL du 1<sup>er</sup> AVRIL 1987 au 30 SEPTEMBRE 1987

### MARIAGES

- VIERO Bruno et DEPREZ Angélico, le 11 Avril
- CHABRIER Hervé et MARTINEZ Yolande, le 25 Avril
- KESELAER Jean-Philippe et BERGER Marie-Jaëlle, le 2 Mai
- COLLOMB Hervé et SCHMIDGEN Michelle, le 2 Mai
- PERRIN Christian et AFFERRI Sylvie, le 6 Juin
- POYOL Georges et MARTINI Catherine, le 6 Juin
- BABILOTTE Pascol et BERTHET Annick, le 6 Juin
- BONNAND Alain et MAGAT Paulette, le 13 Juin
- BONET Gilles et BONNET Jacelyne, le 13 Juin
- DE LUCA Dominique et VALETTE Isobelle, le 13 Juin
- DOMPOINT Eric et GUIBERT Sylviane, le 20 Juin
- PONZIO Bernard et CHOUQUER Pascale, le 26 Juin
- SCIUCCA Dominique et COUX Murielle, le 27 Juin
- VIRELY Daniel et CHAVENT Blandine, le 27 Juin
- PINCHON François et ANDREYON Marie-France, le 27 Juin
- BERTHAUD Patrick et GRILLON Sylvie, le 4 Juillet
- HERBEN Alain et CLAVEL Claudie, le 4 Juillet
- CARRICHON Didier et PORTE Catherine, le 24 Juillet
- EUDES Christian et LAURENT Muriel, le 25 Juillet
- MALANDAIN Michel et DUPEUPLE Andrée, le 1<sup>er</sup> Août
- VIALET Paul et BRETON Nicole, le 1<sup>er</sup> Août
- VAN QUACKEBEKE Etienne et POIRIER Isabelle, le 1<sup>er</sup> Août
- PONZIO Thierry et CUISINIER Blandine, le 1<sup>er</sup> Août
- GUERCIN Joël et BROUET Nathalie, le 1<sup>er</sup> Août
- QUEMENEUR Dominique et BOUDON Christine, le 29 Août
- MESSAI Bachir et DECARA Jocelyne, le 4 septembre
- REURE Dominique et DE BARRIN Inès, le 5 septembre
- MOULIN Richard et FERAUD Catherine, le 5 Septembre
- PERINO Hervé et GACHET Corinne, le 5 Septembre
- GRAYEL Pascal et CASABURI Agnès, le 12 Septembre
- TUPIN Jean-Luc et GRONDIN Marie, le 12 Septembre
- CHALLIER Hervé et MARY Sylvie, le 12 Septembre
- PRADINES Frédéric et TISSOT Sylvie, le 12 Septembre
- BACOT Didier et MATHIEU Catherine, le 12 Septembre
- MERAUD Patrick et BOLPATO Jocqueline, le 26 Septembre
- THOMAS-BILLOT Louis et FERREIRA DOS SANTOS Nathalie, le 26 Septembre
- EYRAUD Olivier et CARRION Laurence, le 26 Septembre.

### DECES

- CASTELLO Alberto, 78 ans, le 2 Avril à Pierre-Bénite
- KOCH Charles, 53 ans, le 7 Avril à Brignois
- STUTZ Eric, 19 ans, le 6 Avril à la Mulatière
- SCHILL Marie-Marguerite, 66 ans, le 11 Avril à Brignais
- COPIER Marie, 89 ans, le 14 Avril à Brignois
- LAFONT Jean, 52 ans, le 19 Avril à Pierre-Bénite
- LOUNOWSKI née STOLOWIEZ Stafiono, 83 ans, le 20 Avril à Pierre-Bénite
- BONNEBOUCHE Jean, 89 ans, le 28<sup>e</sup> Avril à Brignais
- CHAPUIS née PERRIN Marie, 94 ans, le 27 Avril à Saint Genis Laval
- JUTHIER Charles, 80 ans, le 6 Mai à Candriou
- CREPET Jean, 48 ans, le 19 Mai à Pierre-Bénite
- CHAZALLET Marie, 93 ans, le 16 Mai à Lyon 5e
- FONTENILLE née FUCHY Maria, 79 ans, le 31 Mai à St Genis Laval
- JAUSSAUD Jean, 85 ans, le 30 Juin à Brignais
- QUEMIN Jean, 56 ans, le 1<sup>er</sup> Juillet à Brignais
- BANCHET Philomène, 79 ans, le 2 Juillet à Brignois
- GROS Marie, 88 ans, le 6 Juillet à Brignais
- BOURRAT Joannès, 80 ans, le 6 Juillet à Brignois
- CUSSET Suzanne, 76 ans, le 8 Juillet à Brignais
- MATHIOLON née SEVOZ Française, 42 ans, le 8 Juillet à Lyon 9<sup>e</sup>
- GIROLDI Oreste, 73 ans, le 8 Juillet à Lyon 4<sup>e</sup>
- ROSSI Virgilio, 72 ans, le 20 Juillet à Givors
- MICHELAS Paul, 76 ans, le 30 Juillet à Brignois
- VERSCHOORE née BLANCHARD Hélène, 67 ans, le 23 Juillet à Bron
- DUVERGEY née MARILLAT Claudine, 83 ans, le 29 Juillet à Ste Foy-lès-Lyan
- VIAL Jeonne, 89 ans, le 2 Août à Brignois
- ROYET née MERCIER Jeonne, 78 ans, le 30 Juillet à Pierre-Bénite
- JULLIEN Jean, 79 ans, le 9 Août à Duerne
- LEROY Gaston, 64 ans, le 20 Août à Brignais
- BEN AMEUR Ahmed, 39 ans, le 4 Septembre à Brignais
- LAULAGNIER Euphrasie, 85 ans, le 12 Septembre à Brignois
- ROUSSELIN née LACHAT Jeanne, 87 ans, le 17 Septembre à Décines-Charpieu
- BEN HASSANE Yossine, 2 mois, le 28 Août à Lyon 5<sup>e</sup>
- CERBERA Alfred, 85 ans, le 27 Septembre à Saint Genis Laval
- DUFRENE Odéon, 71 ans, le 27 Septembre à Pierre-Bénite

### La preuve par... neuf

Le Maire o marié ce samedi, François et Marie-France. Un acte banal qui se répète très souvent en cours d'année, mais celui-là avait un caractère portuculier. Marie-France a donné en septembre 85, trois petits frères : Bostien, Bertrand, Béranger, à Romain né en juillet 1983. C'était ce jour de régularisation légale a une union prospère d'un couple très sympathique. Mais cette famille est perfectionniste : les deux temoins du mariage sont les parents de... triplés qui roynnants assistaient à cette cérémonie. Quelle leçon de calcul... élémentaire mon cher Watson !  $3 \times 3 = 9$ . Qui dira maintenant que la France est en déficit démographique. M. le Maire n'a pas monqué de célébrer l'évènement rarissime en souhaitant aux époux et à leur famille les vœux de bonheur de toute la communauté brignairote.

Le journal «Le Progrès» s'est associé très sincèrement à ces vœux pour ces trois familles, ces neufs bambins, leurs frères et sœurs présents... et à venir. Langue vie de bonheur pour M. et Mme Pinchon.

M. JARICOT  
(Le Progrès)

### Notes d'Or

SAMEDI 5 SEPTEMBRE à 10 heures 30 ont été célébrés les 50 ans de vie commune de Monsieur et Madame Aimé CHAMBIGE demeurant à Brignais. Monsieur Morcel ARNAUD officiait ce mariage qui avait été célébré à l'époque en Moirie de Villeurbanne.



## UN NOUVEAU CASERNEMENT DE GENDARMERIE POUR BRIGNAIS, CHARLY, VERNAISON, VOURLES

Nous avons la chance d'avoir trois brigades :

- La Brigade Territoriale (BT) (Créée en 1976),
- La Brigade Motorisée (BMO) (Créée en 1976),
- Le Peloton de Surveillance et d'intervention de Gendarmerie (P.S.I.G.) (Détaché de Givors depuis 1982),

Etant une des rares Communes à être ainsi privilégiée, (ceci, grâce à nos interventions) nous désirons les conserver.

Ayant été sollicités par l'Etat-Major de la Gendarmerie pour construire un casernement (pour la BT et la BMO), les quatre Maires ont étudié en commun un projet au niveau des points suivants :

- Implantation,
- Charges financières : investissement et fonctionnement.

Les démarches engagées par Michel THIERS au nom des quatre Maires ont bien avancé :

- Terrain acheté par la Commune de Brignais,
- Budget prévisionnel global établi,
- Démarche auprès de la Direction Générale de la Gendarmerie afin d'avoir son accord et une aide de l'Etat engagées,
- Demande d'aide financière du Conseil Général sollicitée.



Un sympathique "au revoir" au chef Chassonnaud et à son épouse.

La gestion étant à la charge des Communes, il reste à :

- Déterminer la part de chacune d'entre elles,
- Fixer le mode de gestion (Syndicat intercommunal),
- Obtenir les délibérations identiques des quatre conseils Municipaux,
- Obtenir les réponses du Conseil Général et de la Direction Général de la Gendarmerie.

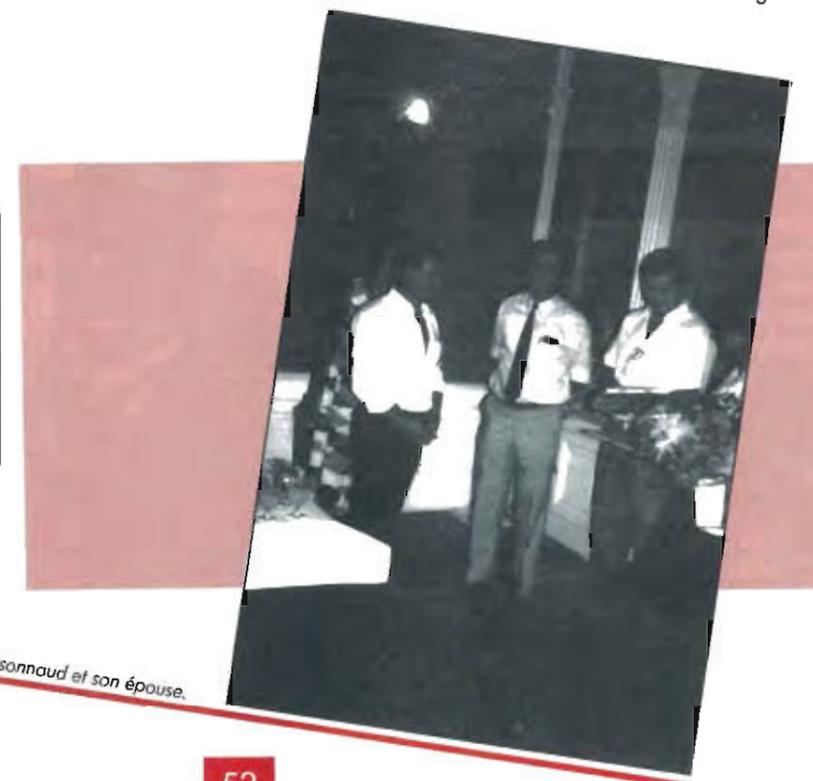
Tout doit aller vite maintenant.

Une décision finale début 1988 est nécessaire pour pouvoir passer à la réalisation aussitôt.

Marius DOREE - Maire de Vernaison  
Maurice DUBERNARD - Maire de Charly  
Marc RICHARD-VITTON - Maire de Vourles  
Michel THIERS - Maire de Brignais

A l'occasion du départ du Maréchal des Logis Chef Bernard CHASSONNAUD, la Municipalité et le Personnel Communal, ainsi que les responsables de la gendarmerie ont tenu à lui rendre hommage en présence de son épouse pour son efficacité et pour les relations fructueuses qu'il avait su établir avec tous. Nous lui souhaitons un séjour agréable dans sa nouvelle affectation de la Guadeloupe.

H.S.



Le chef Chassonnaud et son épouse.

## QUELQUES CONSEILS POUR UNE VIE PLUS TRANQUILLE

### 1 - PRECAUTIONS A PRENDRE POUR EVITER D'ETRE CAMBRIOLE

En cas d'absence prolongée (vacances estivales par exemple) il est possible de prévenir la gendarmerie qui notera votre adresse et redoublera d'attention.

### ATTENTION AUX ISSUES :

- Veillez à la fermeture des portes, fenêtres de jour comme de nuit.
- Faites de même pour la fermeture des autres issues : garage, cave, porte donnant sur une cour.
- Pensez aux barreaux sur les petites fenêtres du R.C.

### ATTENTION A VOS CLES :

- Ne laissez jamais vos clés dans des endroits accessibles (sous le paillason, dans la boîte aux lettres, sur le compteur, dans un pot de fleurs)
- Ne portez jamais vos noms et adresse sur le trousseau de clé.

### ATTENTION A VOS VERROUS ET SERRURES :

- N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par une ou deux serrures supplémentaires ; dites vous bien que le principal ennemi des cambrioleurs est le temps,
- Posez-les correctement en évitant toute saillie du canon à l'extérieur et en fixant solidement la gâche.
- Utilisez-les systématiquement. Le seul péne ne présente aucune garantie de sécurité, et fermez toujours à double tour, même pour une absence très courte.

### ATTENTION A CE QUI ATTIRE LES VOLEURS :

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous estimez introuvables.
- Ne laissez jamais dans un appartement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèques, etc... mais déposez-les dans un coffre de banque ou dans un lieu sûr.
- Répertoirez vos objets de valeur et notez-les en les numéros, faites de même en ce qui concerne vos carnets de chèques (lors de l'achat de matériel, notez sur un cahier : numéro, marque et type des appareils). Faites des photographies des objets de valeur sur les lieux où ils sont placés de façon habituelle.

### ATTENTION A CE QUI PEUT AIDER LES CAMBRIOLEURS :

Loissez une apparence habituelle à votre habitation. Pour cela demandez à une personne de votre connaissance de relever votre courrier. Lorsque vous vous absentez une soirée, laissez une lumière intérieure ou extérieure éclairée.

- Faites attention aux allées et venues des personnes étrangères ou quartier.
- N'hésitez pas à appeler la Brigade de Gendarmerie de votre localité en cas de doute ou d'anomalie constatée. Observez bien les personnes suspectes afin de pouvoir donner un signalement précis aux enquêteurs et relevez si possible la couleur (ou la marque) et le numéro d'immatriculation d'un véhicule utilisé par des personnes suspectes.
- Intéressez-vous à tous les déménagements se pratiquant dans l'immeuble ou dans les maisons avoisinantes,
- Prévenez le gardien de l'immeuble ou un voisin, en cas d'absence prolongée.
- De plus, soyez vigilant : si vous repérez sur la porte ou le mur de votre habitation des marques ou signes cobalistiques, relevez-les, parlez-en avec vos voisins. Si ces indices se généralisent dans le voisinage, prévenez la gendarmerie.

- Redoublez de vigilance si vous recevez des appels téléphoniques sans interlocuteur au bout. Si cette anomalie est constatée par des voisins, avisez la gendarmerie de votre secteur.

- Prenez garde à la visite d'individus se présentant chez vous sous prétexte de remise en état d'outillage (couteaux, ciseaux, outils de jardin), surtout s'ils prêtent une attention toute particulière aux habitations et locaux attenants, donnant l'impression de repérer les lieux. Signalez-le à votre brigade de gendarmerie.



Des vandales sont passés par là. Impossible d'avoir 1 képi ou m<sup>2</sup> ! Mais toutes ces détériorations, coûteuses, seront évitées si chacun d'entre nous, se sentant responsable, surveille et empêche de tels actes. C'est une question de responsabilité individuelle et collective à la fois.



Les gendarmes : toujours présents

## PROGRAMME PAUVRETE-PRECARITE : DU NOUVEAU :

Le Département du Rhône et l'Etat décident de prolonger le dispositif d'action contre la pauvreté-précarité du 1<sup>er</sup> janvier 1987 au 30 décembre 1987 afin de faire bénéficier le plus grand nombre possible de personnes des mesures gouvernementales. Il est nécessaire de rappeler que les travaux d'intérêt local (T.I.L.) concernent des personnes démunies de ressources qui doivent s'adresser aux centres communaux d'action sociale (anciens bureaux d'aide sociale) de leur mairie. Elles percevront une rémunération nette de 2000,00 Francs par mois pour un travail à

mi-temps pendant six mois. Les organismes d'accueil susceptibles d'accueillir les bénéficiaires sont les communes, les associations et les établissements publics et font connaître leurs offres de postes aux mairies. Le Département du Rhône rembourse 80 % des dépenses engagées.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Direction Départementale de la Prévention et de l'Action Sociale (DDPAS - Tél. 72 61 39 11 - Poste 43.65).

## Les nouvelles mesures pour l'emploi...

DENOMINATION	STATUT	PERSONNES CONCERNEES	ORGANISMES D'ACCUEIL	DUREE	ACTIVITE	ORGANISME PAYEUR ET INDEMNITE
Programme d'Insertion P.I.L.	Décret du 3 Avril 1987	Chômeurs longue durée de plus de 25 ans, indemnisés au titre de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)	Collectivités territoriales, Associations à but non lucratif, Etablissements publics, Comités d'Entreprises.	6 mois renouvelable une fois	80 à 120 heures par mois	Etat (Assedic) = équivalent ASS. Organisateur = 500 à 700 Frs.
Travail d'Intérêt Local T.I.L.	Convention Etat/ Conseil Général du Rhône 6.1.87 "Pauvreté Précarité"	Fin de droits sans aucune ressource habitant le Département depuis plus de 2 ans - plus de 25 ans	Collectivités locales, Associations, Etablissements Publics, recrutement géré par CCAS	6 mois non renouvelable	80 heures par mois	2000 Frs net pris en charge par le Département
Travail d'Utilité Collective T.U.C.	Décret du 16 Octobre 1984	16-25 ans avec dérogation d'âge si plus de 22 ans	Associations à but non lucratif, Collectivités Territoriales, Etablissements Publics	3 mois à un an	80 heures par mois	Etat = 1250 Frs Organisateur = 500 Frs par mois (facultatif)

## UNICEF : POUR QU'UN ENFANT VIVE COMME UN ENFANT

Les Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a été créé en 1946. Plus de quarante années d'expérience ont apporté journalièrement la preuve que le domaine de l'enfance démunie réclamait une mobilisation de chaque instant, et ce dans tous les secteurs liés au développement physique et mental de l'Enfant.

Sur le terrain, l'UNICEF distingue deux types d'activités selon qu'il s'agit "d'urgences silencieuses" ou "d'urgences criardes".

- les "urgences silencieuses" mobilisent 92 à 95% du potentiel de l'UNICEF. Urgences silencieuses parce que quinze millions d'enfant meurent "silencieusement" chaque année. Les causes sont nombreuses : malnutrition, épidémies, environnement insalubre, pauvreté, ignorance...

Pour lutter contre le sous-développement sous toutes ses formes, l'UNICEF met en œuvre des plans à moyen et long terme dans quatre grands secteurs : Santé, Nutrition, Education et Environnement.

- les "urgences criardes" sont des secours d'urgence à la suite de catastrophes naturelles ponctuelles (séismes, inondations...), de cataclysmes ayant un caractère durable (sécheresse...) ou de guerres, révolutions, exodes, etc...

Par sa structure internationale, l'UNICEF forme une longue chaîne de solidarité. Par ses relais nationaux et départementaux, l'UNICEF constitue une vaste famille au sein de laquelle frontières et nationalités, couleurs et ethnies sont confondues pour qu'un

ENFANT VIVE COMME UN ENFANT.

**AVEC L'UNICEF, SAUVEZ 7 MILLIONS D'ENFANTS ACHETEZ LES CARTES ET CADEAUX 1987**

Comité UNICEF du Rhône : 148, rue Vauban 69006 LYON. Tél. 78 24 10 14.



**"CHANTIER POUR L'AVENIR" ...  
Ça avance !...**

Dans notre dernier Bulletin Municipal de mai, nous vous informions de l'ouverture du chantier des Pérouses visant à la réhabilitation et l'aménagement d'un local qui sera mis à disposition des habitants du quartier et des Associations de BRIGNAIS.

Cinq mois ce sont écoulés depuis lors et, le chantier où sont employés 6 jeunes sous statut TUC, a pris forme puisque sont actuellement terminés ou en cours de finition les travaux de gros œuvre, charpente, plâtrerie, peinture, etc...

Ce chantier sur la Résidence des Pérouses a permis la mise en place d'une action globale durant l'été par les divers partenaires sociaux actifs sur le quartier. De nombreux jeunes ont eu ainsi l'opportunité d'effectuer une approche du chantier durant cette période dans le cadre de "l'Opération été" menée par le Centre Social, qui s'est soldée à la fin du mois par une fête ouverte à tous qui fut un succès complet.

L'ouverture des locaux pouvant être programmée pour le fin de l'année, soulignons qu'un animateur jeunes est un cours de recrutement.

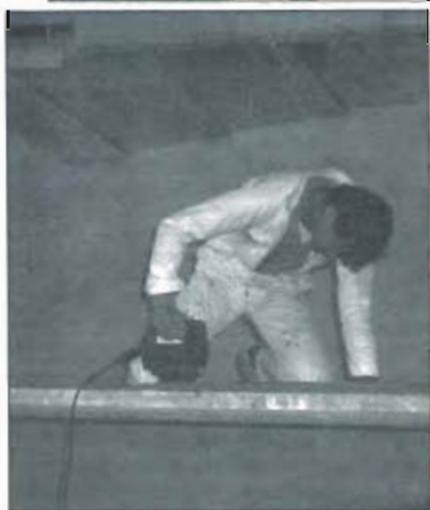


Chantier pour l'avenir.

Celui-ci aura la charge de procéder à l'ouverture dans de bonnes conditions, du local jeunes, puis dans les mois suivants de répartir son activité entre l'ensemble des quartiers de la Ville, à destination de tous les jeunes.

Il lui sera demandé d'amener les jeunes à une responsabilisation dans le cadre du développement de leurs projets afin d'arriver à une structuration et un suivi de tout ce secteur jeunes.

Nous espérons ainsi que le recrutement de cet animateur permettra de répondre aux besoins structurels des jeunes en matière d'animation et de gestion. M.A.L.



**1977-1987 : LA RESIDENCE "LES ARCADES" A 10 ANS...**

Le Foyer Résidence pour Personnes Agées "Les Arcades" a vu le jour en 1976 grâce à l'initiative de Monsieur Pierre Minssieux, Maire, et de son Conseil Municipal.

Il était inauguré en Septembre 1977, en accueillant les premiers résidents.

Pour fêter cet anniversaire, une bien belle fête était organisée, réunissant tous les Arcadiens et leurs familles, les Directrices successives, le Conseil Municipal...

La journée a débuté par un repas offert aux Résidents dont le menu a fait la joie de tous : Médoillon de saumon garni — noix de veau — champignons et gratin dauphinois, fromage blanc...

Puis, ce sont quelque 250 personnes qui ont participé à cet après-midi de fête qui se déroulait dans le cadre splendide du parc, sous les auspices d'un soleil magnifique.

Les élèves de l'école de danse de Madame S. MINSSIEUX ont ouvert le spectacle par une chorégraphie spécialement créée à cet effet, et ont ensuite distribué à tous les Résidents une rose offerte par Monsieur le Maire et Madame.

Les gâteaux d'anniversaire ont été offerts et dégustés par tous dans le parc, alors que le groupe de Jack Vêda nous présentait sketches et chansons anciennes, à la grande joie de tous.

Monsieur le Maire s'adressant à toutes les directrices qui ont permis le bon fonctionnement de la Résidence, les remerciait chaleureusement et leur remettait à chacune le bouquet traditionnel.

Pour terminer en beauté cette journée, une songria géante était proposée à tous, au son de la Batterie Fanfare de l'Espérance qui a bien voulu consacrer de son temps à cette manifestation.

Une bien belle journée, en vérité, que nous ne sommes pas prêts d'oublier...

C.V.D.B.



Les Arcades ont 10 ans.

**RÉPAS A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES : BIENVENUE AUX BENEVOLES...**

Depuis 10 mois, fonctionne sur BRIGNAIS un nouveau service à l'intention des personnes âgées de plus de 70 ans, isolées ou handicapées de manière temporaire ou permanente. Comme dans les autres Communes, ce service fonctionne grâce à l'aide d'une vingtaine de bénévoles qui se relaient chaque semaine. Près de 700 repas ont été servis ainsi, à la satisfaction générale, comme le prouvent les lettres de remerciements que nous avons reçues.

Ces visites quotidiennes permettent aux personnes malades ou isolées de recevoir non seulement un repas chaud, mais également un peu de chaleur humaine évitant souvent trop de solitude...

Rappelons enfin que les repas sont confectionnés au Foyer Résidence pour Personnes âgées "LES ARCADES" et livrés chauds, vers 12 heures à domicile pour un coût de 24,00 frs + 3,50 frs de frais de portage.

Nous comptons bien entendu sur toutes les bonnes volontés pour nous aider à effectuer ce service.

Pour tout renseignement complémentaire, Madame ROGER Directrice de la Résidence est à votre disposition au 78 05 16 42.



**Journée Nationale des Associations d'Aveugles**

Une quête sur la voie publique a eu lieu le Samedi 3 octobre 1987 avec distribution d'insignes pour la croisade des aveugles et les associations regroupées afin d'assurer la promotion des aveugles. Une somme de 603,85F a été récoltée par l'intermédiaire des Scouts de Brignais, que nous remercions vivement d'avoir bien voulu effectuer cette collecte.



Les Arcades ont 10 ans.

## "OUEST LYONNAIS SANTE LIBERALE"

### Une alternative à l'hospitalisation

Depuis 5 ans,  
- 41 Médecins,  
- 14 Pharmaciens,  
- 21 Chirugiens dentistes,  
- 12 Kinésithérapeutes,  
- 24 Infirmières ou infirmiers,  
- 3 Pédicures,  
- 4 Orthophonistes,  
sont regroupés dans les communes de Brignais, Charly, Irigny, Millery, Saint Genis Laval, Vernaison et Vaurles et assurent les soins à domicile des malades, des personnes âgées et des handicapés physiques habitant dans ces communes et leurs environs.

Les malades, les personnes âgées ou les handicapés, pris en charge le plus souvent à 100% par la Sécurité Sociale, n'ont pas à faire l'avance du montant des soins infirmiers. Les infirmières et infirmiers assurent les démarches administratives et se font payer directement par les Caisses de Sécurité Sociale. Par ailleurs, elles règlent souvent d'autres démarches administratives ou pratiques liées à la vie courante: téléphone, courriers...

Médecins, Infirmières et autres membres concernés de l'Association (Pharmaciens, Kinésithérapeutes...) sont en relation constante entre eux pour le meilleur suivi du malade.

Indépendamment du Médecin traitant qu'ils peuvent choisir librement, les malades choisissent aussi leurs infirmières et kinésithérapeute, avec lesquels ils entretiennent des relations suivies et privilégiées. Contrairement aux pratiques de certains organismes les malades sont toujours soignés et suivis, y compris au cours des "week-ends" et jours fériés, par les personnes qu'ils ont choisies au cours des premiers soins. Suivant les besoins, en plus des soins habituels (perfusions, pansements...), les infirmières et infirmiers peuvent aider au lever et au coucher, à la toilette, à l'habillement, aux préparations et prises de médicaments (il leur arrive même de préparer les petits déjeuners).

Sur prescription médicale, après concertation avec le Médecin, l'infirmière assure les démarches auprès des fournisseurs de matériels médicaux, tels que lits spéciaux, matelas anti-escarre, chaise-pots... et dans les cas graves, voire la phase terminale, les démarches pour location de matériels d'oxygénation, d'aspiration bronchique ou digestive.

En cours de journée, les malades peuvent appeler leur médecin traitant à toute heure. (N'oubliez pas de noter son numéro de téléphone près du vôtre. Demandez les auto-collants de l'Association "Ouest Lyonnais Santé Libérale" prévus à cet effet, à votre médecin traitant).

En l'absence de votre médecin traitant, de nuit et les jours fériés, téléphonez au

**72307060**

numéro unique qui vous permettra de joindre le Médecin de garde du Canton. Ce médecin est un généraliste installé sur l'une des sept communes citées, qui informera facilement votre médecin traitant.

Les infirmières et infirmiers sont également disponibles et coordonnés entre eux, de jour comme de nuit, Dimanche et jours fériés, pour assurer le maintien des soins et le traitement des urgences.

L'Association "Ouest Lyonnais Santé Libérale" est en rapport avec les Associations d'Aides Ménagères des communes. Aides ménagères qui assurent les courses, les ménages, les préparations de repas, les toilettes non médicales.

En conclusion, les membres de l'Association "Ouest Lyonnais Santé Libérale" mettent l'accent sur la personnalisation des soins et la qualité des rapports humains et, dans la mesure du possible, mettent tout en œuvre pour éviter les hospitalisations qui provoquent toujours un traumatisme psychologique plus ou moins important. Indépendamment des hospitalisations, lorsque le maintien à domicile n'est plus envisageable, il est toujours possible de trouver pour les personnes âgées, avec l'accord de leur famille, la Maison de retraite adaptée aux besoins de la personne concernée.

Pour plus d'informations sur les services assurés par les membres de cette Association, veuillez demander toutes informations pratiques à votre médecin, votre infirmière, votre pharmacien ou tout autre praticien personnel...

**Relais Rhône-Alpes**  
Madame Giroud  
**HOTEL - RESTAURANT**  
Pension  
Les Sept Chemins - 69390 VOURLES  
Tél. : 78 05 14 36 RC 950 310 334

## Concours des maisons et balcons fleuris

La visite de Brignais par le jury, composé de représentants de Choponost, chargé de noter les balcons et maisons fleuris de la commune a eu lieu le Samedi 25 Juillet 1987. Rappelons que ce même jour un deuxième jury, composé de Brignairots, s'en est allé juger et noter les maisons et balcons fleuris de Choponost.

Malgré les aléas dus à la saison maussade et aux conditions climatiques incertaines, des efforts intéressants ont été relevés sur le plan du fleurissement, Vingt et une maisons ont retenu l'attention du jury, ainsi que quinze balcons. Ces chiffres peuvent paraître faibles, mais ils traduisent néanmoins qu'une volonté de fleurir existe et doit être encore encouragée et développée. Nous souhaitons que l'exemple de ces personnes soit largement suivi dans l'avenir pour améliorer l'aspect de notre ville et la qualité de vie de ses habitants.

Le palmarès s'établit ainsi :

### Maisons fleuries

Noms	Adresses	Points sur 20
1. VOISIN	1, Rue du Bonnet	19,0
2. ROLLY	25, chemin de Bonneton	18,2
3. CHAUSSARD	8, chemin des Pépinières	17,9
4. JACQUET	10, Bd Georges Brassens	17,1
5. BRIDAY	9, "Le Michalon"	16,8
6. BEAUVE	Allée de la Piscine	16,6
7. PARADIS	Allée de la Piscine	15,5
8. VENET	10, "Les Saignes"	15,3
9. BLACHE	15, Avenue du Stode	14,8
10. GRILLON	1, Rue de la Colline	14,7

### Balcons

Noms	Adresses	Points sur 20
1. TOLLET	65, "Le Garel"	13,8
2. PERGENT	8, chemin des Morronniers	13,8
3. FRANCHI	"Le Clos Paris"	13,3
4. BERNET	"Le Clos Paris"	12,1
5. ROGUET	"Le Garon"	12,0
6. FONTIBUS	62, "Le Garel"	11,6
7. DEL CIECHI	2, chemin des Pépinières	11,4
8. CUISINIER	Rue des Sources	11,2
9. GUERIN	20, "Les Ronzières"	11,1
10. CHAPELON	"Les Pivaines" B 2	11,0



Brignais fleuri.

une cuisine soignée dans un cadre fleuri et exotique  
SALLE DE SÉMINAIRE ET MARIAGE  
Les Aigais - R.N. 86 - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78 05 24 57

Telex EUROL 330.949/211

**I'HOTEL**  
\*\*NN  
est ouvert

découvrez un  
nouveau style de

**A BRIGNAIS**  
**Restotel**  
des barolles  
"Salle climatisée"  
**restaurant**

**PHONIS** 70, rue Général de Gaulle BRIGNAIS  
Tél. 78 05 30 20

### DÉCORATION

- Peinture, tapisserie
- Pose de tous revêtements de sols
- Stores tous modèles
- Atelier couture : voilages, ameublement, confection artisanale
- Réfection canapés, fauteuils
- Tout agencement intérieur

Décoration Conseil : Evelyne GALERA

### NETTOYAGE

- Entretien bureaux, usines
- Lavage vitrerie (industriel, particulier)
- Ponçage, vernissage de parquets
- Traitement de sols
- Shampooing moquettes, tapis

**PHONIS**

## ELECTRICITE AUTO

- ALLUMAGE
- INJECTION ESSENCE
- CARBURATION
- INJECTION DIESEL
- STATION BOSCH SERVICE
- STATION VISITES PERIODIQUES DES CONTROLOGRAPHES

## ETS BARATAY

246 rue du Général de Gaulle  
69530 BRIGNAIS - Tél. 78 05 26 87

**J. GIRARD Fils S.A.**

CHARBONS  
de toutes provenances  
FUEL DOMESTIQUE

BUREAU DE COMMANDES :  
**MAISON DÉGRANGE**

Aux Sept-Chemins - VOURLES

☎ 16 / 78 05 20 39

**mf** minssieux-ferrand  
ENTREPRISE GÉNÉRALE  
S.a. étude et réalisation  
maisons individuelles  
bâtiments industriels  
entretien - rénovation  
13, RUE DE RONDE  
69530 BRIGNAIS - T. 78 05 38 57

**STE TAPIS FRANÇOIS**  
Revêtements plastiques - Revêtements Muraux  
Moquettes - Tapis d'Orient et Mécaniques  
67, rue Président Herriot 69002 Lyon  
Tél. 78 42 14 02

**S** CONSTRUCTIONS DE MACHINES SPECIALES  
ETUDES DE DEVIS / PROTOTYPES  
MECANIQUE SPECIALE SOBERGRAND  
Z.I. de Chiradie - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78 05 07 55

**MOS**  
Tél. 78.90.11.15

**BEYLAT** ENTREPRISE  
DE TRAVAUX  
PUBLICS S.A.  
Société Anonyme au Capital de 200.000 F  
4, route de Lyon / 69530 BRIGNAIS / Tél. (7) 805.14.22

ENTREPRISE  
DE COUVERTURE ET D'ETANCHEITE  
**E C E C**  
Z.I. de la Gare - 69530 BRIGNAIS  
Tél. 78.05.29.23

# ENVIRONNEMENT

## SENTIERS PEDESTRES OU ... SAUTONS LES BARRIERES

Déjà la première carte...

Certains promeneurs ont, sans doute, découvert à l'intersection de quelques sentiers, des panneaux indicateurs de direction. cette signalisation se verra étoffée prochainement.

Pour faciliter le repérage des itinéraires, une équipe de bénévoles, armée de pinces et pochoirs, va bientôt réaliser le premier balisage.

La couleur bleue est choisie pour les circuits courts.

- 1 trait pour le circuit repéré n°1 sur la carte,

- 2 traits pour le circuit repéré n°2 sur la carte,  
- 3 traits pour le circuit repéré n°3 sur la carte.

La couleur verte (un seul rectangle) sera utilisé pour le grand circuit intercommunal BRIGNAIS-CHAPONOST-SOUCIEU.

Une inauguration sympathique pourrait fort bien s'envisager ces prochains mois. Pourquoi pas le 17 janvier 1988 dans le cadre de la traditionnelle "course à travers Brignais".

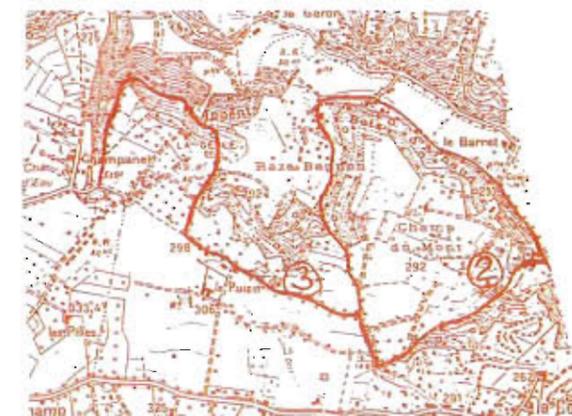
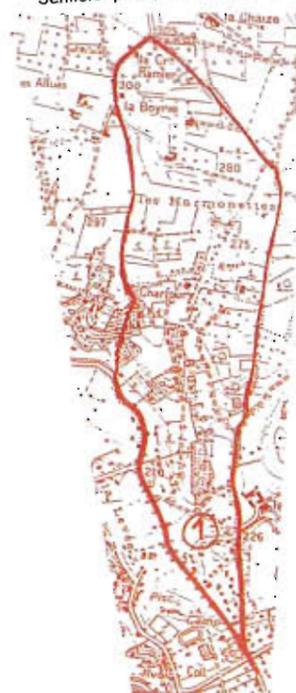
L'invitation serait bien entendu, valable pour les Communes qui travaillent régulièrement avec nous.  
D.C.



Fléchage des sentiers. Les petits sentiers...



Sentiers sportifs. Il faut sauter la barrière.



**CDM orama**  
Menuiseries aluminium  
Menuiseries aluminium à rupture de pont thermique  
Menuiseries PVC - Bloc complet aluminium et PVC  
Mur rideau aluminium  
Route de Brignais 69630 CHAPONOST  
Tél. 78 56 14 06 - Télex 330 918 cdm chapn

**coop du cheron**  
Travaux Publics  
Bâtiments et Particuliers  
☎ 78.05.10.22  
23, route de Soucieu, BP 62 - 69530 BRIGNAIS

**HOTEL-RESTAURANT « Le Pradel »**  
22, rue René-Chapard - Tél. 78 45 20 11  
69630 CHAPONOST  
à 12 km de Lyon  
En semaine, menu du jour, buffet hors d'œuvres  
- repas d'affaires  
- petit repas en famille  
- autour d'un buffet  
- grand repas traditionnel  
Accueil - Rapidité - Qualité  
— Chambres avec demi-pension —  
Nos salles peuvent recevoir de 20 à 130 personnes assises  
Ouvert tous les jours sauf dimanche soir

# R. VIVIER

maroquinier

bagagiste



TOUTES RÉPARATIONS

Sacs - Bagages - Parapluies

**Cordonnerie Express**

138, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 08 15

UN NOUVEL ACCUEIL A BRIGNAIS

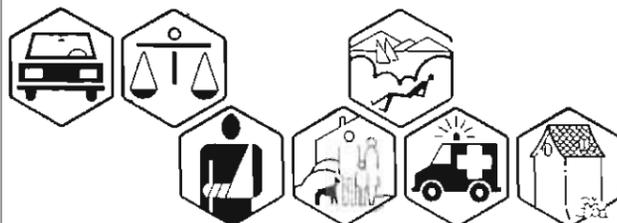
**pour toutes  
vos assurances**



*avec vous*



habitation, automobile  
épargne, protection juridique,  
protection familiale, retraite, loisirs,  
maladie, commerce, entreprise,  
responsabilité, assistance,  
risques divers.



Marie-Hélène Lagrange

Agent Général

60 avenue Général de Gaulle

69530 BRIGNAIS

tél. 72 31 62 96

## MENUISERIE

**Paul BERTHINIER**

TOUS TRAVAUX DE MENUISERIES  
(standard ou hors cotes)

Fenêtres, Volets

Restauration - Agencement intérieur

Escaliers - Rambardes...

40, rue de la Giraudière

69530 BRIGNAIS

**Tél. 78 05 24 52**

PEUGEOT-TALBOT BRIGNAIS



PEUGEOT



TALBOT

**E<sup>TS</sup> H.E.M.**

Les Aigais

Z.I. Nord

69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 19 42

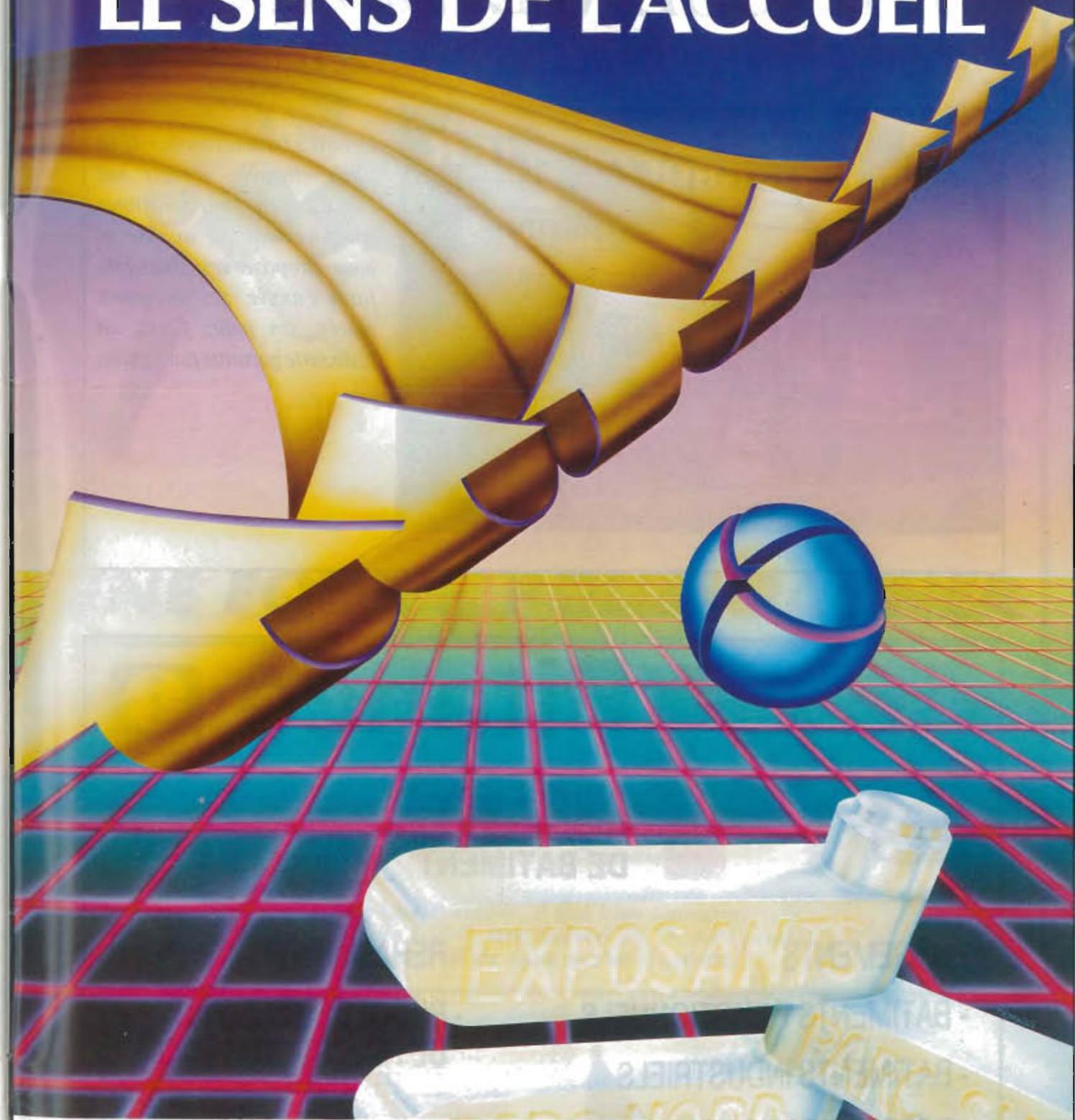
VENTE VEHICULES - NEUF ET OCCASION

**ENTRETIEN**

**PIECES DETACHEES**

**ACCESSOIRES**

# DES STANDS QUI ONT LE SENS DE L'ACCUEIL



CONCEPTION & RÉALISATION DE STANDS  
**POLYGONE** expo  
LE STAND CONÇU COMME UN MÉDIA

SIÈGE SOCIAL ROUTE D'IRIGNY, Z.I. NORD, B.P. 40 69530 BRIGNAIS. TÉL. 78 05 30 39. TÉLÉX 305 503. TÉLÉCOPIE 78 05 16 00  
AGENCE PARIS 47-49, AVENUE DE LA CONVENTION, 94110 ARCUEIL. TÉL. 45 47 00 88. TÉLÉCOPIE 45 47 12 27

# PÂTISSERIE BESSON

88, rue Général-de-Gaulle - BRIGNAIS - Tél. 805.11.04



Depuis 33 ans au service de sa fidèle clientèle, compte sur son exigence pour améliorer constamment sa qualité et vous propose ses chocolats toute l'année, ses entremets glacés, ses petits fours, sa pâtisserie garantie pur beurre.



## Pitance

ENTREPRISE  
GENERALE  
DE BATIMENT

- LOGEMENTS
- BATIMENTS FONCTIONNELS
- BATIMENTS INDUSTRIELS
- PREFABRICATION BETON ET MATERIAUX COMPOSITES
- REHABILITATION
- PROCÉDES SPECIAUX DE RESTRUCTURATION

19, rue des Tuiliers - B.P. 3026 69391 LYON CEDEX 03

Tél. : 78 53 02 14



## UNE EQUIPE POUR GAGNER



### Gestion

Progiciels de gestion  
Conseil, étude, conception de  
logiciels spécifiques



### Formation

Centre agréé  
Inter ou Intra entreprises  
Conseil en formation E.A.O

### Télématique

Télé-assistance  
Systèmes de communication  
(Centres serveurs réseaux)



### Informatique Industrielle

Automatisme  
Robotique  
Connectique



Pour bien conseiller, il faut bien connaître.  
Votre partenaire S.G.C. sera toujours un "homme-produit",  
professionnel de votre secteur d'activité.



S.G.C. Avenue Chanoine Cartellier - B.P. 11 69230 Saint-Genis-Laval  
Tél. 78 56 62 15 - Téléx 305 657 F

# AGRI/SERVICE

211 bis, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS ☎ 78 05 21 55

**QUALITE, CHOIX, PRIX, CONSEILS**

## AGRICULTURE ESPACES VERTS

Spécialisé pour la fourniture des engrais - semences - produits phytosanitaires - emballages - films agricoles - aliments...

Possibilité de livraison de toutes nos formules d'engrais sur palettes.

Stockage agréé céréales et oléagineux, un équipement moderne et efficace (camion multibenne).

## JARDIN et LOISIRS

Un choix important dans les grandes marques :

OUTILS DE JARDIN, ARROSAGE, SEMENCES, PRODUITS, MOTOCULTURE (service après-vente assuré par nos soins), MOBILIER DE JARDIN, BASSINS, BARBECUES, ABRIS DE JARDIN, POTERIE, VÉGÉTAUX, PIERRES ET DALLAGES, etc...



**UNE EQUIPE DE TECHNICIENS EN PERMANENCE  
A VOTRE SERVICE POUR VOUS CONSEILLER.**

**Magasin ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et 14 h à 19 h sauf le dimanche  
La plus grande surface spécialisée pour l'agriculture et le jardin!**

# Ets Ch. GRASSOT